LES AMIS DU PATRIMOINE

DE ROGNES

ANNALES 42

2018

https://amis-patrimoine-rognes.org

23 bis, rue de l'Eglise – 13840 ROGNES

LES AMIS DU PATRIMOINE DE ROGNES

Journal Officiel :

Création de l'association « Les Amis du Vieux Rognes » avec parution au J.O. du 2 février 1977 devenue « Les Amis du Patrimoine de Rognes » avec parution au J.O. du 29 mars 2014.

Code ISSN : 0988 - 4807

N° SIRET : 812 477 248 00015

Code APE : 9499 Z

Directrice de la publication et présidente de l'association : Andrée LAMBERT

Secrétariat de rédaction et siège de l'association :

23, bis rue de l'Eglise - 13840 ROGNES

Courriel : secretariat@amis-patrimoine-rognes.org

Site : https://amis-patrimoine-rognes.org

Comité de lecture :

Andrée LAMBERT, Marie-Paule PECOUT, Corinne RENAUX

Jean-Luc CROIZIER, Pierre PEIRANO

« Annales » est la revue périodique annuelle de l'association.

Afin d'éviter les erreurs, nous prions les auteurs de nous transmettre leurs articles rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (Word) remis sur clé USB ou par messagerie Internet.

Les articles des Annales sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Toute adhésion en cours d'année donne droit à la remise de la revue. Ce droit devient caduc en cas de non renouvellement de l'adhésion.

Toute correspondance doit être adressée à madame la Présidente de l'association « Les Amis du Patrimoine de Rognes » – 23, bis rue de l'Eglise – 13840 ROGNES et/ou par internet, site ou messagerie.

Horaires d'ouverture de l'association :

- chaque samedi de 10h à 12h au siège de l'association, excepté en août ;
- ou sur rendez-vous.

EDITORIAL

Andrée LAMBERT

La vocation de notre association est de rechercher, collecter, exposer objets, documents, récits divers attestant de l'histoire de Rognes.

Depuis plus de quarante ans les fondateurs du groupe, des historiens professionnels, des amateurs, des passionnés, se sont attelés à cette tâche. Le résultat est là : des archives d'une richesse étonnante pour un si petit village. Nous devons poursuivre nos propres recherches, essayer à tout prix de les sauvegarder et les transmettre aux nouveaux résidents du village et surtout à notre jeunesse.

Nos diverses publications et activités s'appliquent à cela :

- Le livre « Rognes, Histoire et mémoire », sorti en octobre 2017 a eu un grand succès. En effet, quatre cents exemplaires ont été vendus en un an par nos soins et par le « Moulin de la presse » qui a été notre vitrine, cours saint- Étienne. Qu'il soit ici vivement remercié pour cette participation.

- Les « Annales », publiées en fin d'année, permettent de faire connaître l'activité de l'association, sont un lien précieux avec les adhérents et les fidélisent.

- Notre relation avec les enfants de l'école primaire est maintenant régulière à la demande des enseignants qui apprécient les interventions de l'association sur le village permettant d'évoquer la vie de ses habitants autrefois.

- Le beau travail de mémoire qu'ont réalisé les élèves du collège des Garrigues, pilotés par leurs professeurs, sur cette terrible guerre, la Grande Guerre, en cette année exceptionnelle où est célébré le centenaire de l'Armistice 1918. Leur travail audiovisuel a animé l'exposition que nous avons présentée avec la participation des Anciens Combattants, à l'office du tourisme, au mois de novembre.

- Un cours de généalogie créé au collège par notre vice-président, Jean-Luc CROIZIER, permettra aux élèves volontaires car intéressés, d'approfondir avec méthode la recherche de leurs origines familiales et de faire de la véritable histoire sans le savoir.

- La transmission se fait aussi grâce à nos journées du patrimoine qui ont de plus en plus de succès et déplacent souvent les familles entières.

Souhaitons que la découverte des richesses de nos différents patrimoines soit pour notre jeunesse un ancrage sécurisant pour l'avenir car elle va devoir vivre avec les nouvelles technologies de l'intelligence artificielle qui risque de lui faire perdre un peu de son humanité.

DECES

Kléber MAGNETTO	11 mars 2018
Danielle GARCIN	16 décembre 2018

DONS ET DEPOTS

reçus en 2018 par notre association

Madeleine ALMES	Archives personnelles patrimoniales de Guiral ALMES
Yannick GRAPARD	Première guerre mondiale, carte des lignes de front et des lieux de décès des Poilus de Rognes morts pour la France
Andrée LAMBERT	Première guerre mondiale, affiches sur la vie au village
Marie-Paule PECOUT	Première guerre mondiale, cinq fascicules des registres matricules des « Poilus de Rognes »
Marie-Thérèse MAGNIN	Archives des « Amis du Vieux Rognes », de « l'école des frères » et de l'hospice
Ecole primaire de Rognes	Imprimerie scolaire des années 1950
Edith PEIRANO	Dépôt d'un arrache-vigne

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2018

Andrée LAMBERT

Les activités régulières pendant l'année :

Conseil d'administration réduit à 12 personnes, le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h à la M.J.C.

Permanence-accueil à notre local tous les samedis de 10h à12h, sauf au mois d'août.

Réunion de préparation de la commémoration de l'armistice 1918 avec les Anciens Combattants, des passionnés d'Histoire, le 2ème vendredi de chaque mois, à partir de janvier 2018 jusqu'en novembre.

Cours de généalogie dirigé par Jean-Luc CROIZIER, vice-président, salle de la Belle Époque, de 15h à 17h, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.

Mise à jour du site internet de notre association pendant le 1er trimestre 2018, le mardi de 14h30 à 17h avec Marie-Paule PECOUT, Mireille VERRIER, Andrée LAMBERT.

Comité de lecture des textes destinés aux annales 2018, tous les lundis de 14h30 à 17h, salle de la Belle Époque, au 4ème trimestre.

Les activités ponctuelles :

Février : le 7, conseil d'administration, dans la salle de la Belle Époque à 16h30 suivi du partage du gâteau des rois.

Mars : le 14, déplacement aux Archives Départementales à Marseille en covoiturage ;

le 15, recherche de documents divers sur la guerre 14-18 dans les archives de la mairie de Rognes ;

le 17, salle des associations, assemblée générale suivie de la conférence de monsieur Yannick GRAPARD, « Le génie hydraulique des moines Cisterciens au XIIe siècle » suivi d'un apéritif ;

le 20, première rencontre à l'école primaire avec madame la Directrice, en vue du choix des thèmes et sorties d'étude de fin d'année scolaire ;

le 24, accueil de l'association « Calès-Saint-Denis de Lamanon » suivi de la visite de Rognes avec Georgette POUCEL, Andrée LAMBERT, Marie-Paule PECOUT, Corinne RENAUX, Mireille VERRIER et Thérèse BONNABAUD.

Mai : le 5, déplacement des membres du bureau au musée du Vieil Aix à l'occasion de la promotion de la bande dessinée : « Honoré d'ESTIENNE d'ORVES, pionnier de la Résistance » ;

Le 25, conférence de madame Sandrine KRIKORIAN « Transhumance en Provence » à la MJC suivie d'un apéritif ;

6 sorties scolaires avec 6 classes du cours élémentaire sur 3 thèmes (la vie quotidienne au village il y a 50 ans, la vie économique, l'eau à Rognes) par Marie-Paule PECOUT, Mireille VERRIER et Pierre PEIRANO ;

Présentation par Jean-Luc CROIZIER aux élèves :

du CM1 « le métier d'historien » ;

du CM2 « La seconde guerre mondiale » (2 séances).

Juin : le 6, conseil d'administration salle de la Belle Époque ;

le 14, sortie scolaire, une classe de CP découvre l'histoire du village avec Andrée LAMBERT ;

le 15, réception au local de la 2e livraison du livre « Rognes Histoire et Mémoire » ;

le 25, rencontre au collège des Garrigues avec les enseignants en histoire, géographie, français, en vue de leur participation à la commémoration de l'Armistice.

Juillet : le 30, découverte de la borie de Tournefort par un groupe d'adhérents en compagnie de monsieur Roger CHENARD, passionné de bories dans la région ;

le 27, choix des films qui illustreront l'exposition « Commémoration du centenaire de l'armistice ».

Août : le 25, visite à l'Hostellerie des vins, en vue de la préparation de la fête des vendanges et de la réception de la cuvée spéciale de l'armistice.

Septembre : le 1er, participation des Amis du Patrimoine de Rognes au forum des associations avec accueil sur le stand ;

les 15 et 16, journées nationales du Patrimoine avec visites guidées :

du village par Andrée LAMBERT ;

de l'église, Notre Dame de l'Assomption, par Paule DUBUIS ;

du site de Saint-Marcellin par Madeleine ALMES et Michel BARBIER ;

les 22 et 23, fête des vendanges à Saint-Marcellin :

samedi : nettoyage des locaux, réception des tables et des chaises apportées par les services techniques de la mairie ;

dimanche : messe, bénédiction des vendanges, pique-nique, concert de la chorale « La Régalido », distribution des pains aux raisins et promotion de la cuvée spéciale de vin rouge pour la commémoration de l'armistice ;

le 24, rencontre avec le professeur de musique du collège en vue de la célébration du 11 novembre pour chanter l'hymne national.

Octobre : le 1er, première séance de lecture des articles destinés à figurer dans les Annales ; Réunion du comité de lecture tous les lundis après-midi à la salle de la Belle Époque ;

le 3, dépôt par le conseil d'administration de la plaque tombale offerte en hommage à notre ancien président, Guiral ALMES, décédé le 3 octobre 2017 ;

le 4, sortie en car dans les Cévennes, visite le matin du « musée du Désert » à Mialet, puis pique-nique, et l'après-midi visite du musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort ;

le 13, accueil au local de Madame HILAIRE, journaliste à « La Provence », en présence d'Alain GAY, président des Anciens Combattants, en vue de la participation de la presse à la commémoration de l'armistice 1918 à Rognes ;

le 22, participation d'Andrée LAMBERT et Pierre PEIRANO à la réunion organisée par l'Office National des Forêts et la Mairie en vue de la mise en valeur des terrains communaux de la Javie.

Novembre : le 5, installation de l'exposition « Commémoration de l'armistice 1918 » à l'Office du Tourisme ;

le 6 matin, rencontre avec les élèves de l'école primaire et leurs professeurs pour les inciter à participer à la cérémonie du 11 novembre ;

le 6 à 18 heures, inauguration de l'exposition suivie d'un apéritif ;

du 6 au 24, permanence à l'exposition, assurée par les membres de l'association et ceux des Anciens Combattants ;

le 9 à 18h30, projection à la MJC du film « La vie et rien d'autre » de Bertrand TAVERNIER ;

le 9 à 13h15, puis les 15, 22 et 29, séances de généalogie au collège, assurées par Jean-Luc CROIZIER ;

le 11 à 10 heures, accueil du public à l'Office du Tourisme pour l'exposition ;

le 11 à 11 heures, cérémonie au monument aux morts, en mémoire des « Morts pour la France » et commémoration de l'armistice 1918 ;

le 16 à 20h30, à la MJC soirée théâtre : « Bien à vous » par la Bretzel Compagnie ;

le 24 à 17 heures, conférence par Jean-Marie FALIP de « Quatre destins de Rognens » à la salle des associations ;

le 26, Décrochage de l'exposition à l'Office du Tourisme.

Décembre : les 13 et 20, séances de généalogie au collège par Jean-Luc CROIZIER.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions et cotisations	2 600,00 €	Tirage Annales	1 200,00 €
Vente documentation et revue	130,00 €	Assurance MAIF	
Dons divers	200,00 €	Achat matériel	1 700,00 €
Participation fête Saint Marcellin	150,00 €	Conférences	700,00 €
Participations sorties	650,00 €	Fournitures de bureau	1 080,00 €
Repas - conférences	550,00 €	Reprographie	
Vente livre "Rognes Histoire et Mémoire"	1 170,00 €	Internet - Orange	
Subvention mairie	1 100,00 €	Maintenance site Web	
Subvention exceptionnelle mairie	430,00 €	Formation site Internet	
Fonds propres	2 900,00 €	Edition livre "Rognes Histoire et Mémoire"	2 900,00 €
		Fête de la Saint Marcellin	700,00 €
		Visites extérieures	800,00 €
		Réception	400,00 €
		100e anniversaire Armistice	400,00 €
		Frais de banque	
		Divers	
Total recettes	**9 880,00 €**	**Total dépenses**	**9 880,00 €**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions et cotisations	2 730,00 €	Tirage Annales	995,10 €
Vente documentation et revue	124,90 €	Assurance MAIF	421,83 €
Dons divers	166,00 €	Achat matériel	754,55 €
Remboursement frais postaux	19,50 €	Affranchissement	139,28 €
Vente livre "Rognes Histoire et Mémoire"	6 750,00 €	Fournitures de bureau	311,52 €
Participation fête Saint Marcellin	125,00 €	Reprographie	155,00 €
Visites extérieures	718,00 €	Internet - Orange	119,88 €
Subvention mairie	1 100,00 €	Maintenance site Web	72,00 €
Subvention exceptionnelle mairie	1 500,00 €	Formation site Internet	300,00 €
		Edition livre "Rognes Histoire et Mémoire"	6 440,65 €
		Fête de la Saint Marcellin	834,20 €
		Visites extérieures	785,50 €
		Réception	237,44 €
		Anniversaire des 40 ans	333,80 €
		Frais de banque	29,39 €
		Divers	100,00 €
Total recettes	**13 233,40 €**	**Total dépenses**	**12 030,14 €**
		Résultat	**+ 1 203,26 €**

SORTIE DU 4 OCTOBRE 2018 DANS LES CEVENNES

Corinne RENAUX

Nous étions trente membres de l'association à nous retrouver à 7h30 sur le parking de la gare routière, prêts pour le départ en autocar pour les Cévennes.

Le matin, est prévue la visite guidée du musée du Désert à Mialet et l'après-midi, la visite guidée du musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort.

Notre voyage débute fort agréablement grâce à notre charmante conductrice Emilie. Le soleil est au rendez-vous; la journée s'annonce estivale et fort enrichissante.

D'emblée, Andrée LAMBERT, captive notre attention en nous exposant tout l'intérêt historique et sociologique que ces deux visites représentent.

Jean-Luc CROIZIER, notre généalogiste et historien, nous fait part des difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés pour retrouver les traces d'ascendants protestants en généalogie. Avec l'abolition de l'édit de Nantes, les protestants subissent une terrible répression religieuse les obligeant à vivre dans la clandestinité.

Dans ce contexte, les baptêmes, mariages et décès ne sont pas recensés. Ils étaient parfois consignés dans des registres tenus par des pasteurs itinérants qui se déplaçaient de village en village et continuaient à exercer leur culte en toute illégalité. Mais ces registres ont pour la plupart disparu.

Le musée du Désert à Mialet

L'expression « Désert » désigne la période qui s'étend de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en 1685, à la Révolution Française et pendant laquelle les protestants étaient interdits de culte. N'ayant plus d'existence légale, ils vivaient alors cachés dans des endroits déserts et isolés : grottes, forêts.

Mais le mot de « Désert » a aussi pour eux un sens biblique, puisqu'il fait référence à la période d'errance des Hébreux dans le désert après leur départ d'Egypte.

Le musée est installé dans la maison natale du chef camisard ROLLAND, le mas Soubeyran, au sein d'un beau hameau de pierre typiquement cévenol. Les camisards, gens du peuple, insurgés protestants, appelés ainsi parce que vêtus de simples chemises (la 'camiso' en occitan) ont pris les armes pour se révolter contre les persécutions faites au peuple. Leur action commence avec le meurtre, le 24 juillet 1702, de l'abbé DU CHAYLA qui avait emprisonné dans sa maison de jeunes protestants.

Notre guide nous fait découvrir le musée selon un parcours chronologique qui va des premières persécutions, en passant par la révolte des camisards, les assemblées clandestines, l'exil, jusqu'à l'Edit de Versailles du 7 novembre 1787, dit Edit de Tolérance et en 1795, le rétablissement de la liberté des cultes.

Chaque salle présente les éléments du quotidien des protestants cévenols qui faisaient preuve d'ingéniosité pour continuer à pratiquer leur religion en secret: objets de culte démontables tels ces calices en trois parties, ces chaires démontables et ces bibles miniatures que les femmes cachaient dans leurs chignons et leurs coiffes.

Le musée reconstitue aussi un intérieur cévenol avec les objets familiers des XVIIIe et XIXe siècles.

Sont exposés des armes, des cartes de la guerre des Cévennes, des affiches du pouvoir royal, des édits, des objets de culte, des bibles de toutes tailles et psautiers parfaitement conservés, des méreaux de communion (sorte de jetons de reconnaissance) et autres documents d'époque.

La répression du pouvoir conduisait les huguenots à être emprisonnés s'ils ne se convertissaient pas au catholicisme, à être galériens à vie ou exécutés s'ils étaient pasteurs.

Les enfants étaient mis dans des couvents et les femmes emprisonnées notamment dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes. L'une d'entre elles, la plus connue est Marie DURAND. Elle fut emprisonnée à l'âge de 18 ans, parce qu'elle était la sœur d'un pasteur clandestin et fut libérée 38 ans plus tard. Elle grava dans la pierre du cachot le mot « Register » (résister) qui est toujours visible.

Notre guide, passionnant et cultivé, nous a fait revivre toute cette période grâce à ses riches connaissances historiques illustrées par de nombreuses anecdotes, rendant ainsi la visite enrichissante et émouvante.

Ce lieu de mémoire exceptionnel n'est pas seulement un musée, il est aussi un lieu de rassemblement puisque chaque année, le premier dimanche de septembre des protestants viennent de toute la France et de l'étranger pour participer à l'assemblée du Désert et transmettre les valeurs issues de ce passé.

Enfin, dans la boutique du musée, nous avons tous été intéressés par la riche collection de livres sur l'histoire des protestants et ce fut pour certains l'occasion d'acheter des ouvrages pour approfondir la connaissance de cette période.

Notre association a acquis à cette occasion deux livres qui sont à votre disposition :

- retrouver ses ancêtres protestants de Francis CHRISTIAN (collection généalogie) ;
- dictionnaire du Désert huguenot - La reconquête protestante 1715-1765 de Pierre ROLAND (les éditions de Paris).

Après une matinée bien remplie, le déjeuner pique-nique nous réunit dans le magnifique parc arboré du musée. La bonne humeur est au rendez-vous et nous partageons avec gourmandise les gâteaux et confiseries que chacun a apportés.

Nous voici prêts pour partir à la découverte de la deuxième partie de notre programme.

Le musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort

Photo de Mireille VERRIER

Notre sympathique guide, vêtue d'un costume d'époque, va nous présenter l'élevage des vers à soie dans une magnanerie reconstituée.

L'histoire de la soie commence 3000 ans avant notre ère en Chine. La légende raconte qu'une impératrice chinoise trouva dans sa tasse de thé chaud un cocon tombé d'un mûrier sous lequel elle était assise. Elle put dérouler le fil, découvrant ainsi le principe du dévidage de la soie. Fascinée par la beauté du fil, elle se fit faire une magnifique robe avec ce seul cocon, ce qui est bien sûr improbable.

Au VIe siècle, la technique de l'élevage arrive dans le bassin méditerranéen grâce à l'empereur JUSTINIEN et se diffuse en Italie et en Espagne.

L'élevage des vers à soie s'installe vraisemblablement dans les Cévennes dès la fin XIIIe siècle et c'est vers 1850 que la sériciculture connaît son apogée.

Les mûriers blancs dont les feuilles nourrissent les vers à soie sont plantés en nombre depuis le milieu du XVIIIe siècle dans cette région. On se souvient aussi, qu'au temps des dragonnades (persécutions faites par les dragons pour obtenir les conversions), des mûriers furent plantés le long des chemins des Cévennes pour abriter du soleil les soldats du roi.

L'élevage du ver à soie devient alors une source importante de revenus pour tous les paysans de la région et ce travail est assuré principalement par les femmes, appelées magnanarelles, dans les magnaneries.

Le ver à soie, appelé magnan en provençal, est la chenille d'un papillon, le bombyx du mûrier (Bombyx mori).

L'élevage du ver à soie s'effectue à partir des œufs de ce papillon appelés « graines ».

Dès le mois d'avril, ces œufs sont mis à incuber pendant une douzaine de jours.

Au bout de ce temps, les premiers vers sortent, ils mesurent 2 mm. En l'espace de trente jours, le ver multiplie par dix mille son poids initial et mesure 8 cm.

Dès leur éclosion, les chenilles font une énorme consommation de feuilles de mûrier blanc et cela pendant les quatre premiers âges de leur vie qui dure 25 jours. Il faut les nourrir trois à quatre fois par jour à heure régulière.

Le ver à soie atteint sa taille adulte au bout de cinq semaines. Arrivé à ce stade, il grimpe sur des rameaux de bruyère mis à sa disposition sur les claies dans la magnanerie.

Il sécrète, par ses glandes séricigènes, un fil pour tisser son cocon dans lequel il s'enferme et se transforme en chrysalide.

Huit à dix jours après la fin de la fabrication du cocon a lieu le décoconnage. On enlève les cocons des branches de bruyère et on élimine ceux qui sont tachés ou percés. Puis ils sont amenés à la filature où ils sont placés dans une étuve à 70-80°C pour tuer les chrysalides. Le cocon, qui n'est fait que d'un seul fil, est enfin prêt pour le dévidage. La fileuse plonge les cocons dans un bain d'eau bouillante pour les ramollir et enlever la bourre c'est à dire les premiers fils duveteux qui ont permis au ver de s'attacher au rameau de bruyère.

Puis pour trouver l'extrémité de chaque fil, elle remue les cocons avec un petit balai de bruyère. Chaque fil étant trop fin, elle en réunit plusieurs qui sont ensuite enroulés sur des dévidoirs pour obtenir ce qu'on appelle la soie grège.

Pour que la récolte soit bonne, les locaux doivent être adaptés aux exigences d'hygiène et de ventilation nécessaires à l'élevage appelé « éducation » selon le terme employé.

Les magnanarelles veillent à procurer le bon degré d'humidité et de température, entre 22° et 24°. Les vers doivent être élevés dans la plus grande propreté.

Pour cela, on change fréquemment les litières qui doivent être débarrassées des déjections et des feuilles souillées. L'air vicié doit être renouvelé fréquemment ; la désinfection des locaux et du matériel est primordiale pour permettre de lutter contre les maladies.

Au milieu du XIXe siècle, en plein essor, l'activité fut pourtant décimée par la propagation d'une maladie du ver, appelée la pébrine et causée par un champignon microscopique. La larve atteinte ne peut plus enrouler les fibres de soie pour construire son cocon.

Le ministre de l'agriculture confiera à Louis PASTEUR la charge de résoudre ce problème. Après cinq années d'études dans les Cévennes, il mettra au point une méthode de sélection des œufs sains du papillon, méthode dite du « grainage cellulaire » et stoppera ainsi la maladie.

Notre visite se poursuit dans les rues de la ville pour découvrir l'histoire de la production de la soie et quelques lieux emblématiques :

- une ancienne filature,
- les maisons de maîtres, avec sous les toits, les magnaneries reconnaissables par leurs ouvertures carrées ou en œil-de- bœuf,
- la maison où Louis PASTEUR vécut pendant ses années d'étude.

Notre guide s'attache à faire revivre le passé, en nous expliquant le travail quotidien des fileuses et des enfants dans les ateliers.

Au XIXe siècle, les conditions de travail dans les filatures sont très pénibles : les salaires sont dérisoires, il n'y a pas de jour de repos, la journée de travail dure de 8 à 12 heures avec une pause de vingt minutes seulement, les fileuses travaillent dans une odeur nauséabonde et dans la vapeur, leurs mains sont brûlées, crevassées par l'eau des bassines.

Rachel CABANE, née en 1861, fileuse de Saint-Hippolyte-du-Fort depuis l'âge de neuf ans, deviendra le porte-parole de ces femmes exploitées et militera toute sa vie pour l'amélioration de leur sort.

En 1909, soutenue par un député cévenol qui se préoccupe de leur situation, elle présente avec cinq compagnes les conditions de travail des fileuses à la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale.

Fonds du musée de la soie

Son projet était de réduire la journée de travail et de créer une caisse de solidarité et de prévoyance pour aider les fileuses malades. Elle revient avec la promesse de limiter la journée de travail à 8 heures et l'obtention d'un jour de repos, ce qui est une grande victoire pour l'époque.

Elle participera à la création du syndicat des ouvrières fileuses de Saint-Hippolyte-du-Fort en 1906 et créera la première filature coopérative « la prolétarienne » en 1910, dont elle deviendra plus tard la directrice.

L'activité de la sériciculture a aujourd'hui pratiquement disparu en France et la soie provient essentiellement de Chine.

Cependant quelques initiatives essaient de relancer cette activité à l'image de la société Séricyne, start-up innovante fondée par deux jeunes femmes. Elles ont mis au point une nouvelle matière, la soie conformée, mise en forme et tissée directement par les vers à soie en 2D ou en 3D. Les créations de Séricyne, objets de décoration en soie, sont uniquement destinées aux maisons de luxe et laissent présager un renouveau de la filière en France grâce à ce procédé de fabrication révolutionnaire.

REGARDS SUR LE HAMEAU DE KAÏRE, CAÏRE, MAURIE (CAIRE VAL) - Suite -

Claude PELLEGRIN

1 - Vieille campagne, Tournaire

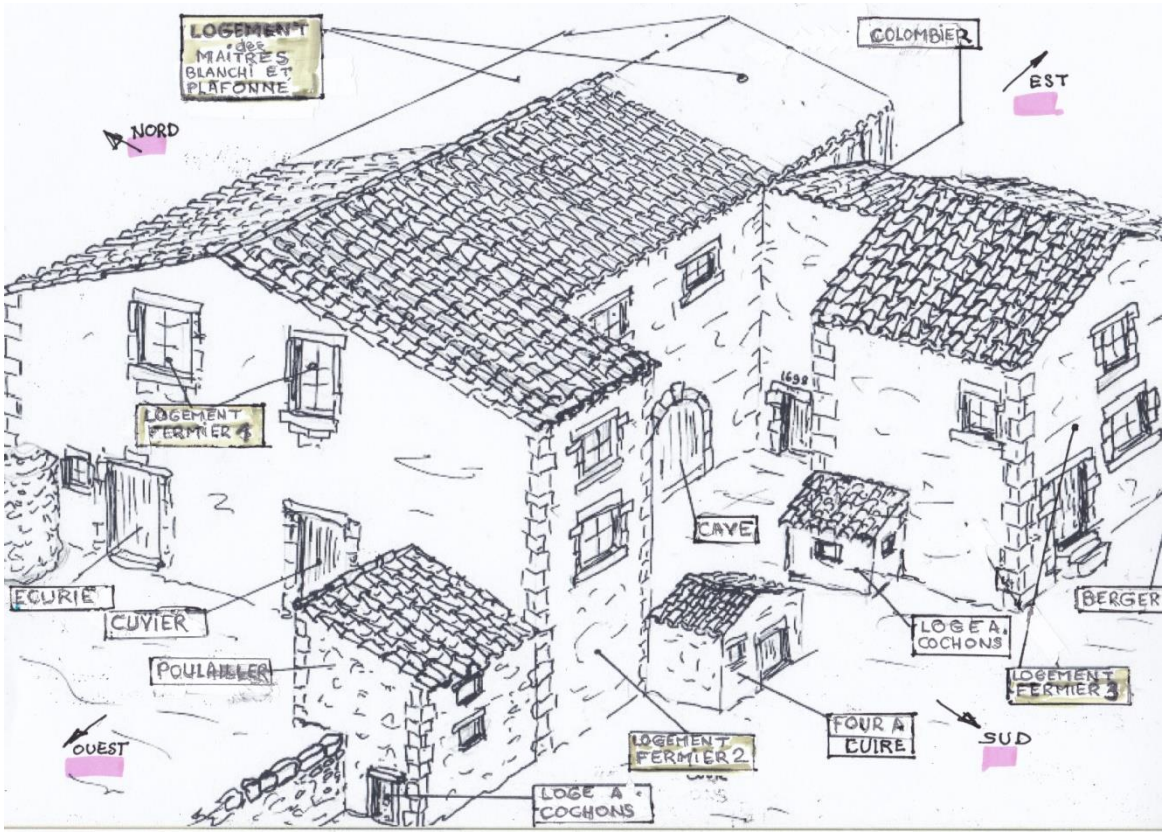

Dessin reconstituant la vieille campagne.

Cet ensemble de bâtiments est constitué au nord-est, d'un logement de maître ou propriétaire, de trois logements et des dépendances agricoles qui servaient aux fermiers.

D'après la reconstitution ci-dessus on peut voir : un logement sur l'angle sud-est, comprenant deux étages sur rez-de-chaussée avec à l'est une bergerie voûtée, au-dessus un grenier, derrière un colombier, ainsi qu'une loge à cochons empiétant sur la cour intérieure. On peut lire sur la porte la date : 1698.

Devant la cour se situe : le four à cuire pour la communauté, une autre partie habitable côté sud ayant deux pièces sur cuisine au rez-de-chaussée avec une autre loge à cochons et une entrée de cave commune dans la cour mitoyenne. Enfin côté ouest, on trouve en rez-de-chaussée un poulailler, un accès au cuvier au-dessus de la cave ainsi qu'une écurie. Le logement se situe au premier étage, avec un escalier côté nord et comporte deux pièces et un grenier.

En 1747, Joseph ARQUIER, notaire et propriétaire (père de dame Françoise Henriette ARQUIER épouse de Maria Toussaint ETIENNE, docteur en médecine et maire de Rognes),

vendra à Christophe PELLEGRIN la partie sud-est et sud-ouest de la vieille campagne ainsi que des terres et bois pour environ 4 hectares.

N'ayant pas trouvé de transaction pour la partie du propriétaire, on trouve dans l'acte d'achat en 1747 par Christophe PELLEGRIN « un confront de l'est et du nord », au nom des hoirs de Gaspard FABRY ainsi que le sieur Ventre DUPLAN.

Plus tard, en 1836 on trouve sur le cadastre napoléonien, comme propriétaire le baron d'Ansouis de VILLENEUVE FLAYOSSE.

Vers 1870, on trouve comme propriétaires : de FORBIN du VALAT et pour finir le département des Bouches du Rhône vers 1909 après le tremblement de terre.

Restes du logement de maître (partie sans toiture)

Pour les autres parties fermières de la vieille campagne, seul François PELLEGRIN (fils de Christophe PELLEGRIN) héritera de la totalité, après le décès de ses frères Louis et Marc Antoine et de la renonciation de son autre frère Antoine « 1 » suite à son mariage avec Elizabeth GAVAUDAN, fille de négociant.

Les biens hérités (les 3 logements de la vieille campagne, les restes d'un bâtiment en partie ruiné situé de l'autre côté du chemin de la Font du Vabre appelée Grandine ainsi que des terres acquises à REYNIER et MOURET, environ 12 hectares), seront vendus par François PELLEGRIN en 1801 à Martin JAUBERT, notaire, lequel les revendra en 1802 par moitié aux deux fils vivants de François PELLEGRIN :

- Jean-Baptiste « 1 » (partie sud-ouest et Grandine) ainsi que des terres ;
- Jean-François (partie sud-est) ainsi que d'autres terres.

Le troisième fils de François PELLEGRIN, Antoine « 2 », décédé en 1790 à 31 ans, laisse Marie MICHEL veuve avec deux filles. En 1792, Jean-Baptiste « 1 » épousera la même Marie MICHEL, avec laquelle il aura 4 enfants :

- Virginie ;
- Jean-Baptiste François père de Pie Jean Baptiste, de Polyxène sa fille et d'Auguste Cyprien (père d'Alphonse) ;
- Joseph Marcellin (père de Nestor) ;
- François Esprit (père de Jean Baptiste « 2 » et de Thérèse).

Jean François, acheteur de l'autre part à Martin JAUBERT laissera comme successeurs, Jean Veran PELLEGRIN et André François PELLEGRIN.

En 1850, les familles PELLEGRIN sont propriétaires d'une part importante des terres cultivables (35 hectares) et des bâtiments, hormis l'habitation des maîtres de la vieille campagne.

2 - Grandine et Résinier

Grandine (le deuxième étage démoli en 1909 a été reconstitué par ordinateur sur la photo)

L'ensemble, Grandine et Résinier, situé de l'autre côté du chemin de la Font du Vabre à proximité de la vieille campagne, est constitué de deux bâtiments juxtaposés, séparés par un mur mitoyen et un mur entre les jardins côté sud. Deux pièces indépendantes au deuxième étage

(voir les deux fenêtres sur la photo) avec accès côté nord ont composé le logement d'un résinier jusqu'en 1950.

On trouve sur les actes un bâtiment appelé « Grandine » du nom de la famille GRANDIN, cité dans plusieurs documents. Cette bâtisse était en partie « ruinée ». Elle sera par la suite remise en état et sera propriété de mes ascendants.

En 1909, elle subira le tremblement de terre et perdra le dernier étage car mon grand-père Joseph PELLEGRIN n'a pas pu le reconstruire. A ce jour, elle est encore dans ma famille.

Quant à la bastide du résinier (bizarrement elle n'est pas nommée dans les actes anciens), c'est une demeure de belle facture et semble être une bastide citée dans le cadastre ancien de l'abbé MARTIN.

Elle est devenue vers 1830 la propriété de Joseph Marcellin PELLEGRIN (celui du tombeau) puis, par succession, la propriété de son fils Nestor PELLEGRIN qui avec des achats de terres, en particulier à ses cousins, (environ 25 hectares et une partie d'habitation située au sud-est de la vieille campagne) fera l'objet d'une saisie de l'ensemble de ses biens probablement pour cause de dettes.

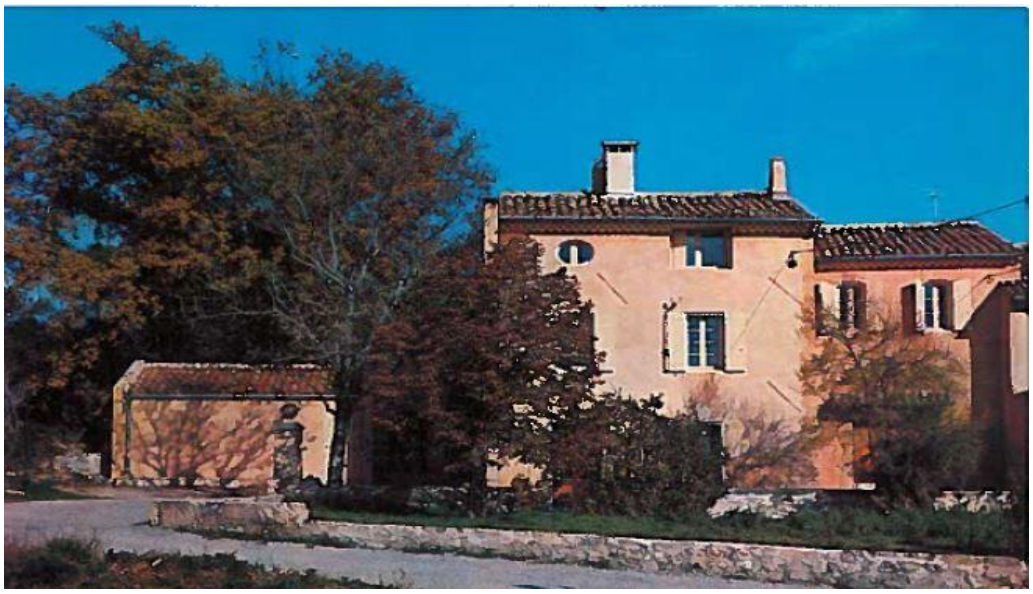

Le Résinier

Les terres de cette saisie sont venues en complément du Domaine de Caire Val (legs BOUQUET).

Ce patrimoine se trouve aujourd'hui propriété du département des Bouches du Rhône depuis 1909. La bastide du résinier a été rénovée dans les années 60 et mise en annexe de l'Institut BOUQUET.

3 - Autour de Caire

On peut citer les propriétés suivantes :

- Le Cantaïre (chanteur) à Janet-est qui a été la propriété de Raoul et Gaston PELLEGRIN ;

- Les Saintes Pierres, également à Janet, habitées par la famille ESPANET, résiniers dans les années 1840, en ruine aujourd'hui ;

- La Bastide du Juge, en haut du vallon des Costes ou de la Font du Vabre, a été la propriété des CARTOUX (du nom de Joseph Marie CARTOUX dit Juge) ;

- La baraque ou l'hôpital, en bas du vallon des Costes, comporte un bâtiment avec cuisine, une écurie au rez-de-chaussée et un grenier à foin à l'étage. Cette bâtisse s'est agrandie pour devenir un restaurant « les Olivades » situé dans le chemin de la Font du Vabre, aujourd'hui fermé.

En espérant ne pas avoir commis trop d'erreurs, je reste à la disposition de ceux qui souhaitent des précisions.

Merci encore pour les collaborations de : madame Georgette POUCEL, monsieur Paul PELLEGRIN, monsieur Laurent BASTARD, madame Inès CASTALDO, madame MARC de la MGEN ainsi que le personnel des Archives Départementales des Bouches du Rhône, et toutes celles et ceux ayant fait œuvre de mémoire.

Tableau des propriétaires des habitations

Années	Vieille Campagne Logement de Maître	Vieille Campagne Logement fermier 1 Ouest	Vieille Campagne Logement fermier 2 Sud	Vieille Campagne Logement fermier 3 Sud Est	Bastide 1 dite du Résinier	Bastide 2 dite Grandine ou campagne de Caire	Domaine de Caire Château et Ferme	Domaine de Caire Partie à côté du château
1540							Pagi	Fouquet André
1602	Gavaudan Joseph						Pagi	Barlatier Hallion
1665	Gavaudan Joseph						Pagi	
1669	Arquier Joseph					Grandin	Pagi	Lautier Denis
1746	Arquier Joseph	Arquier Joseph	Arquier Joseph	Arquier Joseph	Ventre Duplan	Arquier Joseph	Pagy Joseph	
1747	Fabry Gaspard	Pellegrin Christophe	Pellegrin Christophe			Pellegrin Christophe	Gajot de Montfleury	
1763		Pellegrin François	Pellegrin François	Pellegrin François		Pellegrin François	Hoirs Gajot	Isouard Joseph
1802		Pellegrin Jean Baptiste	Pellegrin Jean Baptiste	Pellegrin Jean François		Pellegrin Jean Baptiste		
1835	De Villeneuve Baron d'Ansouis	Pellegrin Jean Baptiste François1	Pellegrin Jean Baptiste François 1	‘’	Pellegrin Joseph Marcelin	Pellegrin François Esprit	Herail Adélaide	Bazin Marie veuve Isouard
1860	‘’	Pellegrin Auguste	Pellegrin Auguste	‘’	‘’	‘’	‘’	‘’
1870	De Forbin du Valat	Pellegrin Auguste	Pellegrin Auguste	Pellegrin André François	Pellegrin Nestor	Pellegrin Jean Baptiste François 2	Bouquet Jules	‘’
1903		Pellegrin Alphonse	Pellegrin Nestor	Pellegrin Nestor	Pellegrin Nestor	Pellegrin Joseph Henri	DPT 13	DPT 13
1909	DPT 13	Pellegrin Joseph Henri	DPT 13	DPT 13	DPT 13	Pellegrin Joseph Henri	‘’	‘’
1973	‘’	Pellegrin Gaston	‘’	‘’	‘’	Pellegrin Gaston	‘’	‘’
1999	‘’	Pellegrin Jean	‘’	‘’	‘’	Pellegrin Claude	‘’	‘’

DPT 13 = Département des Bouches du Rhône.

PETITE HISTOIRE DU BOMBYX DU MURIER BLANC A ROGNES

Jacky JOURDAN

En ce début de XXIe siècle nous découvrons, au cours de promenades dans la campagne et les coteaux de Rognes, de très vieux mûriers blancs tortueux et solitaires. Une allée de ces anciens mûriers, conduisant au Grand Saint-Jean, nous interpelle encore plus.

Allée du Grand Saint-Jean.

En questionnant les anciens du village, il fut très difficile de se remémorer l'origine de leur plantation. Certains ont le souvenir comme monsieur Paul PELLEGRIN, d'avoir cueilli des feuilles de mûrier à la ferme « Robert » des jours de grand mistral. Sous ce vent violent de Provence, la cueillette des feuilles était alors périlleuse.

Il nous raconte qu'un certain mois de juin, en rentrant dans la magnanerie, des petits grignotements se répondaient dans les claies où se tenaient les cocons suspendus dans un entrelacs de branchages. Catastrophe ! Branle-bas de combat ! Vite de l'eau chaude ! Toute la maisonnée récolta les cocons et les plongea sans ménagement dans l'eau afin de tuer la chrysalide. Sans cela, le papillon, en sortant, couperait le fil de soie.

Monsieur ROUBAUD, propriétaire de cette ferme, cherchant dans ses souvenirs témoigne que les anciens membres de sa grande famille avaient le goût à faire de longs voyages. En particulier, au XVIIIe siècle, un cousin était parti en Chine et avait ramené des « graines » de vers à soie. Peut-être ces vers à soie en étaient-ils des descendants ?

Peu à peu le travail de l'élevage du bombyx à Rognes se fait jour. Le cousin de Paul, monsieur Claude PELLEGRIN (frère de Jeannot) né à Caire Val et ayant grandi dans cette propriété, nous communique ses souvenirs de la magnanerie de la ferme : « J'ai connu cette partie du corps de ferme avec au rez-de-chaussée une écurie et à l'étage un grenier à foin. Autrefois et selon mes sources, vers 1850 ces deux pièces étaient une magnanerie. Pour preuves, les trous encore visibles dans les quatre murs dans la pièce du haut et d'autres, que j'ai vus en bas également sur quatre murs. Les intervalles entre les trous sont de 0,70 m en hauteur et 1,80 m en longueur.

Trous recevant les supports en bois

Ces trous recevaient des supports en bois qui dépassaient de 0,50 m environ et qui supportaient des étagères ou claies sur lesquelles on élevait des vers avec des feuilles de mûriers. Cet élevage apportait un revenu complémentaire aux fermiers qui vendaient les cocons à des

collecteurs pour des filatures. Ces dernières extrayaient des cocons, après plusieurs traitements en eau chaude, un fil d'une longueur d'environ 350 m et d'une grosseur inférieure à 12 deniers. Le denier est équivalent au poids en grammes de 9 000 m de fil. Le denier est remplacé aujourd'hui par le tex qui est le poids en grammes de 10 000 m de fil. On doit pouvoir retrouver dans les anciennes bastides des traces d'anciens élevages.

Il n'y avait pas que les bastides à Rognes qui possédaient des magnaneries. Les particuliers en avaient également dans leurs greniers.

Dans le village, une maison du XVIIe à trois étages possédait en son grenier une magnanerie. Actuellement, malgré la modernisation de cette pièce, on observe encore des traces d'aménagement d'élevage. On remarque une petite cheminée pour maintenir une certaine température. En effet les œufs du papillon bombyx, appelés graines, conservés au frais en cave, devaient être portés à température ambiante autour de 23°. A côté, un renfoncement du mur correspondait à une trappe que l'on repère aussi à l'extérieur du bâtiment. Celle-ci servait à monter les fagots de feuilles de mûriers à l'aide d'une poulie. Enfin sous une partie de la toiture, en sous-pente, des traverses de bois particulièrement bien entretenues laissent imaginer le départ des claies contre les murs.

Lors du tremblement de terre, le 11 juin 1909, un pan de la façade d'une maison place Vivaux, aujourd'hui place du 14 juillet, s'était en partie effondré. Monsieur Jean-Philippe GAY a trouvé une photo sur plaque de verre où l'on distingue très bien les claies abritant un élevage de vers à soie.

Maison de la place Vivaux avec les claies

Pendant cette période qui fut catastrophique pour le village, dès le 6 novembre 1909, monsieur Julien BONNAUD, maire, fait paraître un arrêté qui nous est parvenu grâce à monsieur Léon POUTET alors correspondant du journal Le Petit Marseillais : « les éleveurs de vers à soie sont informés que la prime à la sériciculture sera payée le mercredi 10 du courant ».

Puis les annonces continuent, d'abord le 10 juin 1910 : « monsieur le Maire informe les éleveurs de vers à soie que les pesées de cocons auront lieu de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir. Les bulletins de vente ne seront pas acceptés ; seuls ceux qui présenteront les cocons au pesage bénéficieront de la prime ». Et ensuite le 20 juin 1911 : « monsieur le Maire de Rognes nous communique l'avis suivant : les éducateurs de vers à soie sont informés que les pesées de cocons auront lieu, cette année, à la mairie, tous les jours, les dimanches exceptés, de 10 heures à 11 heures du matin, et de 5 heures à 6 heures du soir, et ce sous le contrôle des contributions indirectes. En présentant les cocons, l'éducateur devra aussi présenter la boîte qui contenait les graines, ainsi que le bulletin de déclaration. »

Nous comprenons par ces chroniques que la culture de ce ver était donc importante et très surveillée à Rognes.

En 1913, juste avant la Grande Guerre de 1914-1918, monsieur Abel ROUBIN, militaire, écrivit à ses parents, fermiers à Rognes au quartier de Versaille : « ça me fait plaisir que les vers soient bien allés car cela encourage ».

Puis la culture a cessé progressivement. Après la guerre de 1940, on donnait encore aux élèves des graines pour leur expliquer le laborieux travail autour de la soie. En 1954, tout disparaît et tout s'oublie avec l'arrivée des fibres synthétiques.

L'IMPRIMERIE SCOLAIRE DE MONSIEUR BRIOLE DE 1947 A 1952

Annie BELLON et Marie-Paule PECOUT

Monsieur BRIOLE, instituteur à Rognes pendant de nombreuses années, a adhéré à la pédagogie FREINET et c'est ainsi que le journal « LA GRAPPE » a été édité à l'école de Rognes à partir d'avril 1947.

Célestin FREINET (1896-1966) était un pédagogue français qui a développé, avec l'aide de sa femme et tout un réseau d'instituteurs, une série de techniques pédagogiques basées sur l'expression libre des enfants : texte libre, dessin libre, correspondance interscolaire, imprimerie.

Un premier article sur La Grappe avait été rédigé par monsieur BARBIER dans les Annales n° 39, pages 14, 15 et 16. Quelques rectifications de dates se sont imposées.

Certains élèves de l'époque de monsieur et madame BRIOLE, et, de monsieur et madame JACQUEMES, ont conservé des fascicules ; ils nous les ont confiés afin de les scanner pour la mémoire de Rognes.

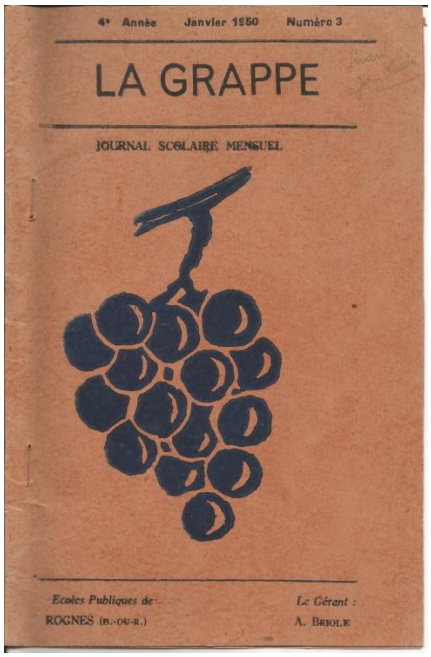

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à Monsieur Kléber MAGNETTO (1937-2017) qui avait gardé précieusement les numéros dans lesquels il avait écrit des articles ou illustré des textes par ses dessins ainsi qu’à Monsieur Jean-Claude GIRARD qui nous a aussi confié sa collection. Au total une vingtaine de journaux mensuels est enregistrée.

Il semble que « LA GRAPPE » a été éditée jusqu'en juin 1952, sachant que ce journal était mensuel, environ 40 fascicules ont dû voir le jour... Jusqu'à présent, nous n'en avons retrouvé que la moitié.

Les textes des enfants de l'époque (qui sont les grands-parents actuels !) évoquent la vie quotidienne à Rognes dans les années « 50 ».

Nous allons en transcrire quelques-uns, chaque année, dans nos Annales.

Nous avons rencontré, il y a quelque temps, trois anciens élèves de monsieur BRIOLE, après avoir retrouvé l'imprimerie bien rangée dans un placard de l'école VERRIER et qui a suivi le déménagement puisqu'à l'époque, les élèves l'utilisaient à l'école du « Boulevard ». Maryse PELLEGRIN, Jean-Claude GIRARD et Robert BASTARD nous ont expliqué les différentes étapes du fonctionnement de leur imprimerie et nous ont livré leurs souvenirs.

De gauche à droite : Robert BASTARD, Maryse PELLEGRIN, Raymond PECOUT et Jean-Claude GIRARD

Le plus souvent, les textes étaient d'abord rédigés à la maison, le jeudi, jour de repos à cette époque-là. Jean-Claude se souvient : « En classe chacun lisait son texte, ceux qui étaient choisis étaient corrigés collectivement puis imprimés ».

Pour cela, il fallait :

1 - choisir les lettres en plomb rangées dans les grands casiers que l'on voit sur la photo, les placer en « miroir » sur les réglettes ;

2 - penser aux espaces entre les mots qui étaient des éléments spéciaux, et, entre les lignes avec des baguettes plus ou moins larges ;

3 - serrer les mots sur la ligne puis les fixer en vissant les extrémités ;

4 - ranger les lignes les unes sous les autres dans l'ordre, dans le cadre prévu à cet effet ;

5 - encrer les lettres, puis imprimer feuille à feuille en fermant chaque fois la presse sur une nouvelle page.

Robert a précisé : « Les plus petits utilisaient des lettres plus grosses, et seuls les grands passaient l'encre avec le rouleau ».

Les lettres en plomb disposées en miroir,
les réglettes et leur vis,
les baguettes de différentes tailles pour l'espacement des lignes

Installation du matériel dans le cadre

Les réglettes rangées dans la presse

Les sujets choisis par les plus petits tournaient beaucoup autour des animaux domestiques ou des animaux des champs.

Les plus grands (les cours moyens et la classe de fin d'étude) évoquaient leurs voyages et transcrivaient leurs enquêtes sur la vie à Rognes.

Kléber a participé dès la parution du premier journal en avril 1947, il avait 10 ans et nous apprenons ainsi que les enfants allaient à l'école en vélo, malgré la distance et le retour en côte !

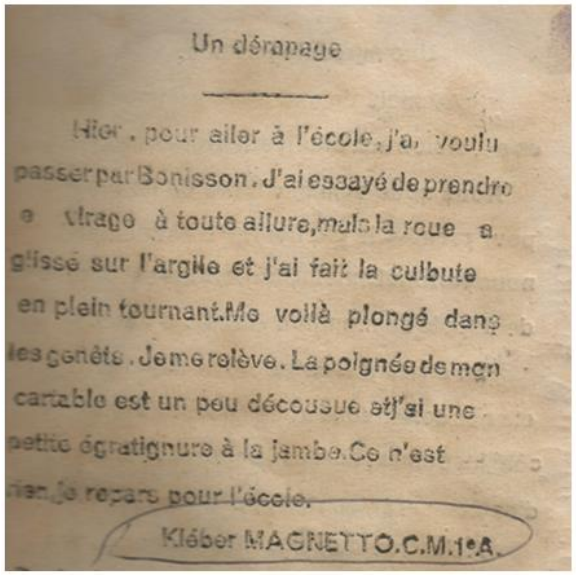

Un dérapage

Hier, pour aller à l'école, j'ai voulu passer par Bonisson. J'ai essayé de prendre le virage à toute allure, mais la roue a glissé sur l'argile et j'ai fait la culbute en plein tournant. Me voilà plongé dans les genêts. Je me relève. La poignée de mon cartable est un peu décousue et j'ai une petite égratignure à la jambe. Ce n'est rien. Je repars pour l'école.

Kléber MAGNETTO. C.M.1eA.

Un dérapage.

Hier, pour aller à l'école, j'ai voulu passer par Bonisson. J'ai essayé de prendre le virage à toute allure, mais la roue a glissé sur l'argile et j'ai fait la culbute en plein tournant. Me voilà plongé dans les genêts. Je me relève. La poignée de mon cartable est un peu décousue et j'ai une petite égratignure à la jambe. Ce n'est rien. Je repars pour l'école.

Kléber MAGNETTO. C.M.1eA

Pour son premier essai journalistique en janvier 1949, Robert âgé de 5 ans, était au Cours Préparatoire 1 avec madame JACQUEMES.

Il semble par ce petit récit que les enfants accompagnaient leurs parents aux travaux des champs, qu'il y avait peu de tracteurs et son père, Jules, l'avait installé sur le mulet pour lui faire plaisir !

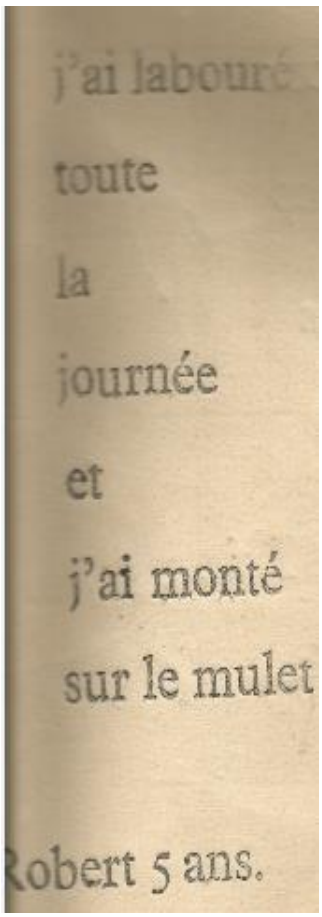
j'ai labouré
toute
la
journée
et
j'ai monté
sur le mulet

Robert 5 ans.

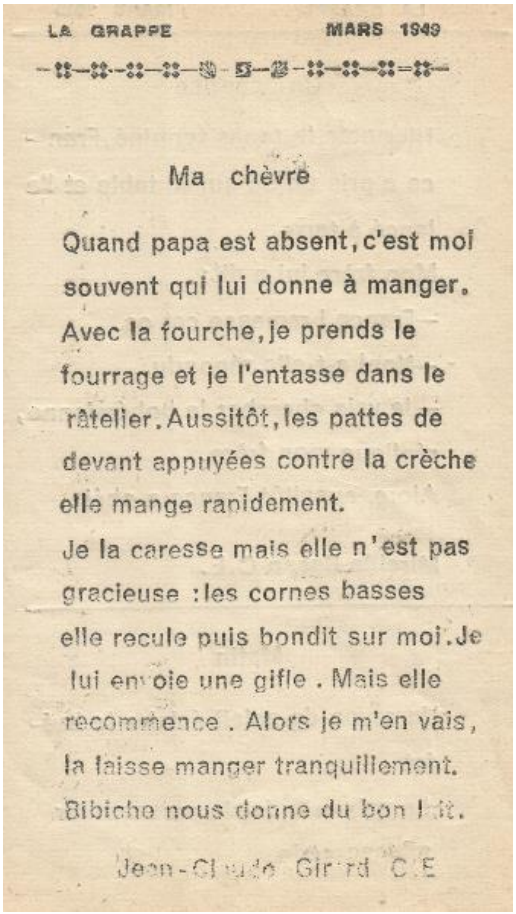
LA GRAPPE MARS 1949

Ma chèvre

Quand papa est absent, c'est moi souvent qui lui donne à manger. Avec la fourche, je prends le fourrage et je l'entasse dans le râtelier. Aussitôt, les pattes de devant appuyées contre la crèche elle mange rapidement.
Je la caresse mais elle n'est pas gracieuse : les cornes basses elle recule puis bondit sur moi. Je lui envoie une gifle. Mais elle recommence. Alors je m'en vais, la laisse manger tranquillement.
Bibiche nous donne du bon lait.

Jean-Claude Girard C.E

A 8 ans, Jean-Claude était déjà intéressé par le monde des chèvres et participait activement aux travaux de la ferme. Son fils, Hugues, est aujourd'hui le chevrier de la ferme de Brégalon.

Quant à Maryse, elle était intrépide avec sa sœur et ses camarades pour leur journée de repos. C'était l'occasion d'écrire un texte sur des jeux bien loin des « tablettes » actuelles.

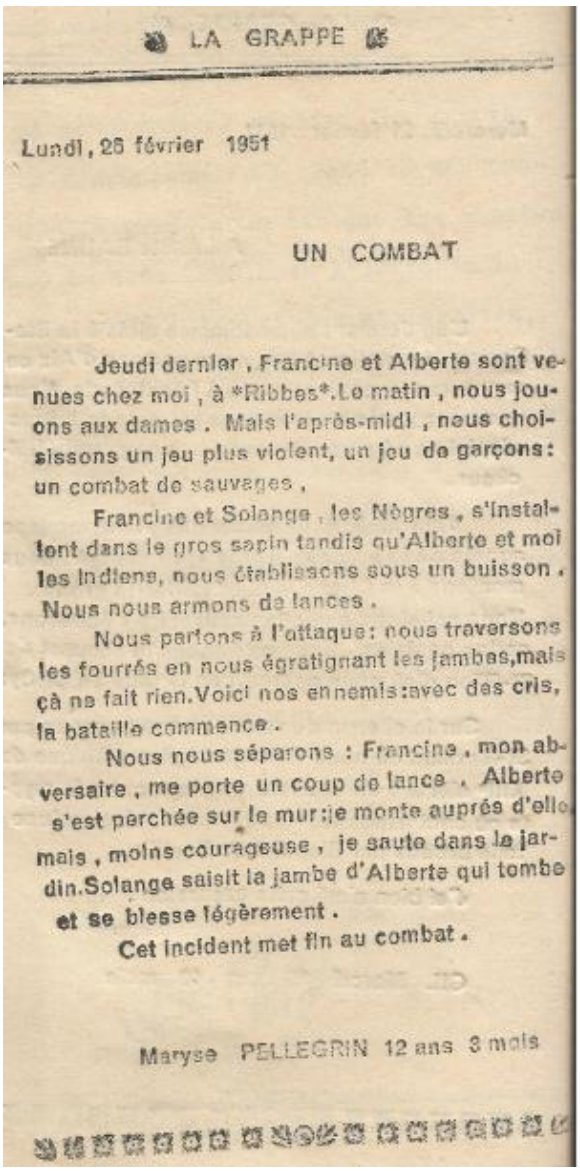

LA GRAPPE

Lundi, 26 février 1951

UN COMBAT

Jeudi dernier, Francine et Alberte sont venues chez moi, à *Ribbes*. Le matin, nous jouons aux dames. Mais l'après-midi, nous choisissons un jeu plus violent, un jeu de garçons: un combat de sauvages.

Francine et Solange, les Nègres, s'installent dans le gros sapin tandis qu'Alberte et moi les Indiens, nous établissons sous un buisson. Nous nous armons de lances.

Nous partons à l'attaque: nous traversons les fourrés en nous égratignant les jambes, mais çà ne fait rien. Voici nos ennemis: avec des cris, la bataille commence.

Nous nous séparons : Francine, mon adversaire, me porte un coup de lance. Alberte s'est perchée sur le mur; je monte auprès d'elle, mais, moins courageuse, je saute dans le jardin. Solange saisit la jambe d'Alberte qui tombe et se blesse légèrement.

Cet incident met fin au combat.

Maryse PELLEGRIN 12 ans 3 mois

Voilà une activité scolaire qui était très appréciée des élèves : plusieurs ont témoigné « on s'amusait bien pour imprimer ! ». Mais les parents n'étaient pas du même avis. La maman de Jean-Claude semblait ne pas apprécier cette nouvelle pédagogie et trouvait que les élèves étaient souvent en sorties.

C'était sans tenir compte de l'intense travail fourni pour l'élaboration du texte :

- les corrections collectives avec toutes les leçons de grammaire, conjugaison et vocabulaire sous-jacentes ;

- puis la manipulation du matériel de l'imprimerie demandait de la concentration, de la rigueur, et le fait de placer lettre après lettre permettait aux élèves de mémoriser l'orthographe.

Rendez-vous l'année prochaine pour une sélection de textes qui nous feront remonter le temps !

DEPLORATION

Paule DUBUIS

C'est lors d'une visite-conférence de l'église, Notre-Dame de l'Assomption de Rognes, dans le cadre des visites du Patrimoine que je devais assurer, alors que cette œuvre était momentanément placée, et, mal placée derrière le banc du flanc droit de la nef de l'église, qu'est née l'obligation que je me suis faite de parler de ce tableau, pour avoir quelque chose à dire à ce type de public inconnu pour moi, au départ de mon circuit.

Mes recherches ont été hâtives et limitées : c'est un peu comme devant une feuille blanche à l'examen ; il faut travailler avec tous les éléments dont on dispose, la connaissance acquise et surtout l'observation qui permet une analyse.

Plus tard, j'ai voulu voir si la date qui me venait à l'esprit était caduque et si l'on ne pouvait pas la prolonger dans le siècle suivant.

Pour ces journées du Patrimoine, alors qu'on me demande un article pour les « Amis du Patrimoine », je reviens sur mon précédent travail et je conclus par ce qui va suivre.

Nous nous trouvons dans une période nouvelle, avec une certaine ambiance artistique, lorsque ce tableau a été réalisé.

On y illustre une scène de « Déploration », et la leçon que nous suggère l'Eglise dans un texte de Saint Luc chapitre 2, verset 34-35 où il raconte que Symeon présent dit qu'un enfant provoquera la chute d'Israël, qu'il sera un signe de contradiction et que l'âme de la Vierge sera traversée d'un glaive... alors que les parents de Jésus étaient venus le présenter au Temple.

Figurent donc : le corps de Jésus crucifié, Sainte Marie-Madeleine cachant ses pleurs et sa douleur dans ses mains, l'obscurcissement du ciel à la mort de Jésus, et, la souffrance évidente de sa mère, on voit un glaive la traverser.

La narration iconographique est précise, elle exprime, avec beaucoup de retenue, sa souffrance et la dignité de son maintien.

Le traitement du corps de son fils, la douleur de Marie-Madeleine nous sont décrits avec une simplicité quasi naturelle. On y décèle, cependant, un relent d'afféterie qui nous replace dans une des phases du maniérisme ; ce sont ces petits détails à découvrir qui nous permettent de donner une fourchette de datation à l'œuvre, puisque nous n'avons ni nom de peintre, ni date de réalisation, aucun nom de propriétaire, de famille de maison, de couvent, d'église ou d'établissement religieux à qui l'œuvre est destinée. Nous n'avons pas retrouvé d'acte ou de commande officiels pour nous guider.

Ma modeste étude balaie le XVIe siècle et les premières années du XVIIe : sous LOUIS XIII, on rencontre encore des tableaux réalisés de façon dépouillée et de facture sobre, ils témoignent d'une ambiance, ils sont l'expression de ce que doit être un tableau de la Contre-Réforme.

J'ai parlé de maniérisme, c'est un style à la mode, surtout en Italie, qui se situe entre la Renaissance et le Baroque. Il réalise des œuvres apparues dans les premières années du XVIe siècle. C'est un art recherché, c'est plutôt un art de cour qui aime la fantaisie.

Ce maniérisme va se répandre dans toute l'Europe. Les tableaux qui le reflètent sont des produits empreints de fantaisie, d'élégance, voire de préciosité, où l'organisation de l'espace disparaît, les images se superposent, les figures se tordent, l'artiste imagine ; il imagine avec un art certain.

En France, sous FRANÇOIS 1er, des échanges avec l'Italie ont lieu. Le roi va appeler à sa cour des peintres tels LEONARD, Andrea del SARTO, ROSSO.

Sous FRANÇOIS 1er et HENRI II, la cour de France est élégante. Les gens ont du brio, de l'esprit ; l'époque maniériste en grande partie est représentée par la grande galerie du château de Fontainebleau décorée par ROSSO ; il travaille avec Le PRIMATICE.

En Italie PONTORMO est considéré comme le peintre qui ouvre la voie au maniérisme ; cependant des peintres comme RAPHAËL, FRA BARTOLOMEO, Andréa del SARTO, MICHEL-ANGE à ses débuts, sont encore considérés comme des peintres classiques. Il y a dans leurs œuvres un équilibre entre le réel et l'idéal.

Les Maniéristes sont anticlassiques ; cependant ce courant va se répandre dans toute l'Europe, en invitant le spectateur à imaginer ce qu'il sous-entend.

Le XVIe siècle, époque de troubles, de guerres, d'épidémies, de désordres est aussi le siècle de la Contre-Réforme et celui du Concile de Trente qui va imposer sa règle jusqu'à la fin du siècle et plus. Ces œuvres de facture maniériste ne vont pas toucher la masse du peuple : c'est un art de cour qui s'adresse à des gens de culture autre. Mais l'esprit de la Réforme va se laisser emporter par le tempérament baroque de Rome qui, lui, sera plus populaire, et par ce fait pourra plus facilement se faire comprendre par un plus grand nombre et le peuple de Dieu va mieux saisir les leçons de l'Eglise.

Les Maniéristes, donc, vers la fin du siècle vont se soumettre davantage à la règle de la Contre-Réforme et celles du Concile de Trente.

C'est pourquoi ce tableau s'adresse à un public plutôt averti ; mais il s'exprime avec une pointe de maniérisme et beaucoup de retenue dans l'atmosphère de l'événement qu'il veut narrer.

Je suggère une fourchette de la fin du XVIe siècle au tout début du XVIIe au plus tard ; pour moi, c'est une œuvre de la Contre-Réforme ; on se conforme aux règles du Concile de Trente.

Pour mémoire : il faudrait comparer ces œuvres réalisées, en observer notamment, la position du corps, les attitudes, le rendu des tissus, la facture des plis du périzonium (pagne du Christ), du creux de l'estomac du Christ, la position de ses bras, la chute des mains, leurs contours, le visage du Christ, sa barbe, son teint. Cette tendance à construire la composition du tableau verticalement.

Des projections sur écran seraient certes plus parlantes que mes descriptions écrites.

Tous ces détails que je relève sont à comparer avec des œuvres telles que :

- Jean GOUJON, bas-relief, 1541; Louvre ;
- Pietro PERUGINO, Le PERUGIN Déploration du Christ 1495, Santa Chiara, Florence ;
- Fra BARTOLOMEO: Déploration avec Saint Pierre et Saint Paul 1511-1512 ; palais PITTI, Florence ;
- Andrea Del SARTO: Déploration du Christ 1523; palais PITTI, Florence ;

- Fiorentino ROSSO 1495-1540 : Déposition 1521; pinacothèque, Volterra ;
- PONTORMO : Déposition 1525-1528, Santa Félicita, Florence ;
- BRONZINO : Christ mort, pleuré par la Vierge et Marie-Madeleine, Déploration1540 ; galerie des offices, Florence ;
- Stefano PIERI : Déploration 1587, galerie de l'académie, Florence ;
- Étienne PESON : Pietà, Déploration, Mise au tombeau 1515 ; musée des beaux arts, Marseille.

Il arrive parfois qu'une œuvre soit appelée Pietà, Déposition, Déploration.

La Déploration est dépouillée ; le plus souvent la présence de la Croix ou d'une partie est toujours représentée. Il est cependant intéressant de voir comment sont traités les tissus, le périzonium, les linges, leurs plis qui animent les tissus pour arriver à déterminer une datation.

Pour Rognes, c'est avec le père Jean-Luc MICHEL que le titre de Déploration a été retenu.

SAINT DENIS, PATRON DE ROGNES

Michel BARBIER

Tableau de Saint Denis et de ses compagnons dans la chapelle Saint-Denis

En fait ils sont quatre saints patrons à veiller sur les Rognens, depuis la nuit des temps : Denis et ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère, auxquels est venu s'ajouter plus tard Marcellin.

L'abbé MARTIN, notre historien de Rognes, date de 739 le transfert sur la colline du Foussa du village installé jusqu'alors au nord de la plaine des Cannes (sans doute dans l'espace s'étendant aujourd'hui entre la chapelle Saint-Marcellin et la bastide de Ribbe).

C'est pour échapper aux exactions des Sarrasins que nos ancêtres auraient renoncé aux commodités de la plaine, pour occuper, comme beaucoup d'autres villages à l'époque, le site moins praticable mais plus sûr d'une haute colline.

L'historien-curé, décrivant cette installation sur le plateau sommital du Foussa, écrit : « ... *comme ils étaient chrétiens, ils y bâtirent une petite chapelle sous le vocable de la Vierge montant au ciel, et sous la protection de Saint Denis, évêque de Paris, et de ses compagnons »*[1].

Le village qui, au fil des siècles, débordera du plateau et se répandra sur les pentes, date donc, si l'on en croit l'abbé MARTIN, du début du VIIIe siècle, et Saint Denis était déjà le protecteur que ses habitants s'étaient choisi. Marcellin, son second patron, est sans doute arrivé plus tard. Mais il apparaît lui aussi très anciennement dans l'histoire de Rognes. Un cartulaire du monastère de Saint-Victor de Marseille, à la date du 24 juin 840, fait état de la donation à Saint-Victor d'un domaine nommé *Villa bedata « cum capella in honore Sancti Marcelli »*. Celui qui fut évêque d'Embrun au IVe siècle, invoqué par les Alpins dans leur lutte contre l'envahisseur, est devenu patron de Rognes en raison probablement de cette réputation du saint, les Rognens ayant eu, eux aussi, à souffrir des incursions sarrasines, dont les premières eurent lieu au début du VIIIe siècle. Il se peut que Saint Denis, le premier évêque de Paris, personnage sacré plus prestigieux que son homologue d'Embrun, ait été choisi plus anciennement encore, le christianisme s'étant très tôt implanté en Provence, du temps où les Rognens habitaient la plaine, protégés encore par la « Pax Romana ».

Au Moyen Age, l'histoire de Saint Denis est mal connue. A-t-il été martyrisé au Ier ou au IIIe siècle, sous l'empereur DECIUS ? Elle est mal connue mais pourtant célèbre ; le culte du saint était déjà répandu vers l'an 500. On confondait d'ailleurs l'évêque avec d'autres saints, notamment avec Denys l'Aréopagite, le converti de saint Paul à Athènes. La légende de toute façon suppléera vite à l'histoire. Denis, après sa décapitation, ramasse sa tête et la porte dans les rues de Paris…

Y a-t-il eu une rivalité entre les deux saints patrons chez les premiers habitants du Foussa ? Denis avait donc son autel dans la chapelle Sainte-Marie du Foussa, mais c'est Marcellin qui fut honoré, dès 840 et sans doute avant, d'une chapelle à son nom, et l'on sait qu'elle jouera un rôle

[1] Annales n°1 p. 24

important dans l'histoire de la Communauté. La fête de Saint Marcellin était célébrée chaque année, au mois d'avril, et donnait lieu à des rites religieux : procession, messe, dont notre fête actuelle de Saint Marcellin, en septembre, est un lointain souvenir. Naguère elle était aussi l'occasion du renouvellement des autorités civiles. Marcellin semblait tenir le premier rôle comme saint patron.

Ce n'est qu'au XVIe siècle que Denis et ses compagnons martyrs eurent à Rognes leur premier lieu de culte. L'abbé MARTIN écrit d'ailleurs : « *Celle-ci (la population) se reproche de n'avoir point encore construit en son honneur un oratoire particulier… »*[2]. En 1567, on décida d'acheter « *une maison dans le village pour en faire une chapelle »*[3]. Jean FABRE, pour vingt-cinq florins et la promesse d'y être enterrés, lui et sa famille, proposa une maison qui fut transformée en chapelle. L'édifice exista, dans l'actuelle rue des Pénitents jusqu'au tremblement de terre de 1909, et ses ruines étaient encore visibles jusqu'à une date récente. Quelques vestiges décorent toujours le haut mur, au nord, là où devait se dresser l'autel de Saint Denis.

Mais revenons un instant sur le Rognes médiéval. L'abbé MARTIN rapporte, pour l'année 1242, à une époque où, selon lui, la Communauté jouissait encore de toute sa liberté et vivait heureuse, un fait qui prouve la fidélité des villageois à leur premier patron : « *Elle voulut (…) témoigner à Dieu sa reconnaissance en faisant à la paroisse présent d'un ostensoir en vermeil…* ». Les deux faces de l'ostensoir présentaient des décorations en relief, d'un côté l'image de la Sainte Vierge, de l'autre celle de Saint Denis. A travers cet objet de culte - qui a malheureusement disparu - on retrouve l'association très ancienne entre Notre-Dame et le saint évêque de Paris, comme protecteurs du village.

Guiral ALMES a consacré un long article, dans le second volume des Annales, à la chapelle des Pénitents. C'est en effet sous ce nom qu'est connue la chapelle dédiée d'abord à Saint Denis. De 1567 au début du XVIIe siècle, pendant une cinquantaine d'années donc, elle dut jouer son rôle de chapelle Saint-Denis. Il existait parmi les nombreuses associations pieuses qui regroupaient les laïcs du village, une confrérie de Saint Denis. On imagine qu'elle disposait de ce lieu en priorité, et nous savons qu'un office avait lieu une fois l'an, sans doute le jour de la Saint Denis, le 9 octobre, réunissant probablement ce jour-là une grande assemblée de fidèles.

Mais la création au début du XVIIe siècle d'une confrérie de Pénitents blancs changea les choses. N'ayant pas de local à fournir aux nouveaux confrères, la Communauté décida de leur attribuer la chapelle Saint-Denis. En 1696 les nouveaux occupants refont la façade de l'édifice qu'ils ornent notamment de deux statues de pénitents en prière. On peut voir cette façade avec les deux statues à la page 121 du livre « Rognes, histoire et mémoire ».

---

[2] Annales n°4 p. 263

[3] Idem

Revenons au XVIe siècle, précisément en 1557, quelques années avant que ne commencent les guerres de religion, dont Rognes, nanti de sa citadelle, eut pourtant à souffrir, comme toute la Provence. Cette année-là, la Communauté décide de procéder à la restauration de l'église paroissiale. Il s'agissait à l'époque de l'église Saint-Martin, sise dans le quartier du même nom sur le flanc sud-ouest du Foussa. Elle avait remplacé la première chapelle du sommet.

L'abbé MARTIN fait un récit détaillé de la visite du commissaire nommé par le Parlement d'Aix, pour évaluer les travaux. Saint-Martin était en effet dans un état pitoyable : plafonds crevés, murs branlants ; les réparations furent décidées et exécutées, prolongeant l'existence de l'édifice pendant une quarantaine d'années jusqu'en 1607, où fut décidée la construction d'une nouvelle église, plus grande, sur le rempart ; c'est l'église Notre-Dame de l'Assomption que nous connaissons.

L'historien de Rognes nous apprend que Saint Denis avait, comme on pouvait s'y attendre, son autel dans la vieille église Saint-Martin. Cet autel se présentait déjà orné d'un magnifique retable représentant en bas-relief, les statues en bois de l'évêque de Paris flanqué de ses inévitables compagnons de martyre, le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère. C'est ce même retable qui, plus tard, fut descendu à la nouvelle église. (Nous reparlerons plus loin de l'histoire compliquée de cette œuvre majeure).

Le commissaire et ceux qui l'accompagnent constatent et déplorent l'absence de sacristie et d'endroit pour abriter les objets précieux, en particulier des reliques parmi lesquelles « *un os du bras droit de Saint Denis de Paris »*[4]. Marie TAŸ rapporte, au chapitre IX de sa « Monographie du village de Rognes », qu'on institua après la peste de 1720 une procession qui avait lieu le 9 octobre, au cours de laquelle on portait « *un bras en argent massif qui renferme un fragment de cubitus de notre glorieux protecteur »*[5]. Elle ajoute en note que les reliques sont désormais « *enfermées dans un bras en bois argenté »*[6], le premier ayant été vendu à la Révolution avec l'argenterie de la paroisse.

Dans le volume IV des Annales (année 1980) nous trouvons un paragraphe de l'abbé MARTIN traitant des foires à Rognes. Traditionnellement il y en avait quatre. Deux dataient de FRANÇOIS Ier, deux de CHARLES IX. L'une d'elle avait lieu le 9 octobre, jour de la Saint Denis. « *Cette fête y était chômée et célébrée avec beaucoup de solennité ; l'on portait processionnellement les reliques que l'on avait de ce saint »*[7]. Après 1720, date de la fondation de

[4] Annales n°4 p. 252
[5] Annales n°16 p. 92
[6] Annales n°16 p. 92
[7] Annales n°4 p. 261

la seconde chapelle Saint-Denis, sur la route d'Aix, *« la paroisse en procession se rendait à la chapelle »*[8].

Signalons au passage une difficulté de lecture. Marie TAŸ semble indiquer que la procession de Saint Denis, le 9 octobre, fut *« instituée »* en 1720, lors de la peste et de la création de la seconde chapelle. Or l'abbé MARTIN présente cette procession comme beaucoup plus ancienne. On peut se demander par ailleurs où était déposée la relique du saint. Regagnait-elle un reliquaire dans l'église paroissiale, après une simple station à la chapelle Saint-Denis ? Les textes de nos historiens ne le précisent pas. Aujourd'hui la relique de saint Denis occupe avec six autres une cavité creusée dans la pierre d'autel consacrée par l'archevêque d'Aix le 29 septembre 2007, à l'occasion du quatrième centenaire de l'église paroissiale.

Il nous faut parler maintenant de la fondation de cette seconde chapelle Saint-Denis, dont l'érection en 1720, au moment où la peste ravageait la Provence, constitue un épisode étonnant de l'histoire du village. Notons que le quartier où l'on décida d'ériger le monument s'appelait déjà quartier Notre-Dame ou Saint-Denis[9].

Chapelle St Denis - Façade

C'est à l'initiative de son curé, l'abbé d'ALPHERAN, personnage remarquable, qu'on décida de construire une chapelle en l'honneur de Saint Denis et de ses compagnons ; de se mettre ainsi sous la protection de ces grands saints…

[8] Annales n°4 p. 261

[9] Il est possible qu'à l'emplacement choisi se dressait un oratoire à Saint Denis. En bordure du chemin de la Coulade, se voyait naguère une grande pierre taillée qui passait pour être un vestige de cet oratoire. Elle est toujours visible deux cent mètres plus haut.

L'abbé MARTIN raconte comment toute la population du village et des alentours, artisans, bourgeois, paysans, avec le seigneur à leur tête « *jusqu'aux dames et aux femmes du peuple*[10] » unirent leurs efforts pour l'érection de cet oratoire qui fut réalisé en peu de temps. Et il se trouve qu'à Rognes, il n'y eut aucune victime de la peste ! C'est sans doute pour cette raison que la chapelle acquit une grande renommée dans le pays. Par la suite, on venait des villages voisins demander la protection de Saint Denis, notamment contre la rage.

En 1879, une neuvaine eut lieu à la chapelle du saint pour combattre la variole qui sévissait dans le village.

De nombreux ex-voto témoignaient encore, à l'époque de l'abbé, de la reconnaissance des pèlerins. Marie TAŸ pouvait encore voir ces tableautins à la fin du XIXe siècle. Il n'y en a plus trace aujourd'hui. Reste sous la grande toile représentant Saint Denis une plaque de reconnaissance, mais elle date de la guerre de 39-45.

L'autel de Saint-Denis qui se trouve dans l'église paroissiale et le tableau qui orne la chapelle sont les deux grandes œuvres qui représentent le saint patron de Rognes.

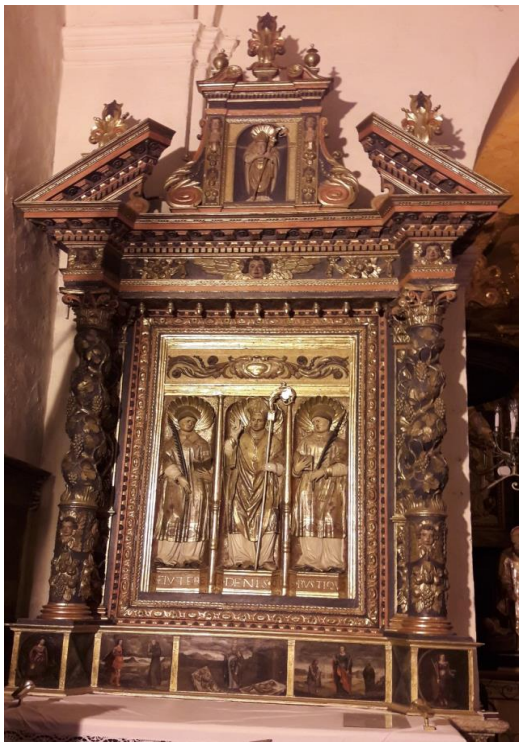

Le retable de Saint Denis à l'église paroissiale

Le bas-relief au-dessus de la porte de la sacristie
Saint Denis portant sa tête

[10] Annales n°11

Le retable, composé de trois statues de bois encadrées de colonnes torses, peut être considéré comme le plus beau des dix qui couvrent les murs de la grande église. C'était déjà l'avis de l'abbé MARTIN qui nous apprend qu'il venait de l'église Saint-Martin : c'est donc une œuvre du XVIe siècle, voire plus ancienne. En fait l'histoire de l'autel Saint-Denis est compliquée. L'historien aixois, Jean BOYER, dans un article traitant des retables provençaux, écrit que le panneau sculpté représentant le saint et ses deux compagnons avait remplacé « *une peinture du même sujet exécutée en 1471 par le peintre aixois Pierre RUFFI* »[11]. La sculpture daterait des années 1540-1550 et serait l'œuvre de sculpteurs aixois : Olivier et Joseph ISNARD. La signature qui apparaît en bas, à droite, sur la robe de Saint Rustique serait celle du peintre-doreur, Pierre ARNAUD, qui en 1653 réalisa la dorure finale, et aussi les tableautins de la prédelle.

La grande toile représentant le même sujet qui décore le mur de la chapelle Saint-Denis, à gauche du chœur, a-t-elle été peinte pour celle-ci dès l'origine ? Marie TAŸ nous dit : « *elle fut bientôt achevée, ornée à l'intérieur d'un tableau représentant en pied Saint Denis et ses compagnons* »[12]. Le tableau surmontait l'autel qui ne fut, lui, achevé qu'en 1880. La toile de grande taille est signée et datée ; seule la date est déchiffrable : 1729. On peut donc penser que c'est bien le tableau exécuté ou acheté pour la chapelle dès le début. Il n'y resta pas. Marie TAŸ évoque les déprédations de 1792. La toile fut sans doute mise à l'abri dès cette époque. De toute façon, les gens qui ont fréquenté le lieu au milieu du siècle dernier assurent que les murs étaient entièrement nus.

On nous a appris que ce tableau, ainsi que celui du mur opposé qui représente une Déploration, avaient été trouvés dans une cave du presbytère et qu'ils avaient longtemps été entreposés sur la tribune située au-dessus de la porte principale de Notre-Dame de l'Assomption. On les avait ainsi soustraits aux pillages des temps de guerre.

Dans les années 2014-2015 les deux tableaux ont été restaurés par une restauratrice professionnelle, madame DINET, et ornent depuis à nouveau la chapelle Saint-Denis redevenue le lieu de culte des Rognens pendant l'été. Signalons dans une allée de la chapelle, une statue du saint, certes peu originale mais de bonne facture.

---

[11] Retables provençaux du XVII et XVIIIe siècles dans le « Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français »

[12] Annales n°16 p. 91

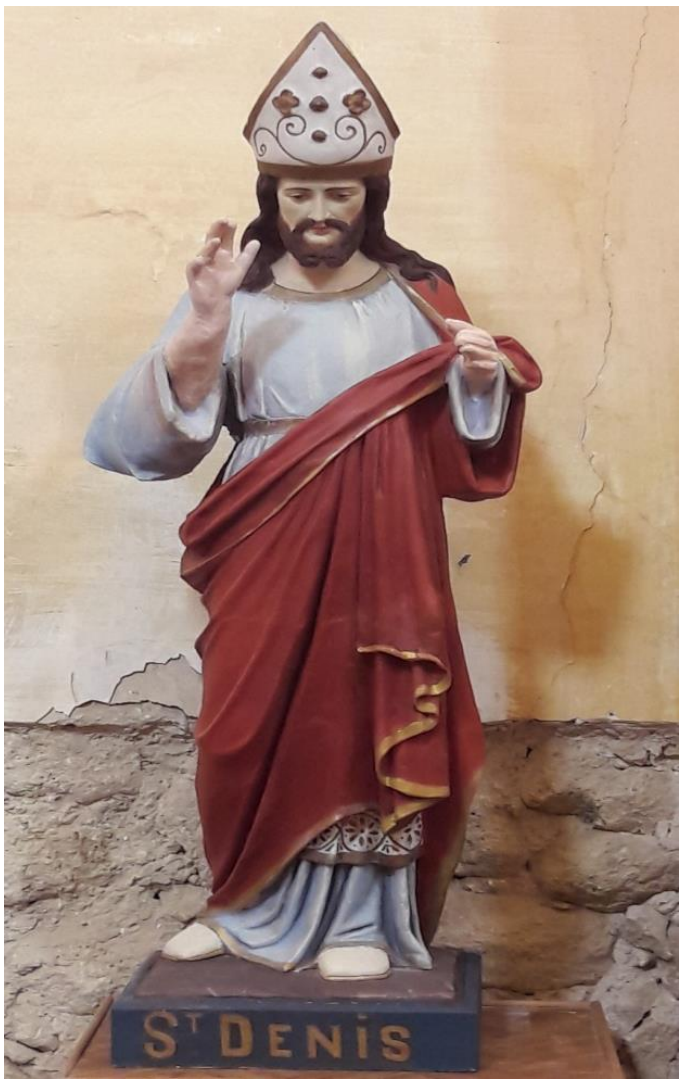

Statue du saint se trouvant actuellement à la chapelle Saint-Denis.

A l'église paroissiale, on ne saurait oublier le bas-relief, au-dessus de la porte de la sacristie, qui représente le saint portant sa tête. Enfin il y a la cloche Denise, qui occupe une baie dans le clocher de la grande église et sur laquelle on peut lire : *Dion, Rust, Eleu, super muros tuos Rogn, constitui custados,* ce que Marie TAŸ traduit ainsi : « *Rognes, j'ai établi gardien sur tes murs les saints Denys, Rustique et Eleuthère* ».

Des pratiques pieuses du passé il nous reste la messe de Saint-Denis qui est célébrée chaque année le 9 octobre. La coutume veut qu'on y distribue à la sortie de l'office de petits pains parfumés à l'anis. Et l'on chante lors de l'office, le « Chant de saint Denis », long de six strophes dont voici le refrain :

« *San Danis, emé fervour*
Implouran (bis) voste secour.
Sus Rougno, o ben defensour !
Escampa voustri favour ».

CONTRAT DE MEGERIE ENTRE PIERRE D'ORAISON, SEIGNEUR DE BEAULIEU ET JACQUES BLANC

Jean-Luc CROIZIER

Le domaine de Beaulieu d'une surface de 265 hectares est situé au nord-est de Rognes. Connu depuis l'antiquité pour la fertilité de son sous-sol volcanique, il a été longtemps la propriété des seigneurs de Rognes puis de familles nobles jusqu'à la Révolution. En 1791, le château et ses terres seront évalués à 27 624 livres.

Le samedi 30 janvier 1700 au château de Beaulieu, Pierre d'ORAISON, écuyer de Marseille, seigneur du dit lieu, a convié Maître Barthélémy GRAS, notaire de Rognes et les futurs métayers, François BLANC de Puyricard avec Jean et Joseph ses deux fils. Sont présents, en qualité de témoins, les « *sieurs* » Jacques ICARD de la ville d'Aix et Jacques BARAGIS de Rognes. A cette date, la terre seigneuriale de Beaulieu a pour confront « *les terres de Monsieur d'OLIVARY, celles de Bres et autres* ».

Selon Maurice COQUET[1], Pierre d'ORAISON a hérité de ce fief par son oncle, André FELIX, décédé sans héritiers. Il le cédera à son tour, le 4 avril 1705, à Pierre SARREBOURG de PONTLEROY de Marseille.

L'objet de cette réunion est de conclure un bail de mégerie[2,3] pour les six ans à venir, soit cinq années de récoltes, en remplacement de Barthélémy ROUBIN, le présent mégier[4].

Ce contrat de métayage est prévu pour commencer à la Toussaint prochaine après les semences et estimé à 3 000 livres de revenus.

Sont alors énumérés les points suivants[5] :

Bétail : Six mules et seize bœufs sont mis à disposition des parties à parts égales et dont la valeur de chaque bête sera estimée *« par amis communs[6] »*. Cent trente et une bêtes à laine seront également mises à disposition de chacune des parties et la laine partagée. La dernière année, la valeur de ces bêtes sera également répartie par moitié : *« les peaux et chairs des bœufs morts sera le tout partagé et pour celle de bétail l'âne, le mégier paiera audit seigneur sa part d'icelle à raison*

---

[1] Livre « La région de Rognes Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire » - 1970 – pages 329 et suite
[2] Mégerie : Bail de métayage « à moitié fruits »
[3] « Bail à mégerie » en Provence, « bail à mèges » dans le Quercy, « bail à clonie partiare » dans le Maine, « grangeage » dans le Vivarais ou « bail à vigneronnage » pour les vignes dans le centre-est
[4] Mégier, mégié, méger = bénéficiaire d'un bail de mégerie
[5] Pour des raisons de commodité, les différents points évoqués au cours des 9 pages du contrat, ont été regroupés par thème
[6] Selon la formule « par amis et/ou parents communs » signifie que ces personnes servaient de médiateurs

d'un sol la livre ». Il sera acheté chaque année deux petits cochons ; le prix sera fixé par le seigneur, ceux-ci seront nourris et entretenus par les mégiers et, lorsqu'ils seront gros et engraissés, le seigneur de Beaulieu en choisira un, et l'autre restera la propriété des mégiers.

Graines : Vingt charges[7], mesure de Rognes (soit environ 3 tonnes) de blé, seront dues au seigneur chaque année. Les graines de blé, seigle, avoine et orge seront réparties par moitié tout en prélevant les semences nécessaires qui seront apportées au château, soit 15 charges de seigle et d'avoine et une charge et demie d'orge. Les nouveaux métayers prendront soin de veiller à ce que les graines de semences soient d'égale quantité et qualité à chaque saison. Le foulage des grains sera pris en charge par moitié par le seigneur : *« les mégiers seront obligés de faire vanat[8] et repaussat[9] toute la moitié du blé qui obtiendra audit seigneur à leur dépend et générallement tous les blés qui se recueilleront pour être partagés »*.

Semences : Quatre hommes seront requis pour les semences, dont un mis à disposition et payé par le seigneur. Tous les quatre seront nourris par les mégiers. Si lors des semences il est nécessaire de louer des charrues, les mégiers nourriront les gens et le bétail mais la location du matériel sera assurée par moitié.

Labourages : Seront effectués par les mégiers avec six araires de mules et bœufs mis à disposition par le seigneur. Il est précisé que ces araires et le bétail ne pourront être utilisés à aucune autre charge que celle de labourage. Quant au louage des bestiaux et des eyguezires[10], la nourriture sera fournie et supportée par les mégiers, ainsi que le paiement des journées des gens travaillant à l'heure.

Fumier : Sera porté par les mégiers dans tous les endroits semés d'avoine et de grains que le seigneur désignera : *« la paille qui sera nécessaire pour les chevaux, trente tombarelailes[11] du fumier pourri et par deux qui sera pris à la cloaque et vingt cinq charges pour son jardinier »*.

Pailles : Seront récupérées et consommées par les bestiaux. Par contre, la pénultième et la dernière année, *« le mégier laissera les pailles réduites dans le grenier à foin bien conditionnées et en bonne faveur, ainsi qu'il les trouvera en entrant »*.

Bois : Les mégiers couperont les saules, ormeaux et peupliers ayant au moins trois ans et lors de ces coupes, il sera prélevé cinquante plançons[12] de saules ou peupliers que les mégiers replanteront à leurs dépens aux endroits que ledit seigneur indiquera. Il ne sera « *aucunement toucher* » aux ormeaux qui sont au dessous du château dit la Gavene jusqu'à la tête du Grand pré.

---

[7] Charge : Mesure utilisée pour fixer le prix du transport des grains (environ 150 kg)
[8] Vanat : Vanner
[9] Repaussat : Tamiser
[10] Eyguezires : (latin equa, ancien provençal eygue) pourrait venir du mot « eyguesier » qui est un conducteur de juments utilisées pour le dépiquage qui consiste à détacher les grains des épis après la moisson
[11] Tombarelailes : tombereau, sorte de charrette
[12] Plançons : jeunes plants

Feuilles des mûriers : Restent la propriété du seigneur *« pour en faire à sa volonté »*.

Vigne : Chaque année, le seigneur se réserve vingt-sept meilherolles[13] (soit environ 1 800 litres) de vin rouge que les mégiers mettront dans les tonneaux. Lors de la taille des vignes, les mégiers porteront la moitié des sarments au château. En outre, ils « *feront annuellement deux journées des cabus[14] pour chacune carterée[15] qu'ils fermeront et y mettront des échallats*[16]*…, se serviront lesdits mégiers d'une paire de mules, pour faire la vendange des raisins des vignes de la dite mégerie* ».

Volailles : Le seigneur se réserve douze chapons, six poules grasses et vingt douzaines d'œufs et la quantité de dindons et volailles qu'il voudra.

Fruits : *« En ce qui en est des noix et amandes, lesdits mégiers les nettoyeront et les remettront audit château à leur frais… émonderont[17] lesdits mégiers tous les arbres, noyers et amandiers des terres de ladite mégerie, se si bon semble audit seigneur de Beaulieu de tenir un homme pour faire faire ledit émondement, le tiendra, le paiera et lesdits mégiers le nourriront »*. Le petit bois issu de cette tâche appartiendra aux émondeurs et le gros bois, les mégiers seront tenus de le porter dans la basse cour du château. Chaque année le seigneur se réserve la moitié des glands qui lui seront portés au château.

Four : Pour cuire le pain du seigneur, les mégiers mettront un homme qu'ils paieront et nourriront et les cendres du four seront partagées équitablement.

Entretien : Chaque année les mégiers fourniront cinquante journées d'hommes et autant pour le seigneur qui s'emploieront aux réparations nécessaires aux terres de la dite mégerie et en tous endroits choisis par le seigneur. Tous les vallats et fossés qui sont dans le dit tènement seront nettoyés et récurés par les mégiers.

Entretien matériel : *« Le candou[18] de maréchal sera payé par lesdits mégiers »*.

Habitation du seigneur : Le seigneur se réserve son château, la basse-cour, les écuries et paillères, les crottes[19], le tout enceint des murailles ainsi que le jardin joignant le château, le pré, le vivier dans l'enclos au devant du château, le petit jardin derrière la basse-cour, la terre et le bâtiment de la Milhaude et ses régalles[20].

---

[13] Meilherolles ou miheirolo : Equivaut à 4 escandaus soit environ 66 litres
[14] Cabus : Sarment de vigne couché en terre (Dictionnaire Trésor dou Felibrige)
[15] Carterée ou quarterée : Mesure de superficie valant environ 2 000 m2
[16] Echalas : piquet de bois servant de tuteur pour une plante ou un arbre
[17] Emonder : Enlever la peau
[18] Candou : contrat avec le maréchal-ferrant
[19] Crotte : En provençal « croto », cave
[20] Régalles : Terrain exposé au sud et abrité du vent

Habitation des mégiers : *« Habiteront lesdits mégiers et sa famille à l'appartement que les précédents mégiers habitaient à part et feu sans pouvoir sous-arrenter*[21] *ou donner à son mégerie ledit tènement en tout ou en partie sans l'après consentement dudit de Beaulieu »*

Jardin pour mégiers : Les mégiers pourront faire un jardin à l'endroit de leur choix, à condition que ce jardin n'excède pas en surface le jardin du seigneur situé derrière la basse-cour. Il leur sera également permis *« sur le midi »*, d'élever deux bourriques et des ânesses *« le croist*[22] *sera partagé »*. En cas de besoin, ils pourront se servir du bétail de labourage mais fourniront l'homme pour sa conduite.

Embauche de personnels : Les mégiers qui embaucheront du personnel supplémentaire, veilleront à embaucher « *des gens propres, suffisants et capables pour vallets et bergers* ». Les bergers embauchés pour la conduite du bétail seront nourris et payés par les mégiers ainsi que les chiens pour la garde du bétail. Chaque berger gardera au maximum quarante bêtes sur deux septerées[23] d'herbe.

Barthélémy ROUBIN, ménager à Rognes, l'actuel mégier promet et s'oblige de fournir à ses futurs successeurs, tous les capitaux, bétail de labour ainsi que les mules, bœufs et âne. Il s'engage de remplacer d'ici la Toussaint tous les animaux morts et *« tout ce qui pourra leur être nécessaire pour ladite mégerie »*.

BLANC père et fils ont affecté et hypothéqué tous les capitaux qui leur seront remis par le seigneur de Beaulieu avec leurs plus-values éventuelles, jusqu'à leur entière restitution.

En conclusion des neuf feuillets de l'acte notarié, le seigneur de Beaulieu s'engage à donner la jouissance des biens énoncés aux conditions ci-dessus. Quant aux mégiers, ils promettent *« en (bon) père de famille, à donner les années de travail et cultiver par temps et saison et sans abus, sous l'obligation des biens et droits présents et à venir des parties »*.

[21] Sous arrenter : Sous-louer
[22] Croist : accroissement due aux naissances, plus-value
[23] Septerée : Surface équivalent à 190 canes environ soit 7,50 ares

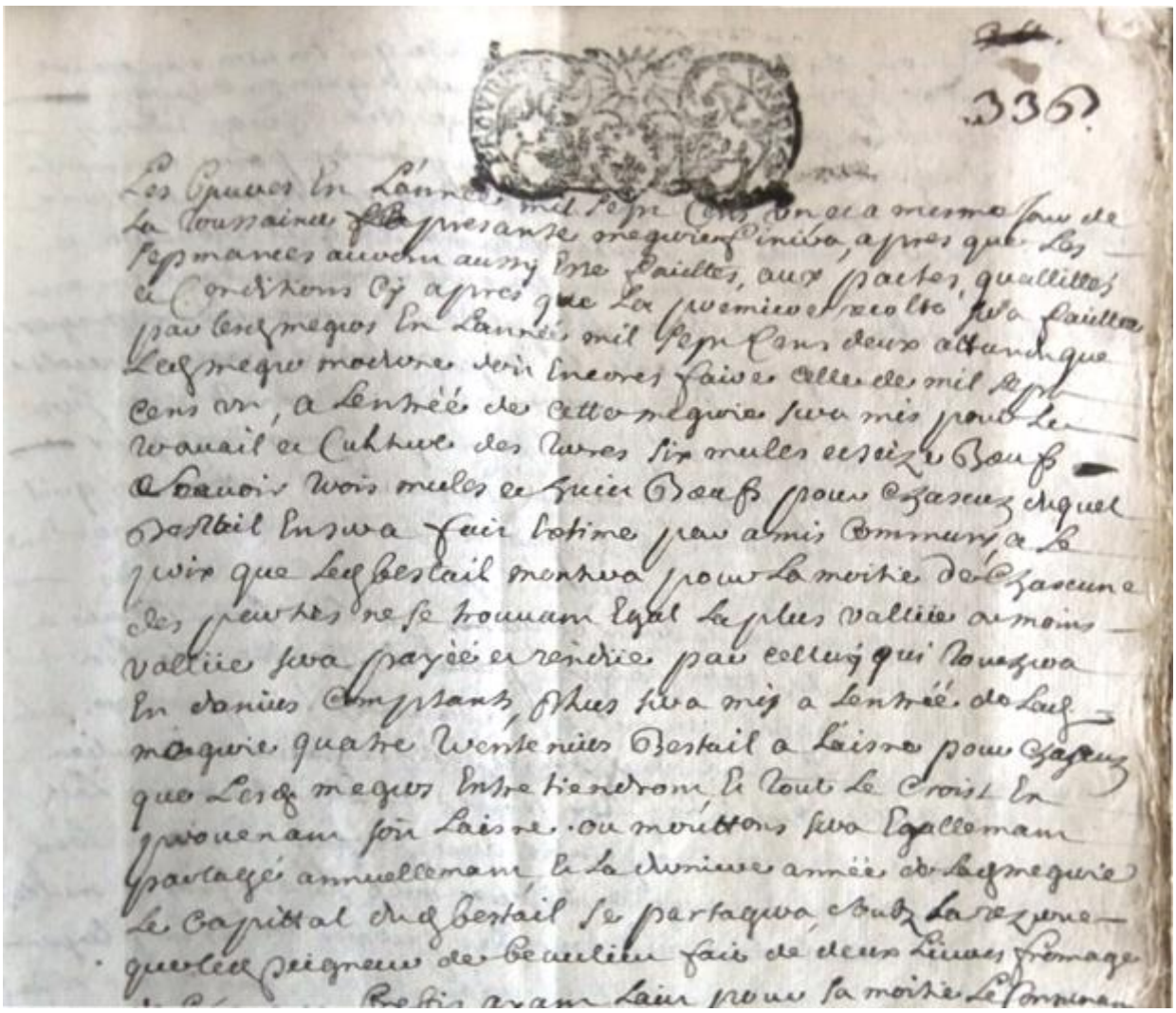

(Extrait du folio 336 recto - AD 13 – 420 E 316)

Antoine JOUVE (1706-1781), exemple d'une migration au XVIIIe siècle, de Rosans (Dauphiné) à Rognes

Danielle KEROURIO-FALIP

L'étude de Michel VOVELLE de 1981 sur les migrations dans la Provence du XVIIIe siècle[1], désigne la basse Provence rurale occidentale comme une entité relativement ouverte sur l'extérieur, dans laquelle les villages avec 30 à 35% de mariages mixtes ne paraissent pas repliés sur eux-mêmes. Il s'agit surtout d'apports de proximité, venant d'un rayon de moins de 10 kilomètres pour la majorité. Les provenances les plus lointaines, minoritaires, se localisent dans les *« diocèses de Riez, Senez, Digne, Sisteron, Gap ou Embrun »*, renvoyant ainsi à l'image d'un milieu alpin où un quotidien plus difficile en fait un réservoir d'émigrants potentiels.

Rognes, village du Bassin d'Aix, traversé au sud par la chaîne de la Trévaresse, tourné aussi vers les rives de la Durance, s'insère dans ce diagnostic migratoire posé par Michel VOVELLE. Une étude rigoureuse et exhaustive serait nécessaire pour étoffer les quelques conclusions tirées de la consultation des registres paroissiaux pour la période du XVIIIe siècle. Les desservants de la paroisse de Rognes mentionnent fréquemment le lieu d'origine des conjoints non natifs dans le cas d'un mariage mixte. Ces indications renvoient au constat de la prégnance de micro-mobilités. On ne va pas chercher trop loin pour marier son fils ou sa fille, dans le terroir de Lambesc, la Roque d'Anthéron, le Puy-Sainte-Réparade, Pélissanne, Lançon, Eguilles, Venelles, Cadenet, Pertuis, Lauris… Mobilité réduite donc privilégiant les environs plus ou moins immédiats, se protégeant d'un caractère trop extérieur, inconnu et donc dérangeant[2]. La migration à Rognes peut être aussi temporaire, saisonnière, marginale, *« migration flottante »* des errants, des travailleurs, des artisans. C'est essentiellement au travers des actes de décès (ou d'actes notariés) que nous appréhendons ces migrants *« d'un jour »*, mendiants dont parfois le nom ou l'origine est connue. Tel celui décédé en avril 1720 *« disant estre de Pernes »* et celui décédé le 20 janvier 1766 de Saignon, travailleurs de la terre itinérants ; comme ce Pierre CHAMBON de *« Saint André de Rosans habitant depuis quelques ans sur le territoire de Saint Christol »*, se dirigeant vers Aix et autres lieux, qui vient mourir à Rognes le 30 décembre 1791 ; artisans comme Jean-Pierre GAUTIER, maçon de la ville

[1] Michel VOVELLE, les migrations en Provence au XVIIIe siècle in recherches régionales n°4 - 1981

[2] Mariages de Marguerite GAY de Lambesc et de Jean-Baptiste CAULAVIER le 8 février 1700, d'Antoine LAUTIN de Venelles avec Catherine DECANIS 10 juillet 1706, de Joseph GRATIAN fils de Benoît, muletier d'Apt et de Marie-Anne MEYNIER fille de Jean, muletier de Rognes le 7 février 1701, de Marianne PALANQUE de Meyrargues et de Claude CORNILLON le 26 novembre 1742, d'Antoine LAURENS de Lançon et de Anne Rose MEYNIER le 26 mai 1755, d'Etienne CARTIER de Lauris, bourrelier résidant à Cadenet et d'Anne Catherine BONNAUD fille de feu Jean, maréchal à forge le 20 avril 1788

de Grignan 24 ans, mort écrasé sous une poutre le 26 mai 1732 et encore Jean BIAT serrurier du Limousin décédé le 4 mars 1766[3]… Migration éphémère que celle des régents des écoles qui, au rythme des contrats passés avec les communautés, ne se placent dans un lieu que pour quelques années, ainsi Germain JOUVE exercera à Rognes de 1760 à 1763, migration forcée pour fuir les épidémies, tout comme le 29 septembre 1650 *« damoiselle Marie AUDIBERT de la ville d'Aix »* se réfugie à Rognes *« à cause du mal contagieux »*[3].

Ces migrations pour un temps, occasionnelles, peuvent se transformer en un établissement définitif par l'union avec un natif ou une native du lieu d'accueil. De tels mariages sont les marqueurs indubitables d'une installation définitive sans retour possible. En 1711 Catherine PAVET, originaire d'Aspremont, diocèse de Gap, épouse Jean AUSSELET ; le 11 novembre 1743 Elisabeth LONG, 40 ans, de Castellane, diocèse de Senez, se marie avec Pierre CAULAVIER, 43 ans, veuf, maître maçon[4]. De tels exemples sont récurrents à Rognes quoique minoritaires dans l'ensemble des mariages mixtes. Nous avons retenu l'exemple de l'un de ces exilés, venu des confins alpins pour nous permettre de mieux comprendre à travers ce modèle l'exode, en l'occurrence celui des gavots (originaires de Gap et par extension ceux qui arrivent des montagnes), leur redistribution et leur insertion dans le bas pays.

Antoine JOUVE, *« de Rosans diocèse de Gap en Dauphiné »*, se marie le 8 mai 1742 à Rognes avec Marie Magdeleine CAILLET (1703-1762) fille de Denis CAILLET, tisseur à toile et de Marguerite DECANIS. L'époux a reçu le consentement de sa mère Marguerite BONNET veuve de Jacques JOUVE, attesté par un acte du notaire royal de Rosans, maître GIVOUDAN du premier mai 1741[5].

Antoine JOUVE de Rosans

Rosans en Dauphiné, ancien castrum et bastion protestant, détenu depuis la fin du XVIe siècle par la famille d'YSE, adossé à la montagne du Suquet, domine du haut de ses 703 mètres une vaste cuvette synclinale traversée par la Lidane *« lidane rivulus »*[6] affluent de l'Eygues. Lieu de passage, le bourg est sur l'axe de circulation principal reliant la vallée du Rhône à la moyenne Durance[7]. Au XVIIIe siècle, le Rosanais relève de l'élection et subdélégation de Gap, archiprêtré il

[3] Archives 13 - registres paroissiaux de Rognes 202E, 1720 5/10, 1766 2/10, 1791,1732 4/9, 1766 3/10, 1650 4/10
[4] Idem 1711 8/9, 1743 10/11
[5] 1742 4/9
[6] Charte clunisienne 988 tome III n°1 784
[7] « *le territoire (de Rosans) est coupé par quatre petits vallons qui s'étendent du nord au sud formés par des collines ouest et se terminent en s'abaissant qui prennent leur naissance à la montagne de Fourcha se dirigent d'est en à la rivière d'Aigues* », in JCF LADOUCETTE Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes Alpes Paris 1834 p185

dépend du diocèse de Gap. L'ascendance d'Antoine JOUVE témoigne du système matrimonial habituel qui privilégie (comme à Rognes) la quête d'un conjoint géographiquement proche, mais, qui dans les Baronnies, en fonction de la topographie, du caractère montagnard de nombreuses implantations humaines peut céder la place à une très forte endogamie perceptible dans les dispenses de consanguinité.

Né le 5 février 1706 à Rosans[8], il est le septième enfant d'une fratrie de douze, le premier est né en 1693, le dernier en 1719. Sa mère, Marguerite BONNET (1673-1743) est originaire de Rosans d'une famille aisée de maîtres cordonniers de père en fils (Esperit son aïeul décédé avant 1668, son père Pierre décédé le 11 juin 1686). Son prénom lui vient de sa grand-mère paternelle une BONNET aussi ! Mariée jeune, déclarée 14 ans sur l'acte de mariage en réalité 17, elle s'est unie le 5 février 1690 à Jacques JOUVE maître cordonnier, habitant Rosans mais natif de Sorbiers. Jacques (1666-1730) appartient à une branche JOUVE qui s'est déplacée au fil des générations sur un circuit d'une vingtaine de kilomètres à l'est de Rosans, de Montclus (fin XVIe) à Montjay (première moitié du XVIIe) puis Sorbiers (biens acquis sur ce terroir dès les années 1620) et enfin Rosans où ce même Jacques ainsi que son frère aîné Louis s'établissent comme cordonniers.

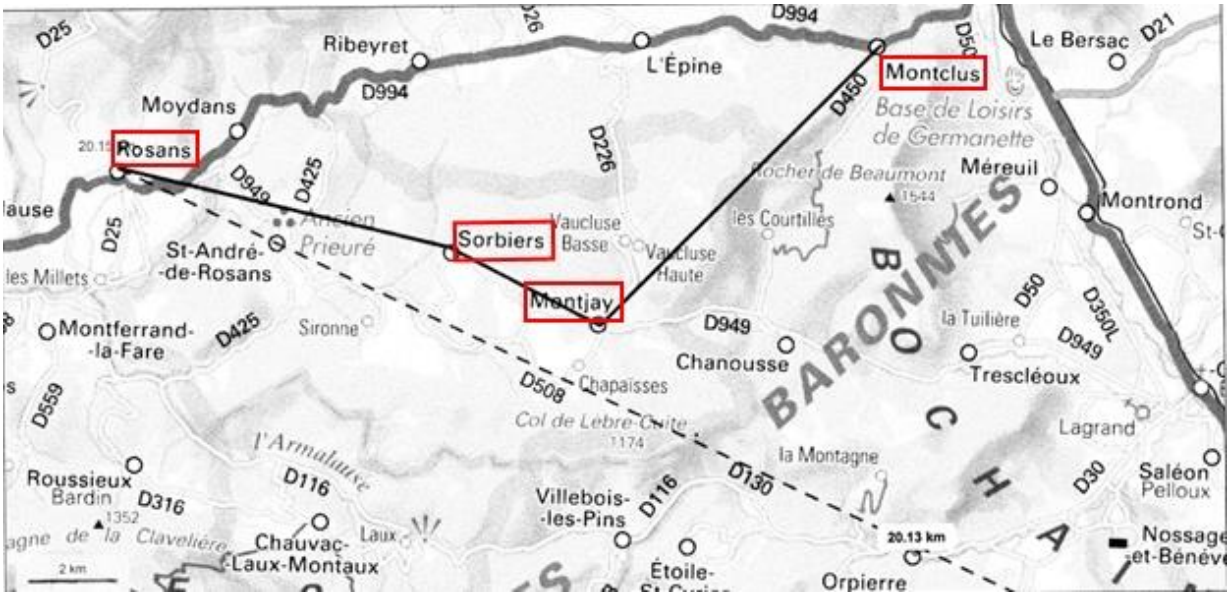

Migration des JOUVE dans les Baronnies

La famille JOUVE prend place dans cette communauté avec une certaine aisance matérielle. Claude JOUVE, grand-père d'Antoine, possède de son fait et par héritage maisons, terres, jardins à Sorbiers, son épouse Catherine MOURRE est issue d'une famille de ménagers enracinés dans ce même lieu, détenteurs d'une bonne partie du terroir sorbiérin ; son beau-frère Saturnin MOURRE

[8] Archives des Hautes Alpes registre paroissial de Rosans 5MI 458 1706-1710 3/87

avec lequel il signe de nombreux actes, est châtelain de Sorbiers en 1682 et baile de Saint André de Rosans en 1694 et son frère Louis JOUVE succède à leur père Pierre comme maréchal à forge de Montjay. La disparition d'un certain nombre de documents notariés a effacé toute trace concernant directement les biens du père d'Antoine, mais nous possédons un acte d'arrentement établi pour son oncle Louis (1663-1733) également maître cordonnier[9]. La description du bien loué renvoie à l'image traditionnelle d'une échoppe attenante à la partie privée *« une maison, chambre, cour, boutique et galeta, jardin, pré et vignes »*, le tout arrenté pour six années complètes[9]. Autre élément de leur assise sociale, l'alphabétisation de plusieurs membres du groupe familial. Antoine perpétue la longue tradition qui, de son arrière-grand-père paternel jusqu'à son père Jacques, les démarque des *« illiterati »* leur permettant de s'associer en tant que témoins requis aux témoignages écrits du quotidien villageois. Les clans MOURRE et BONNET pareillement ont pour signe de respectabilité de savoir écrire, au moins pour certains de signer. Le territoire alpin des diocèses de Gap, d'Embrun, de Die concentre un fort taux du nombre d'hommes et de femmes qui savent signer, pourcentages étonnants mais qui se concentrent sur les axes routiers ou dans les vallées. Marque d'une volonté parentale soucieuse des profits de l'éducation, on a donné à Antoine comme parrain un certain Antoine PELLEGRIN de Sainte Jalle *« maistre d'escolle audit Saint André »* (de Rosans). Ce parrain emblématique va enseigner à Saint André de Rosans de 1702 à 1705[10]. Un contrat de l'un de ses prédécesseurs passé avec la communauté de Saint André de Rosans précise que le régent des écoles *« promet de s'employer de tout son pouvoir à l'éducation desdits enfants leur aprandre à lire écrire et autres bonnes mœurs même du latin si quelqu'un a la vollonté… »*[11].

Antoine fréquentera sans nul doute l'école de Rosans. En 1717, le 16 février à 11 ans il est le parrain de sa sœur Marie (décédée le 29 juillet 1717). En 1719 le 3 janvier, à l'âge de 13 ans, à nouveau parrain, cette fois-ci, il appose sa signature à côté de celle de son père sur l'acte de baptême de son frère Claude (1719-1720)[12]. Antoine manie la plume mais au-delà d'une simple signature. Il a bénéficié d'une réelle formation qui lui permettra de nous léguer, suite à son installation à Rognes, des documents écrits de sa main.

Issu de la petite bourgeoisie, d'un milieu de ménagers et d'artisans qui se distinguent dans les actes par une trace écrite, par la qualité d'une maîtrise dans un corps de métiers ou (et) par

---

[9] Archives 05 - Rosans étude BARRE 1E 551 6 avril 1691

[10] Archives 05 - Saint André de Rosans étude Pierre ALLAMAND 1E 5779, 19 novembre 1702 130/207 ; registre paroissial de Rosans 1706-1710 3/87. On trouve la signature d'Antoine PELLEGRIN dans les registres paroissiaux de Saint André de Rosans de 1702 jusqu'en 1705, ainsi que dans de nombreux actes notariés du même lieu de 1702 et 1703 (notaire Pierre ALLAMAND 1700-1703) ; il s'est marié à Sainte Jalle le 24 mai 1701 (1E 5779 AD Drôme) avec Delphine BARJAVEL. Leur fille Catherine naît le 12 décembre 1703 à Saint André de Rosans et décède le 20 novembre 1727 à Sainte Jalle

[11] Notaire Pierre ALLAMAND Saint André de Rosans 1E 220, 9 octobre 1698 « *bail de l'escole de Saint André* » 146/221

[12] Registre paroissial de Rosans 1716-1719 20/71 58/71

l'accès à quelques titres honorifiques (baile, châtelain[13]), Antoine se situe à la charnière d'une haute bourgeoisie dominante, celle des offices, des marchands, et des couches inférieures dominées, celles des petits propriétaires, tenanciers et travailleurs.

Antoine disparaît des registres paroissiaux de Rosans après 1719 ; nulle trace de lui dans l'acte de mariage de sa sœur Marguerite du 28 avril 1728 qui épouse François REYNIER de Moidans[14]. Même constat dans les archives notariales. Le premier acte qu'il signe en tant que témoin à Rognes est daté du 24 septembre 1731. Il s'agit de l'union de Jean Louis MAGNAN et de Claire SAMAT[15]. Son départ de Rosans a dû intervenir entre 1720 et 1730.

De Rosans à Rognes

Un gavot à Rognes

Antoine comme tant d'autres hauts alpins a choisi de s'exiler. Il faut rappeler qu'au XVIIIe siècle, un cinquième des migrants présents à Marseille étaient des gavots. Les documents notariés du Rosanais sont de précieux indicateurs de ces émigrations, souvent les exilés reviennent dans *« le pays »* (ou se font représenter par un tiers par procuration) pour recueillir des héritages, régler des différends, vendre ou arrenter des biens, liquider ainsi les dernières attaches au terroir d'origine[16]. Les motivations sont diverses, non explicitement déclarées, mais les meilleures conditions de vie du XVIIIe siècle, en faisant baisser ou en stabilisant le taux de mortalité des adultes, ont pu conduire à

[13] Le « *châtelain* » était devenu au fil des époques, un agent du seigneur collecteur d'impôts et chargé de la police
[14] Registre paroissial de Rosans 1737-1740 38/43
[15] Registre paroissial de Rognes 1731 8/9
[16] Minutes Pierre ALLAMAND Saint André de Rosans 1E 220 1696-1699 109/221 et 1E 5782 1713- 1717 134/203

un déficit de travail accru dans le cas alpin par la moindre capacité d'un terroir laminé par les mauvaises conditions climatiques du siècle (inondations, érosion des terres…). *« Beaucoup de jeunes échappent aux mortalités, que peuvent-ils bien devenir ? Dès l'adolescence un certain nombre d'entre eux se font migrants ou mendiants »*[17]. Malgré les 50% de sa fratrie disparus dans la première année de leur existence, Antoine JOUVE a pu se heurter à l'impossibilité de trouver une place de choix dans la future succession parentale et au refus de morceler un patrimoine qu'on laisse à un seul enfant.

Dans quelles conditions est-il parti et pourquoi une installation à Rognes ?

Sans aucun témoignage écrit de sa main comme la biographie d'un de ses contemporains Pierre PRION migrant aveyronnais[18], sans aucune mention indirecte à Rosans, nous devons chercher quelque fil conducteur dans les sources de Rognes. Les actes qu'il signe entre 1731 et 1744 tant paroissiaux que notariés ne portent aucun indice sur son statut ou profession. Il faut attendre l'année 1765 dans l'acte de mariage de sa fille Marie Françoise Thérèse JOUVE du 26 août[19], pour qu'il soit indiqué que le *« sieur Antoine (JOUVE) est maître d'hôtel de monsieur le marquis de Rognes »*. Il est assez rare de trouver des mentions sur la domesticité des maisons nobles. Deux autres actes de Rognes font état du personnel du marquis : en 1701 on trouve un certain François AMAY, chasseur de monsieur de Rognes dont l'épouse Susanne est décédée le 20 février et le 9 juillet 1782, Sébastien SOIGNY 47 ans, cocher du marquis, natif de Champagne, époux de Jeanne CALIER est enseveli. Par ailleurs monsieur de TOURNEFORT perd en 1754 un domestique, Antoine MASSON âgé de 23 ans, de la ville de Grenoble, enterré le 25 novembre.

Il est fort probable qu'Antoine soit rentré au service du marquis de Rognes avant son mariage, c'est-à-dire avant 1742, peut-être dès l'époque de Jean-Baptiste de RAPHELIS d'AGOULT (décédé en 1729). Sous l'Ancien Régime, le groupe des domestiques a un très fort taux de célibat. Devenir domestique est souvent un état transitoire, une assurance de « *vivre et couvert* », d'être exempté de la taille, du tirage au sort, de la milice urbaine et un moyen de se constituer une réserve financière pour pouvoir s'établir ensuite. Célibataire, il a gravi les échelons de la hiérarchie propre à chaque maison noble, soutenu par son niveau d'instruction. Arrivé à un statut confortable, il a pris une épouse en 1742, Marie Magdeleine CAILLET, dans la strate des petits artisans, les tisseurs à toiles, ni pauvres ni aisés, à la merci d'un accident de santé mais capables de prendre des apprentis comme le fait, en 1732, Antoine CAILLET[20], cousin germain de Marie Magdeleine. Antoine tient, dès le 13 juillet 1743, de son beau-père Denis CAILLET, une maison place Saint-

[17] Histoire de la France rurale sous direction de DUBY Paris 1975 p 371. La vie rurale en Haute Provence de la fin du XVIIe au milieu du XIXe siècle la Brillanne 2016

[18] ROGER Jean-Marc présentation LE ROY LADURIE - La chronologiette de Pierre PRION 1744-1759 Paris 2007

[19] Registre paroissial de Rognes 202E 251 1765 6/8

[20] 12 octobre 1732 étude ARQUIER AD 13 - 42OE 137 34/35

Martin ainsi que des terres, vignes et verger ; biens estimés à 300 livres. Ses revenus lui permettent d'acquérir le 19 octobre 1744 une terre, verger et vignes chemin du « *Puis* » d'une valeur de 950 livres et le 13 janvier 1747 une maison dans le quartier de Saint-Etienne de 600 livres[21].

Des quittances malheureusement en partie tronquées, datées du 26 octobre 1758, du 6 novembre 1759 et du 6 août 1763, de la main d'Antoine JOUVE, confirment qu'à cette date il représente bien le seigneur de Rognes et en son nom, reçoit d'Antoine RICHAUD ce qui était dû pour l'acquittement de censives échues le 15 du mois d'août[22].

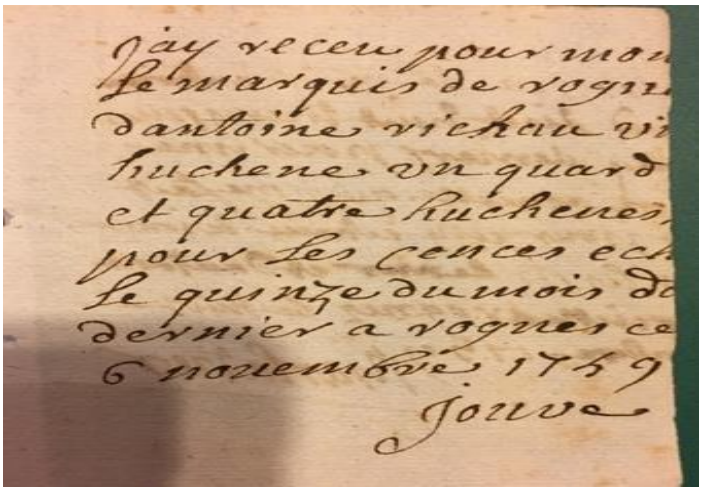
j'ay receu pour mon
le marquis de rogn
d'antoine richaud vi
huchene un quard
et quatre huchenes
pour les cences ech
le quinze du mois d
dernier a rognes ce
6 novembre 1759
Jouve

Quittances d'Antoine JOUVE (photo D FALIP collection personnelle, don de Madame Raphaëlle PARRAUD)

Quelle que fût sa fonction alors auprès des d'AGOULT, une dizaine d'années après, il occupe de manière avérée la haute fonction de maître d'hôtel, titre assez prestigieux pour que sa fille Marie Françoise soit acceptée par une dynastie de maîtres maçons de Rognes, les CAULAVIER. Pierre PRION dans sa « *chronologiette* » (1744-1759), brosse le portrait pertinent d'un maître d'hôtel, un certain BOUCHET, au service de Charles de BASCHI, marquis d'AUBAIS en Languedoc. BOUCHET, à l'image d'un personnel instruit comme le secrétaire ou le géographe, est, in situ, un personnage considérable, apprécié de ses maîtres, attaché à leurs intérêts. Ses fonctions ne se limitent pas à la bonne tenue du service intérieur, à l'occasion il sert d'agent ou de commissionnaire au marquis[23].

Il est tentant d'enfermer Antoine dans un cadre identique de fidélité et de confiance réciproque. Son premier enfant, Rosalie JOUVE (1743-1754), baptisée le 8 juin 1743 aura comme parrain le seigneur alors en place, « *messire Jean Nicolas de RAPHELIS d'AGOULT chevalier marquis de Rognes* » et comme marraine son épouse « *dame Françoise Louise Gabrielle de SERRE LAROQUE d'ENTRAYGUES* ».

[21] AD 13 - cadastre 1740 133E CC20 « *Denis CAILLET* »; mutations 1743-1790 133E CC22 n° 345; notaire ARQUIER 420E 138 1738-1747 folio 510; mutations n°35
[22] Documents privés de Madame Raphaëlle PARRAUD
[23] Cf. note 18

Comment Antoine a-t-il pu s'introduire dans l'intimité des seigneurs de Rognes, lui, simple migrant gavot entaché des années durant dans la communauté villageoise de son origine dauphinoise ?

Jean-François MESLIN dans une étude portant sur le rôle et la condition des domestiques de Paris aux XVII et XVIIIe siècles[24], souligne que « *l'embauche se fait par recommandation dans d'autres cas le domestique peut aussi faire partie de la famille de son maître ou provenir d'un seigneur qui aura ainsi une meilleure idée de son identité* ». Effectivement on faisait preuve de la plus grande méfiance à l'encontre de l'étranger au lieu, de celui qui, d'une manière isolée tout en étant de quelque part, surgit dans l'espace de sécurité d'un territoire. Des ordonnances de police dès le règne de FRANCOIS 1er encadrent l'embauche des serviteurs tenus de fournir recommandations ou certificats. CHARLES IX dans un édit de 1565, précise que « *tous serviteurs, domestiques cherchant ou étant appelés en commencement de service d'homme ou de femme, quels qu'ils fussent, qu'ils fissent apparoir à leurs maîtres par actes valables et authentiques, de quelle part, maison et lieu et pour quelle occasion ils étaient sortis* »[25] .

Il est possible qu'Antoine au service de la famille RAPHELIS d'AGOULT ait pu profiter du réseau dynastique des d'AGOULT dont les nombreuses branches recouvrent une grande partie des terres alpines et provençales[26]. Le bastion des JOUVE de MONTCLUS à Montjay est sous la domination d'une branche de ce puissant lignage, celle des seigneurs de Chanousse et Montjay. A plusieurs reprises, le seigneur va intervenir dans des différends qui surgissent entre les membres de la famille d'Antoine. Deux transactions réalisées grâce aux bons offices de « *noble Jean d'AGOULT seigneur de Chanousse* », interviennent dans l'année 1676 : l'une concerne le grand oncle d'Antoine, Louis JOUVE maréchal à forge de Montjay aux prises avec sa belle-sœur, l'autre le même Louis avec son frère Claude JOUVE de Sorbiers, grand-père d'Antoine[27]. Dans les deux cas, le document est « *fait et publié » dans le « château de madame de CHANOUSSE* » à Montjay. D'autres représentants de la noblesse sont présents comme ceux de la famille de MANENT. Une partie de la famille d'Antoine restera solidement établie dans le terroir de Montjay notamment la descendance de Louis JOUVE, maréchal. Une autre fraction se maintiendra à Sorbiers. Sorbiers, tout en étant sous la domination de la seigneurie de Chabestan est étroitement lié au terroir voisin de Montjay comme l'attestent des situations conflictuelles de limites[28].

---

[24] Jean-François MESLIN, Paris 2008, page 4

[25] DUBOSC G, les bureaux de placement 1900

[26] GALLIAN Jean, la famille d'AGOULT

[27] Notaire Jean REYNAUD à Montjay AD 05 - 1E 3179 16 janvier 1676, 11 décembre 1676

[28] Ainsi en 1672, un conflit oppose le prêtre prieur de Montjay messire Mathieu d'AGOULT et le prieur seigneur de Saint-André-de-Rosans (prieuré clunisien) Henry de SORTIAN, sur les limites de la cure de Sorbiers. Notaire Pierre ALLAMAND Saint-André-de-Rosans AD 05 - 1E 200 18 novembre 1672 308-310/371

De l'habit de domestique à celui de bourgeois : ascension et intégration d'un gavot

Sur une période de plus de dix années s'étendant de 1730 à 1742, Antoine, à Rognes, n'apparaît comme témoin signataire qu'à deux reprises sur les actes de la paroisse : pour le mariage de Jean-Louis MAGNAN et Claire SAMAT le 24 septembre 1731 et pour celui d'Antoine ESMENARD et de Jeanne Catherine TERRASSON le 14 octobre 1737[29].

Après son mariage, pour une période de durée identique nous disposons d'une dizaine d'actes de baptême désignant Antoine comme parrain et deux actes de mariage le requérant comme témoin[30]. Selon un schéma classique, ce déséquilibre est révélateur de l'intégration d'un individu dans une communauté par son alliance avec une famille autochtone, dans le cas d'Antoine avec celle des CAILLET implantée dans le terroir depuis le tout début du XVIIe siècle. L'adoption d'Antoine ne se manifeste pleinement qu'avec la disparition sur les actes de la mention « *de Rosans en Dauphiné* », marqueur dont l'effacement est progressif. Il est toujours présent une année après les épousailles, du fait d'une sorte de temps d'accoutumance, mais absent en 1746. Le mariage a intronisé Antoine, il lui a donné une nouvelle identité et une « *fixité résidentielle* » qui lui enlèveront avec le temps, l'étiquette de *« l'étranger* » au terroir, dans ce que cela peut contenir d'inquiétant et d'instable.

Son entrée dans une famille du lieu contribue à le dépouiller en partie aussi de la méfiance coutumière à l'égard des domestiques des seigneurs locaux, accusés d'épouser les intérêts de leurs maîtres au détriment de ceux des populations ; leur situation ambiguë les place entre les classes dominantes et le peuple, ce sont « *des métis sociaux et culturels* »[31].

Avant son mariage, aucun bien n'est mentionné et apparemment on constate une condition de réserve et de mise à l'écart, du moins de simple tolérance de la part de la communauté. Quelles sont alors les personnes qui l'ont accepté comme témoin à cette époque de sa vie ?

Le mariage de 1731 réunit Jean-Louis MAGNAN fils de Louis et de Louise MAUREL ménager de Venelles et Claire SAMAT fille de Joseph et d'Honnorade HONNORAT demeurant à la bastide du Jas Blanc appartenant aux frères de l'Oratoire de la ville d'Aix[32]. L'époux est étranger au terroir de Rognes, venant de Venelles, l'épouse réside avec ses parents dans un domaine détenu par des « *forains* » (les Oratoriens) dont les relations, compatibles avec la maison des seigneurs de

---

[29] Registres paroissiaux de Rognes 1731 8/9 1737 7/9

[30] Mariages de Joseph DURAND et de Claire DEYME de Lambesc 1er juillet 1756 - 4/8 et d'André CHEILAN et d'Anne ROSEVILLON le 26 novembre 1743. Baptêmes en 1746, 1748, 1752, 1756, 1758, 1759, 1760 et 1762

[31] Op cit note 24

[32] Notaire ARQUIER 420E folio 517-518 contrat 23 septembre 1731 ; les oratoriens étaient installés à Aix rue du Bon Pasteur dès 1638, église démolie en 1799. Cf. Deux couvents de l'Oratoire au XVIIIe siècle, Aix et Marseille, l'église de l'Oratoire d'Aix in Provence historique 1954 fasc. 17

Rognes, sont parfois difficiles avec la communauté[33]. Le second mariage est celui d'Antoine ESMENARD en 1737 qui épouse Jeanne Catherine TERRASSON. A nouveau un mariage mixte, Jeanne Catherine est originaire de Lyon. Quant à Antoine ESMENARD il est le fils de feu Joseph de son vivant chirurgien à Rognes et de Marguerite BARAGIS, deux familles de Rognes. Il a des biens à Rognes[33] mais n'y réside pas à cette date, il préfère Pélissanne (il y a un cousin Pierre ESMENARD). Il restera fidèle dans son amitié envers Antoine JOUVE puisqu'il sollicite à nouveau sa présence le 15 septembre 1740 lorsque sa seconde épouse, Jeanne SANGUIN de Salon et lui-même, établissent leur testament dans l'étude de maître ARQUIER[34]. A cette époque, il est devenu régent des écoles de Rognes sans doute de manière occasionnelle, sur demande de la communauté, avant d'occuper en 1747 la charge de greffier à la juridiction du même lieu. Souvent ces deux fonctions sont couplées, « *la figure du régent greffier spécialiste de l'écriture apte à manipuler l'écrit et à transmettre un savoir élémentaire est la figure idéale du maître d'école…* »[35]. Membre de la moyenne bourgeoisie, auréolé du prestige de la connaissance, le régent représente l'attente d'une population qui « *jusqu'aux campagnes* » a la conscience de libération par le savoir.

Ces groupes d'individus qui approchent notre gavot renvoient tous les deux une image de mobilité (par le choix de conjoints étrangers au terroir), peut-être celle d'un attachement fragilisé au noyau communautaire. Ajoutons la spécificité des fonctions d'Antoine ESMENARD émergeant au-dessus de tous les clivages socio-économiques. Tout cela a sans doute induit ou facilité des prises de contact appuyées par le réseau propre à la maison du marquis.

Après 1742, l'intégration via le mariage est complétée par l'acquisition de biens. Antoine se fixe, s'établit. Dorénavant, il peut évoluer au sein de la communauté villageoise à nouveau dans une position intermédiaire, mais cette fois-ci à son profit. Par ses fonctions auprès du seigneur, il côtoie les notables du lieu, il devient le parrain de quelques-uns de leurs rejetons (des GAVAUDAN, GAUDIN, CAULAVIER…), il signe à leurs côtés[36]. Par son alliance avec les CAILLET-DECANIS, il est le bienvenu dans les strates inférieures des ménagers et des artisans[37].

L'achèvement de ce parcours sera réalisé conjointement à sa montée en puissance auprès du marquis, en mariant sa fille Marie Françoise Thérèse (1746-1774) avec des membres de la bourgeoisie foncière associée aux destinées de la communauté : le 26 août 1765 avec Jean-Baptiste Sauveur CAULAVIER, maître maçon et le 8 février 1773 avec Jean-Baptiste BARLATIER de

---

[33] Cf. Abbé MARTIN Histoire de Rognes in Annales des Amis du Vieux Rognes n°12 45/99, démêlés avec la communauté pour la réparation d'un pont

[34] Notaire ARQUIER 420E 138 15 septembre 1740 folio 195

[35] BLANC Dominique, les saisonniers de l'écriture, régents des villages du Languedoc au XVIIIe siècle in Annales 1988 p 878

[36] Registres paroissiaux 24 février 1748 3/8,20 septembre 1752 7/8 1e juillet 1756 4/8

[37] Les REYNAUD, LATI, CAIRE, DURAND, PELEGRIN, BOREL (cardeurs à laine)

FONTMARIN[38]. Entre 1765 et 1773, Antoine quitte ses fonctions auprès du marquis et devient négociant[39].

Son fils Joseph Barthélémy JOUVE, cuisinier (dans les cuisines du seigneur ?), décède à l'âge de 30 ans, cinq jours après la naissance de son fils unique Antoine Joseph qu'il a eu avec Marie Anne LANTELME de Chanolles (diocèse de Digne).

Antoine, à sa mort survenue le 18 février 1781, ne laissera donc que deux descendants dont il était le parrain, son petit fils et une petite fille Elisabeth Magdelaine CAULAVIER, orpheline dont le curateur sera Pierre MANDIN, maître maçon. Cette dernière épousera en 1787 Joseph AILLAUD, maître boulanger à Pertuis. Antoine Joseph se mariera en 1801 avec Marie Thérèse Rose MEYNIER, fille de Pierre MEYNIER, négociant, propriétaire et consul de Rognes en 1789 et de Marguerite Thècle MOURET (fille de Joseph MOURET, négociant, ménager, consul en 1759 et de Marguerite BARLATIER).

Toute la lignée JOUVE indistinctement, filles et garçons, sera alphabétisée. Au XIXe siècle, elle donnera des générations de maçons et de maîtres carriers.

C'est souvent un exercice périlleux que de tenter de retrouver le parcours d'une personne « *ordinaire* » pour les époques anciennes. Collecter des sources, s'appuyer sur des indices fiables n'excluent aucunement une part d'incertitude que l'on ne peut que combler avec un panel de suggestions.

De nombreuses ombres obscurcissent l'esquisse, elles impliquent des remises en question et des recherches complémentaires.

Antoine JOUVE comme une grande majorité de migrants alpins, a rejoint le monde de la domesticité, s'est fixé dans la Basse Provence, non loin des grands axes de communication. Il a fait partie de tous ceux qui ont voulu, si ce n'est égaler, du moins surpasser leur condition sociale d'origine, souvent bousculée par le fait migratoire. Son atout, faire partie d'une maison seigneuriale centre d'un espace de pouvoir dont il a su tirer profit. De la même manière, BOUCHET, maître d'hôtel du marquis d'AUBAIS sera convié à des repas avec les châtelains, pénétrera les demeures bourgeoises, sa fille tiendra salon, son fils deviendra marchand et Pierre PRION, chroniqueur pourra dire que *« les trois maisons les plus caractérisées tant par le mérite, la naissance, le savoir et la destination, la première est celle de monsieur BOURGOGNE, curé, la seconde de*

[38] Registres paroissiaux 1765 - 6/8, 1773 2/10

[39] Le fils du maître d'hôtel du marquis d'AUBAIS deviendra marchand, sa fille se fiancera avec un marchand drapier de Nîmes. Cf. op cit la Chronologiette de Pierre PRION. Au XVIIIe siècle, les classes moyennes se développaient grâce au négoce

mademoiselle GRUVEL la TREILLE sœur de ce digne pasteur, la troisième celle de monsieur BOUCHET, agent et maître d'hôtel de monsieur le marquis d'AUBAIS »[40].

NB : Mes remerciements vont à Madame Raphaëlle PARRAUD qui m'a permis, par des archives familiales qu'elle détient, d'enrichir la connaissance de notre ancêtre commun (filiation ci-dessous).

FILIATION JOUVE

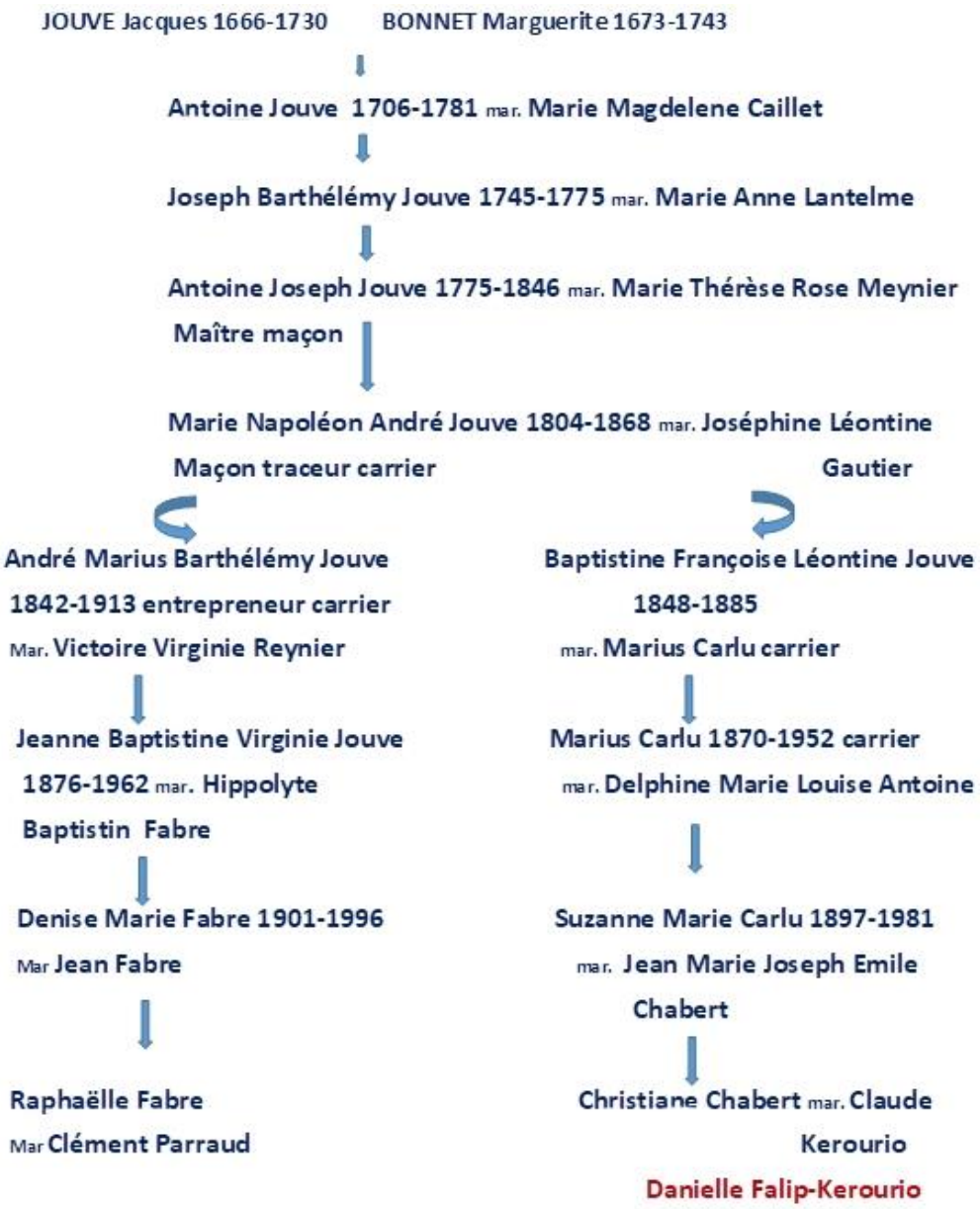

[40] Op cit note 18.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives départementales des Hautes Alpes

- Rosans - registres paroissiaux fonds 2E131, 2E 134, 5MI
- Rosans - documents notariés étude GIRAUD 1E 5170
- Rosans - étude BARRE 1E 551 et 553
- Rosans - étude GIVOUDAN 1E 8451, 2052, 2075, 2080, 2082, 2092, 2093, 2003, 2011, 2013, 2025, 2027, 2031, 2037, 1E 5711, 5728 et 5719
- Saint André de Rosans - registres paroissiaux fonds 2E 134, 5MI, 3E 8157
- Saint André de Rosans - documents notariés étude ALLAMAND 1E 92, 94, 96, 98, 109, 112, 113, 117, 121, 148, 150, 153, 170, 174, 182, 196, 198, 200, 204, 210, 213, 215, 220 ; étude BEYSSIER 1E 625 et 633
- Montclus - registres paroissiaux 2E86
- Montjay - registres paroissiaux 2E91
- Montjay - documents notariés étude REYNAUD 1E 3202, 1E 3205, 1E 3179, 1E 3195, 1E 3199, 1E 3202 et 1E 3203
- Sorbiers - registres paroissiaux 2E 174, E Dépôt 96 GG1

Archives départementales des Bouches du Rhône

- Rognes - registres paroissiaux 202E/ 133 E GG
- Rognes - documents notariés 420E
- Rognes - cadastre 1740 133 E CC 19, 20, 20bis et 21
- Rognes - mutations du cadastre de 1740 133 E CC 22

Ouvrages

BLANC Dominique - *Les saisonniers de l'écriture, régents des villages en Languedoc au XVIIIe siècle* in Annales 1988 867-895

BRUN Jean-Pierre - *Paroisses et communes de France Hautes Alpes* 1995

DERLANGE Michel - *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime 1680-1789* - 1987

DONTENWILL Serge - *Aspects de la vie quotidienne et de l'organisation sociale des communautés paysannes du centre sud-est*

DUBOSC Georges - *Les bureaux de placement* in Par ci par là, études d'histoire et de mœurs normandes Rouen 1929

DUBY Georges (sous direction de) - *Histoire de la France rurale tome 2* Paris 1975

EXPILLY abbé - *Dictionnaire géographique et politique de Gaule et de la France tome 5*, Amsterdam 1768

FABRE Éric - *La vie rurale en Haute Provence de la fin du XVIIe au milieu du XIXe siècle*, la Brillanne 2016

FARNAUD Antoine - *Description abrégée du département des Hautes Alpes* 1799

GALLIAN Jean - *Généalogie de la famille d'Agoult, fiches généalogiques, historiées et blasonnées de la famille d'Agoult et de familles associées*

GUTTON Jean-Pierre - *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime,* 1981

JESSENNE Jean-Pierre - *L'image de l'autre dans l'Europe du nord-ouest à travers l'histoire*, collection histoire et littérature régionales 14 1996

LA CHENAYE (de) - Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse* Paris 1864

LADOUCETTE JCF - *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes Alpes* Paris 1834

LAGET Mireille - *Petites écoles en Languedoc au XVIIIe siècle* in Annales 1971 1398-1418

MARION Marcel - *Dictionnaire des institutions de la France XVII-XVIIIe siècles* Paris 1993.

MARTIN Joseph (Abbé) - *Histoire de Rognes* in annales des Amis du Vieux Rognes vol 1 à 13

MESLIN Jean-François - *Le rôle et la condition des domestiques de Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 2008

POUSSOU Jean-Pierre - *Introduction à l'étude des mouvements migratoires en Espagne, Italie, et France méditerranéenne au XVIIIe siècle* in cahiers de la méditerranée 1974 4-24

REYNAUD Carine - *Relations entre seigneurs et paysans dans le pays d'Aix à la fin de l'Ancien Régime, l'exemple de la seigneurie de Rognes* in Provence historique 2006

ROGER Jean-Marc et présentation par Emmanuel Le Roy Ladurie - *Un village en Languedoc, la Chronologiette de Pierre Prion 1744-1759 Paris 2007*

ROMAN Joseph - *Dictionnaire topographique du département des Hautes Alpes,* Paris 1884

VOVELLE Michel - *Les migrations en Provence au XVIIIe siècle* in recherches régionales 1881

Les « MORTS POUR LA FRANCE » en 1918
(ordre chronologique des décès)

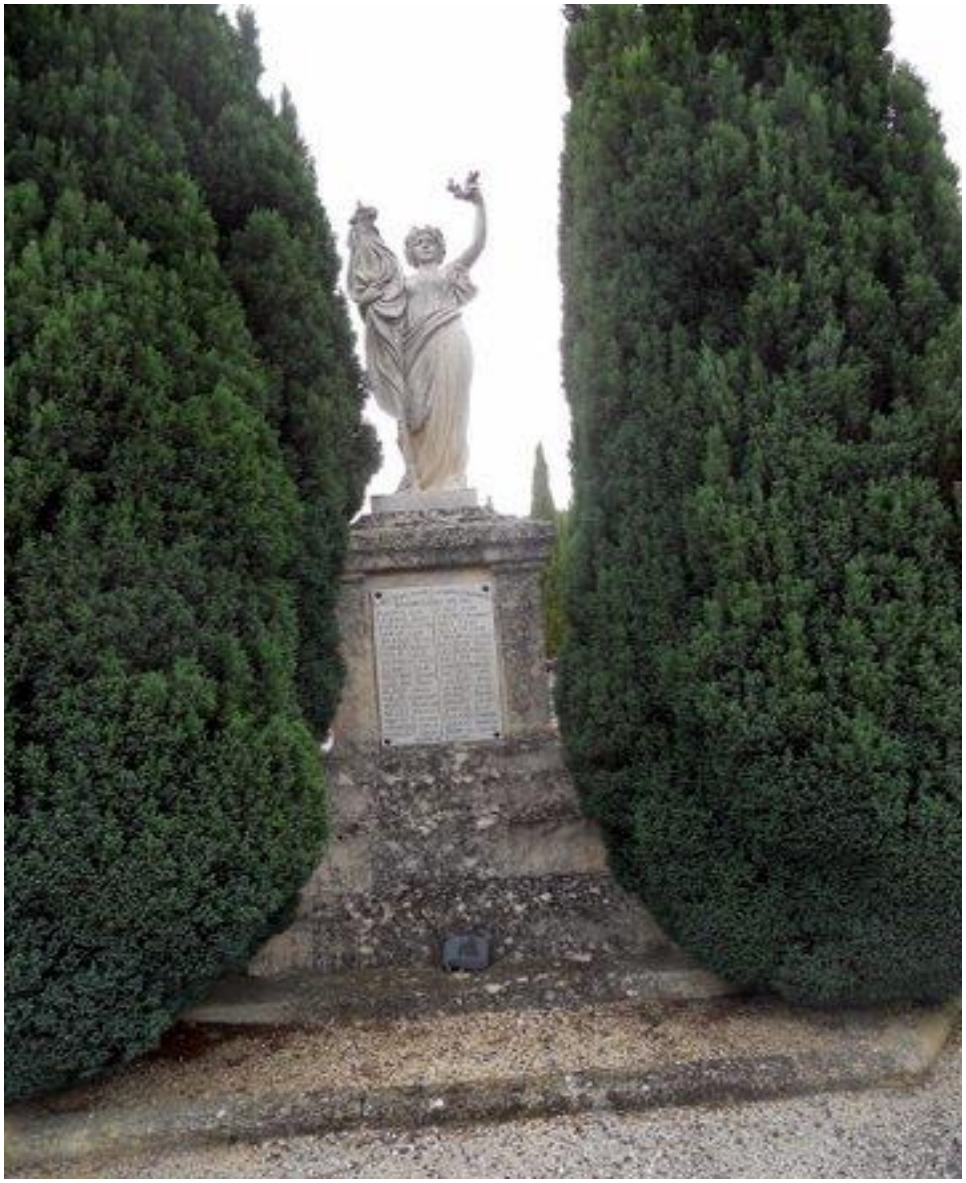

PRAVET Raoul Léonce

Né à Rognes le 3 avril 1893 de Ferdinand Pravet et de Julie Laty.

+/19 avril 1918 près de Goyencourt, Somme.

52ème régiment de Chasseurs Alpins, mat 6625.

Croix de Guerre. (acte 7 de 1919)

BONNAUD Fernand Eugène Alexandre

Né à Rognes le 9 mars 1883 d'Etienne Bonnaud et de Joséphine Thérèse Pravet, époux d'Anna Noémie Arniaud. Frère d'Abel Bonnaud, Mort pour la France en 1917.

+/15 juillet 1918 à Reuilly-Chevigny, Marne.

21ème régiment de Génie. (actes 9bis de 1918 et 8 de 1921)

LEZAUD Louis Denis

Né à Rognes le 17 août 1890 de Marius Lézaud et d'Elisabeth Aillaud.

+/19 juillet 1918 à Villers-Cotterêts, Aisne.

4ème régiment de Zouaves. (acte 5 de 1922)

SARLIN Albert Louis

Né le 18 mai 1891 à Lourmarin de Marius Louis Sarlin et de Louise Aramand. Frère de Léon (Mort pour la France en 1914) et d'Emile Justin (Mort pour la France en 1916).

+/19 octobre 1918 à Senlis, Oise (hôpital complémentaire 44).

503ème régiment d'Artillerie d'Assaut, matricule 46. (acte 22 de 1919)

LES MANIFESTATIONS DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1918 A ROGNES

Andrée LAMBERT

De même que toutes les communes de France, en cette année 2018, Rognes a tenu à commémorer la fin de cette terrible première guerre mondiale 1914-1918, rappeler l'horreur des combats et transmettre un message de paix aux jeunes générations.

Les manifestations proposées se sont déroulées au mois de novembre, ont été de nature différente et d'intérêt varié, dans différents lieux municipaux, mis à notre disposition par la mairie. Elles ont finalement mobilisé une assez grande partie du village, ce qui était souhaité.

L'exposition à l'office du tourisme

Une équipe solide de volontaires a travaillé pendant un an à sa préparation, sa réalisation, sa surveillance : l'association « Les Amis du Patrimoine » soutenue par celle des « Anciens Combattants », quelques passionnés de cette guerre mondiale, les élèves du collège des Garrigues et leurs enseignants, la population de Rognes et surtout les familles des Poilus ayant vécu le conflit.

Le but de l'exposition était de montrer la vie de notre village, loin des champs de bataille et pourtant au rythme de cette terrible guerre de 1914 à 1921. Or nous avions besoin de l'exactitude des faits, mais où les chercher?

La base de données « Mémoire des Hommes » du ministère de La Défense, consultée sur internet, a été des plus précieuses puisqu'elle présente la fiche matricule des 1 300 000 soldats « morts pour la France » et donc des 37 Poilus de Rognes.

Les archives militaires, les archives départementales des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence ainsi que les archives municipales de Rognes ont aussi livré de nombreux renseignements intéressants, sans oublier par ailleurs la presse locale de l'époque, assurée pendant cette période par Léon POUTET, correspondant du journal « Le Petit Marseillais » à Rognes.

Les familles, envers qui nous sommes très reconnaissants, nous ont confié photos, courriers, dessins, objets et encore quelques souvenirs oraux concernant leurs grands-parents et aïeux.

Vitrines présentant les objets prêtés

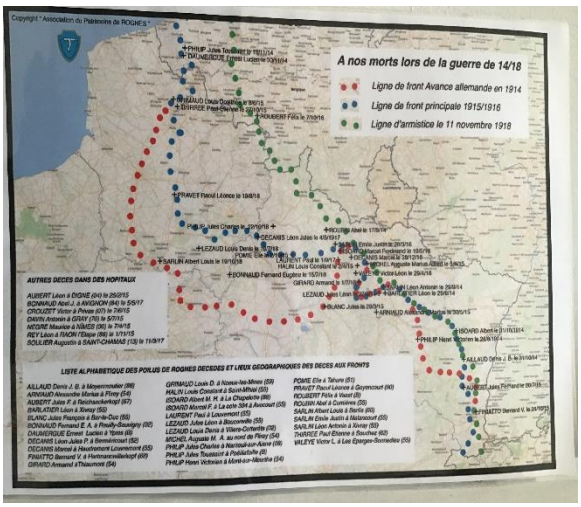

Carte du front avec les morts Rognens

L'inauguration du 6 novembre

Elle a eu lieu en présence de monsieur le Maire, des représentants des Anciens Combattants, de nombreux adhérents, amis et membres des familles concernées.

Une grande carte du nord de la France permettait aux familles de repérer le lieu précis où leur parent était mort au front de 1914 à 1918.

Un immense travail de recherche généalogique regroupait, dans un tableau mural, les 185 noms des Poilus appelés au front de 1914 à 1918 ainsi que leur descendance jusqu'à aujourd'hui, descendance quelque peu surprise de se retrouver affichée, à cette occasion.

De gros dossiers contenaient les fiches matricules de tous les hommes appelés pendant cette terrible guerre.

Les femmes remplaçant les hommes, les veuves, les enfants et orphelins, pupilles de la nation n'ont pas été oubliés.

Nous avons accueilli 674 visiteurs pendant les trois semaines d'exposition, dont 9 classes d'école primaire accompagnées de leurs enseignants ; les enfants ont été particulièrement intéressés par le contenu des vitrines et les explications savantes de notre ami Jean-Pierre BERTAGNE allant des brodequins cloutés au casque Adrian en passant par la gamelle en fer blanc et l'encrier mais aussi, très étonnés de voir de véritables baïonnettes, fusils, un masque à gaz, une grenade neutralisée et des douilles et éclats d'obus.

N'oublions pas les décorations diverses obtenues, suite à un comportement glorieux du soldat.

Les marches militaires et la chanson de Craonne, accompagnant le montage audio-visuel des élèves du collège ainsi que le défilé des portraits de nos Poilus en uniforme évoquaient parfaitement cette page d'histoire.

La cérémonie du 11 novembre 2018

Autour du monument aux morts, cette cérémonie traditionnelle a été vécue cette année, par une foule particulièrement nombreuse et recueillie (200 personnes environ) venue pour commémorer la fin de la guerre, honorer les soldats morts pour la France et sensibiliser la jeunesse.

Le déroulement de la cérémonie a été comme chaque année rituel. Le ciel gris de novembre était en harmonie avec l'événement :

- Dépôt des gerbes de fleurs ;
- Appel des 37 Poilus « Morts pour la France » par Laura, Alice, Margaux, Clément, descendants de quatre familles ;
- Sonnerie aux morts ;
- Minute de silence ;
- Hymne de la nation « La Marseillaise », chantée « a capella » par les enfants des écoles.

La population rassemblée autour du monument aux morts

Les collégiens se sont alors manifestés en témoignant de leur réflexion sur la signification des monuments présents dans chaque village depuis 1921, c'était très enrichissant pour les personnes présentes :

- Texte d'Emma ROSE : Les monuments aux morts en France (cf page 70) ;
- Texte de Sylvain BUTTARELLI : Le monument de Rognes (cf page 71) ;

- Lecture par Théo HEBRARD d'une lettre du Commandant PELLEGRIN (cf page 73) ;
- Texte lu par Kévin HAUTSON : Lettre du secrétaire d'état aux Anciens Combattants (cf page 74) ;
- Mise à l'honneur de Léo MALEON pour sa bande dessinée au sujet de la guerre 1914-1918 (cf page 75) ;
- Par ailleurs récitation du poème « le Dormeur du val » d'Arthur RIMBAUD par Romain NAVEMENT élève en CM1 de l'école primaire de Rognes ;
- Lecture de la lettre du Président de la République par monsieur le Maire (cf page 80).

Le monument est un lieu de recueillement, de commémoration. Depuis 2014, les Anciens Combattants ont commémoré le 100e anniversaire de la mort de chaque soldat de la guerre 1914-1918 accompagnés des familles concernées.

Ils commémorent également chaque année :

- le 19 mars pour les anciens combattants d'Algérie 1954-1962
- le 8 mai : fin de la 2ème guerre mondiale 1945
- le 22 août : libération de Rognes 1944
- le 11 novembre : signature de l'armistice 1918.

Projection du film « La vie et rien d'autre » de Bertrand TAVERNIER (1989) à la M.J.C. le 9 novembre

Un sujet historique : la recherche du corps de leur mari, de leur amour, mort au champ d'honneur, par deux femmes de condition sociale différente, dans une France victorieuse mais ravagée par la guerre.

Une belle « romance » aussi, jouée par de célèbres acteurs et une grande émotion pour les nombreux spectateurs présents.

Lecture-spectacle « Bien à vous » par la compagnie BRETZEL
à la M.J.C. le 16 novembre

Ce spectacle très original nous a fait découvrir une authentique correspondance entre les familles et leurs soldats au front en 1914 ; correspondance déposée aux archives départementales des Bouches du Rhône.

Trois femmes, mère, épouse, sœur, évoluant sur une scène dépouillée, animent par leur voix et leur gestuelle propres ces lettres écrites pendant la grande guerre ; elles nous livrent leurs pensées, leurs émotions, leurs angoisses et leurs espérances et témoignent ainsi de la souffrance due à l'absence et des difficultés de la vie quotidienne en cette période.

Conférence « Ma guerre n'est pas la vôtre » par Jean-Marie FALIP
à la salle des associations le 24 novembre

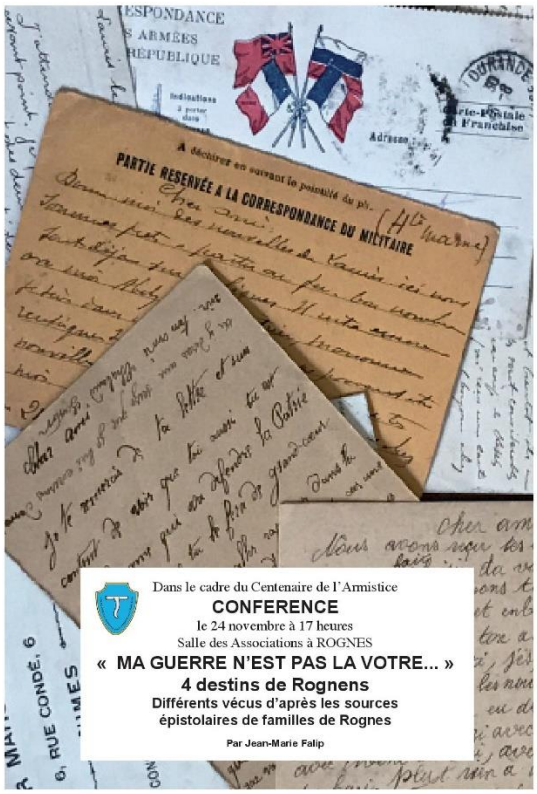

Cette conférence a clôturé les manifestations de la commémoration de l'Armistice 1918 de ce mois de novembre à Rognes ; elle avait un très grand intérêt local car il s'agissait de faire revivre le souvenir de quatre soldats Rognens, partis au front et ayant eu des destins différents : deux sont revenus blessés, deux sont « Morts pour la France » dont l'un disparu.

Un bel hommage à nos Poilus construit par Jean-Marie FALIP à partir de la correspondance au front confiée par les familles concernées, très présentes ce jour-là. Nous les remercions tout particulièrement.

La cuvée du centenaire de l'armistice

Avec leur étiquette évocatrice de la Grande Guerre, les 2 000 bouteilles de ce vin savamment élaboré et à la belle robe rouge ont été proposées par l'Hostellerie des vins de Rognes, que nous remercions vivement. Elles seront bientôt épuisées car très appréciées par les connaisseurs.

LES MONUMENTS AUX MORTS EN FRANCE

Emma ROSE

Avant de prendre la parole devant vous, je ne prêtais pas attention aux monuments aux morts. Je passais devant sans vraiment les voir. Je me demandais souvent ce que ces édifices pouvaient signifier, mais je n'avais jamais eu la curiosité de demander ce que c'était.

En travaillant cette année en classe de 3e sur ce sujet, j'ai appris qu'on avait commencé à ériger en France des monuments aux morts après la guerre franco-prussienne de 1870. Et que c'était surtout après la Première Guerre mondiale de 1914-1918 qu'on en avait construit beaucoup, presque dans chaque commune de France. C'est pourquoi aujourd'hui on trouve des monuments aux morts dans 36 000 communes de France, ça m'impressionne.

Et je comprends que c'est important. En effet c'est un symbole fort, c'est le symbole du sacrifice de ces hommes qui ont donné leur vie pour la patrie. Finalement le monument représente une « tombe » collective qui permet aux familles de faire le deuil et aux citoyens français de ne jamais oublier le courage et le nom de ces hommes à jamais gravés dans la pierre. On compte plus de 1 300 000 soldats morts pour la France. Parmi eux près de 700 000 soldats sont restés ensevelis sous terre sur les champs de bataille.

Cent ans après, nous sommes là, rassemblés, pour se souvenir d'eux, leur rendre hommage et les honorer. Je ne me rendais pas compte à quel point ces monuments étaient importants. Maintenant je ne les vois plus comme de simples éléments du paysage mais comme des symboles pour la France.

Aujourd'hui, je ressens une profonde tristesse pour cette génération sacrifiée, et je me sens honorée de pouvoir rendre hommage à tous ces soldats morts pour la France. Je ne peux que souhaiter que ça n'arrive plus jamais et que notre génération évite le piège de la guerre.

REFLEXION SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE ROGNES

Sylvain BUTTARELLI

Bonjour à tous,

Pour être honnête, avant mes recherches, je passais devant ce monument sans m'arrêter comme l'on passe devant une maison, peut-être étais-je un peu plus attentif parce qu'il occupe une place centrale, sa place centrale, mais qu'il soit là ou pas, cela m'importait peu.

Mais maintenant j'ai changé d'avis. Avec tout ce que j'ai appris, je le vois mieux et j'ai de l'estime pour ce monument : il représente 40 âmes sur lesquelles ce Poilu veille chaque jour, et aujourd'hui j'ai envie de partager avec vous ce que j'ai appris.

Ce qui me frappe avant tout, c'est la statue de ce Poilu debout. Pour moi il rappelle la fierté d'être soldat et de servir la patrie. C'est un Poilu en uniforme de 1917, je le sais car j'ai cherché l'information mais on peut savoir qu'il date d'après 1915 car il porte un casque Adrian : avant 1915 les Français n'avaient pas de casque. Il tient également dans sa main droite le fusil français Lebel 1886 équipé de sa baïonnette. Ce Poilu veille sur les 40 Rognens morts sur plus de 185 partis au front. Vous pourrez d'ailleurs en apprendre plus sur leur champ d'honneur à l'office du tourisme : une exposition est ouverte. Je disais, 40 morts mais sachez hélas que nous n'avons pu retrouver la trace que de 37 d'entre eux.

Je veux également vous parler de l'histoire de cette construction. Cet édifice a été construit en partie par le sculpteur-marbrier Jean MERIGNARGUES en 1921 et inauguré le 25 septembre de la même année.

Jean MERIGNARGUES a également réalisé les monuments aux morts de Lambesc, Mallemort et de Saint-Etienne-Vallée-Française en Lozère. Cet homme avait pour habitude de sous-traiter ses œuvres par des sculpteurs italiens pour une raison bien précise, cela lui permettait d'avoir plus facilement accès au marbre des carrières de Carrare en Italie du nord. En effet ce marbre est particulièrement prisé pour sa blancheur et son faible veinage, cela veut dire qu'il possède peu de filets sinueux caractéristiques des marbres communs ou de matériaux comme le bois poli.

Ainsi cette structure est faite de calcaire mais aussi de marbre de Carrare notamment pour la statue et le coq qui, eux ont été fabriqués en Italie avant d'être importés en France, au final cette construction a coûté 10 750 anciens francs soit environ 10 400 euros actuels.

Cette sculpture comporte de nombreux symboles.

De haut en bas : le coq, devenu symbole de la France sur un jeu de mots « gallus » signifiant à la fois gaulois et coq. Il a été choisi comme symbole puis éclipsé par l'aigle impérial de Napoléon avant de revenir en force en 14-18 pour marquer l'opposition avec l'aigle allemand. C'est pourquoi il se dresse fièrement sur nombre de monuments aux morts de la guerre 14-18, il symbolise la fierté, le courage et la vie ranimée.

Une croix de guerre est ensuite gravée dans l'obélisque. Les croix de guerre ont été créées en 1915 pour symboliser un fait exceptionnel accompli par son propriétaire durant la guerre. Au centre de cette croix se trouve la tête de Marianne : elle symbolise la république avec sur sa tête une couronne de laurier pour symboliser la victoire, les vertus militaires ainsi que l'héroïsme.

Enfin, à droite des pieds de ce Poilu on aperçoit un rameau de laurier gravé dans la pierre. Il signifie ce qu'incarne le parfait soldat : la fidélité, la victoire ainsi que la force, mais aussi la paix et la réconciliation.

Gravées dans le calcaire comme le rameau, se trouvent quantité de fissures dans la roche. Elles sont présentes pour symboliser toutes les destructions liées à la guerre : destructions matérielles, destruction des corps, destruction morale des esprits.

Pour une petite ville comme Rognes, le bilan humain a été lourd : avant la guerre, Rognes comptait une population de 1 200 habitants. Celle-ci a chuté à 918 personnes en 1921 à cause de la guerre mais également de la grippe espagnole. Ces morts faisaient peut-être partie de votre famille. Dans tous les cas ils nous ont permis de rester ce que nous sommes et nous ne pouvons qu'honorer ces soldats « Morts pour la France »!

LETTRE DU COMMANDANT PELLEGRIN

Le 11 novembre 1918 à 14 heures Jour de la victoire

Mon cher cousin,

Vive la patrie immortelle Reine des nations !

On les a ; grâce à l'endurance de tous les alliés, grâce surtout au bon petit troupier français, le premier soldat du monde.

Ce matin, quoique n'étant pas d'avant-garde, mon bataillon a trouvé le moyen au cours de la dernière attaque de cette grande guerre de passer en tête de la division, le premier ; il est arrivé sur les bords de la Meuse à Deville (Ardennes) où nous nous trouvons actuellement, les Boches étaient de l'autre côté de la rivière, ils ont tiré quelques coups de mitrailleuses puis tout s'est tu, c'était l'Armistice qui commençait.

Je suis fier d'avoir contribué pour ma modeste part, et jusqu'à la dernière minute, à refouler le Boche vers l'Est. Ce sera un beau jour pour moi.

Depuis le 5 novembre nous menons la poursuite sans arrêt, combattant jour et nuit, il est temps qu'un peu de repos nous soit donné.

Je n'ai qu'à me louer de l'attitude de mes valeureux soldats, ils ne demandaient qu'à marcher et à se battre.

Le 8 novembre, après l'assaut du village de Lépron-les-Vallées, fortement défendu, mon bataillon a capturé 31 prisonniers dont 1 officier ; si vous aviez vu la joie de la population civile, délivrée ; une petite fille m'a offert un bouquet et adressé un compliment que je conserve au nom des habitants.

Nous nous installons à Deville et ne connaissons pas les clauses de l'armistice, j'espère que ces clauses sont dures.

Combien regrettent de n'avoir pu porter la guerre chez le Boche, quelle douce vengeance des maux qu'ils nous ont causés...

Les habitants sont intarissables dans leurs récits de misère ; il ne faut pas que nos diplomates se laissent attendrir, il faut écraser la Vipère.

Je vais bien, je suis depuis quelques jours sans nouvelles des miens, je veux bien croire que tous sont en bonne santé.

Bonnes amitiés à tous vos parents, à vous chers cousin et cousine les meilleures caresses de votre cousin dévoué.

Commandant PELLEGRIN 279ème Régiment d'Infanterie, secteur postal 86.

LETTRE DU SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Aujourd'hui, la France commémore le 100e anniversaire du 11 novembre 1918.

Il n'est pas une ville, un village de France qui ne garde, gravé dans la pierre d'un monument ou dans la mémoire des hommes, le souvenir de l'héroïsme d'une jeunesse terriblement éprouvée et décimée par cinquante-deux mois meurtriers.

Souvenons-nous des paroles de Georges Clémenceau, Président du Conseil, annonçant l'Armistice, ce 11 novembre 1918, à la Chambre des députés : « Honneur à nos Grands morts qui nous ont fait cette victoire. Par eux, nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance des armes. La guerre est finie, reste à gagner la Paix ».

Nous ne pouvons oublier le courage et l'abnégation de nos valeureux aînés au Champ d'Honneur. Toutes ces générations venues du monde entier, qu'elles fussent Européennes, Africaines, Américaines, Asiatiques ou Océaniennes, se sont battues pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité.

De cette première Guerre Mondiale qui a causé des millions de victimes, ne résonnent plus aujourd'hui, que le rappel de privations, de souffrances et de deuils.

Unissons dans le souvenir, tous ces soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays Alliés, qui ont également versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre :

- 1 400 000 morts ;
- 740 000 invalides ;
- 3 000 000 de blessés ;
- des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

En ce jour de commémoration, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en appelle à la conscience et à la mémoire de chacun, afin que l'acceptation du sacrifice suprême et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la solidarité et de la Fraternité.

Vive la République !

Vive la France !

CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918 EN BANDE DESSINEE

Cette bande dessinée de Léo MALEON, élève du collège de Rognes, a obtenu le premier prix régional et le prix spécial franco-allemand au concours national « Bulles de mémoire ».

10 décembre 1914. Français et Allemands restent dans l'horreur des tranchées.
BAM!
Les COMBATS se passent sur terre, sur mer et aussi dans les airs.
Les bombardements intensifs de millions d'obus étaient fréquents.
Parfois, des assauts désespérés sont lancés contre la tranchée ennemie.
AH AH AH!!
Mais ce jour là, le 24 décembre 1914, une chose incroyable s'est passée
Alors que Français et Allemands fêtaient Noël
AH AH AH!

Petit à petit des chants surviennent, Français et Allemands chantent ensemble.
Allons enfants de la patrie ! Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie. L'étandard...
Deutchland, Deutchland über alles, über alles in der Welt, wenn es stets zu shutz und trutze...
Les 2 camps lachent les armes.
La peur de l'ennemi se dissipe. Français et Allemands sortent des tranchées.
Les 2 officiers de tranchées s'avancent et se serrent la main. Ils se parlent en anglais.
Je pense que pour notre grand bien à tous nous devons faire une trêve pour Noël.
Euu... D'accord mais on en parle a personne d'autre et demain, chacun dans son camp
Biensûr !
Tiens.
Merci.
Regarde ! c'est ma femme.
AH AH AH !

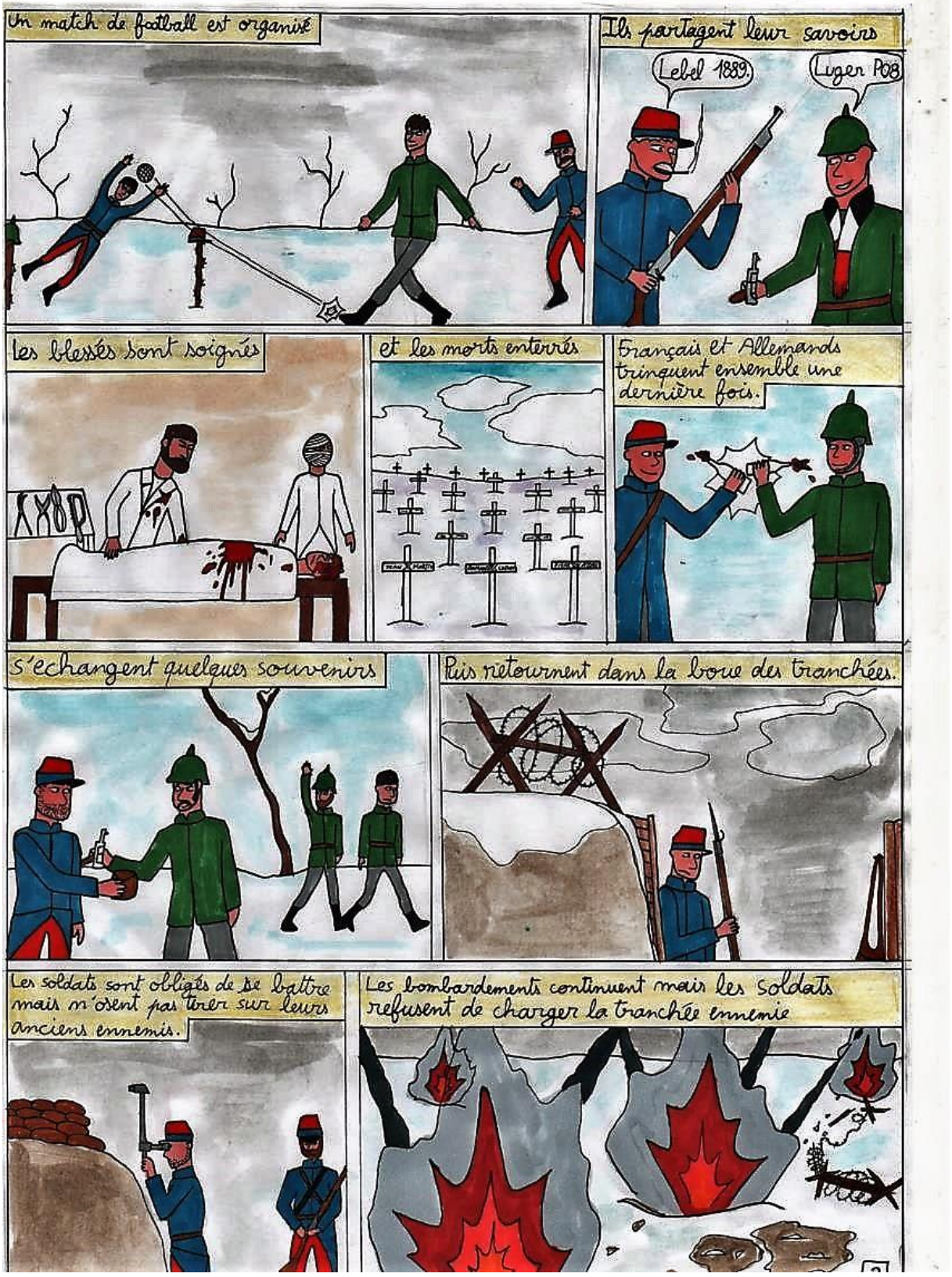
Un match de football est organisé
Ils partagent leur savoirs
Lebel 1889.
Luger P08
Les blessés sont soignés
et les morts enterrés
Français et Allemands trinquent ensemble une dernière fois.
S'échangent quelques souvenirs
Puis retournent dans la boue des tranchées.
Les soldats sont obligés de se battre mais n'osent pas tirer sur leurs anciens ennemis.
Les bombardements continuent mais les soldats refusent de charger la tranchée ennemie

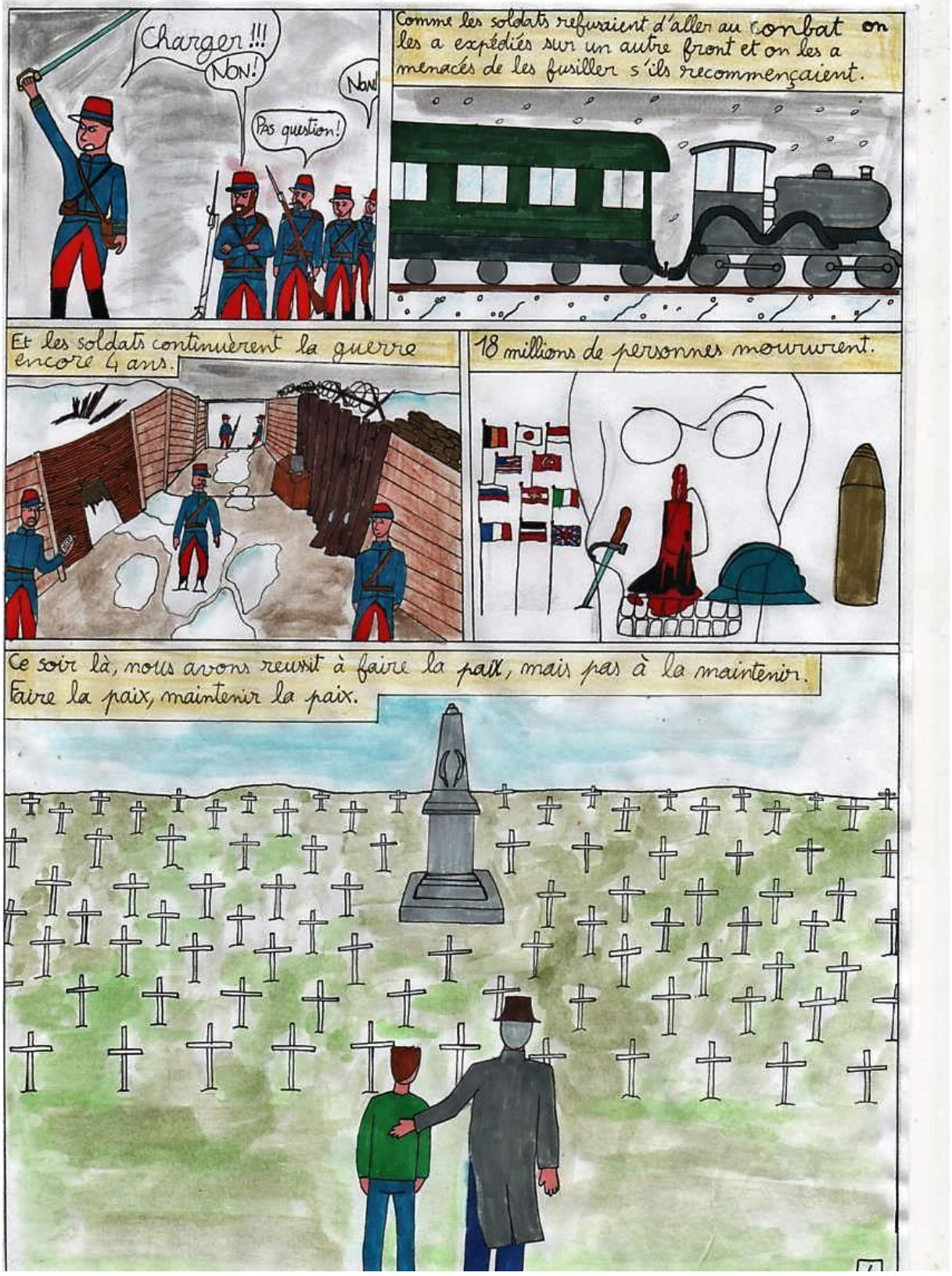
Charger !!!
NON!
NON!
Pas question!
Comme les soldats refusaient d'aller au combat on les a expédiés sur un autre front et on les a menacés de les fusiller s'ils recommençaient.
Et les soldats continuèrent la guerre encore 4 ans.
18 millions de personnes moururent.
Ce soir là, nous avons reussit à faire la paix, mais pas à la maintenir.
Faire la paix, maintenir la paix.

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre est venu mettre un terme aux combats fraticides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleine de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos Poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus de deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à toux ceux qui nous ont défendu hier aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos Poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocarties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Et vive la France !

LA RECHERCHE DES CORPS EN 14-18

Le cas du musicien Abel ROUBIN

Jean-Marie FALIP

Portrait d'Abel ROUBIN

Médaille militaire à titre posthume,
Journal officiel du 18 mai 1922

Pendant la Grande Guerre, on a assisté à un développement spectaculaire des échanges épistolaires au point que les premiers temps du conflit l'administration des postes aux armées s'est retrouvée complètement dépassée. Cet échange de nouvelles entre l'avant et l'arrière, facilité par la franchise postale, a constitué un fort soutien moral aux soldats mobilisés qui appréhendaient la séparation, l'éloignement des leurs et craignaient qu'on les oublie. Par la correspondance, les combattants restent en lien avec la famille, leur village et leur monde d'avant-guerre. Ce besoin de communiquer à distance, de se rapprocher des siens est particulièrement prégnant dans le corpus des correspondances d'Abel. En effet, sa famille omettant d'indiquer dans l'adresse son appartenance au XVe corps, il est resté longtemps sans nouvelles ce qui a d'ailleurs valu à la famille quelques remontrances dépourvues d'indulgence :

> *« Voilà une dizaine de jours que j'envoie journellement une lettre à la maison (...) et il n'y en a pas seulement une pour moi. Alors aujourd'hui je me suis demandé si vous êtes morts ou bien si vous me croyez mort »* (Lettre d'Abel à sa sœur du 6 août 1914).

« Tâchez moyen de m'écrire faites que me dire si vous êtes en bonne santé » (Lettre à la famille du 13 août 1914).

« Vous me dites que vous m'écrivez tous les jours, mais je suis loin d'en recevoir une tous les jours de vous » (Lettre non datée).

« J'ai enfin reçu une de vos lettres (...) Cela m'a fait plaisir car il me semble que je vous ai assez écrit pour que vous vous donniez la peine d'envoyer quelques mots » (Lettre du 17 août 1914 aux parents).

« Pour la 60éme fois je vous écris sans recevoir de vos nouvelles. Ce n'est pas ce qui m'inquiéterait si les autres n'en recevaient pas. Mais je vois que Crespin en reçoit tous les jours. (...) Continuez à faire les morts encore quelque temps alors je finirai par le croire. Préférez à aller blaguer au village comme je pense que Léa ou Joséphine doivent faire sans avoir le courage de prendre le porte-plume 5 secondes » (Lettre du 26 août 1914 à ses parents).

« J'ai commencé à recevoir deux ou trois de vos lettres ainsi que les cartes qui sont faites exprès pour les militaires. Ces dernières arrivent beaucoup plus vite. Elles ne mettent que 4 ou 5 jours de Marseille tandis que les lettres mettent 10 à 15 jours. Vous tâcherez moyen de m'envoyer une lettre où vous mettrez du papier lettre et surtout des enveloppes » (Lettre d'Abel à ses parents datée du 2 septembre 1914).

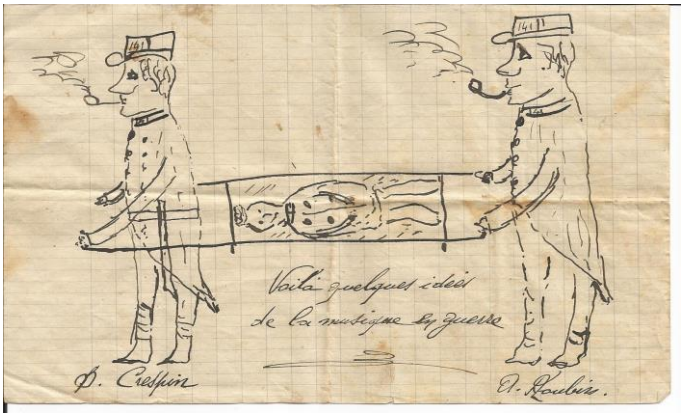

« Avec tout ce que j'ai vu, ça ne me fait rien de mourir, j'ai assez vécu »[1]

[1] Lettre sans date adressée aux parents. Lors de la campagne de Lorraine, le 141e a subi d'après son historique « *des pertes considérables en défendant Bidestroff* » le 21 août et a mené « *des combats très durs qui lui [ont causé] des pertes extrêmement élevées* » les 28 et 29 août 1914.

Ce besoin de se rapprocher des siens est d'autant plus fort qu'Abel ne se leurre pas sur la durée du conflit et cela dès le début des hostilités, à la différence de nombreux de ses contemporains qui s'illusionnaient et pensaient être de retour pour les vendanges, à la Noël au plus tard :

> *« Je ne crois pas que de longtemps nous puissions se revoir car malheureusement j'ai peur que la dinde de la Noël nous la mangions les pieds dans la neige, malgré que l'on dise qu'une guerre ne puisse guère durer à l'heure d'aujourd'hui »* (*Lettres* à ses sœurs du 6 août 1914).

La régularité des échanges est vite devenue un signe de vie du soldat. Toute interruption de courrier éveillait inévitablement inquiétudes et angoisses pour les familles. L'absence de nouvelles les plongeait dans un grand désarroi. Plus le silence se prolongeait, plus les familles s'attendaient au pire. Le soldat était-il simplement dans l'incapacité d'écrire car blessé ou prisonnier ou son silence était-il annonciateur d'une mort probable et quelle sorte de mort avait frappé l'être cher ? Ne plus recevoir de lettres du front pendant une longue période ne pouvait que laisser présager une disparition.

Très souvent l'annonce de la triste nouvelle se fait de façon non officielle et en douceur par des camarades du défunt ou ses supérieurs[2]. En ce qui concerne la disparition d'Abel, ce sont ses camarades et amis Charles COMBASTEL et CRESPIN qui avisent l'oncle du défunt :

> *« Nous vous écrivons avec l'ami Crespin pour vous apprendre une bien fâcheuse nouvelle. (...) Nous avons pensé avec Crespin qu'il valait mieux vous prévenir avant que l'autorité militaire avise la famille. De cette façon vous pourrez atténuer le coup brutal qui aurait frappé les parents »* (lettre du 20 septembre 1914).

Et c'est l'oncle Marius qui prévient directement son frère et sa belle-sœur et reste le relais d'informations depuis le front :

> *« (...) nous avons reçu de plus amples renseignements qui sont loin de nous rassurer à son égard, il paraît qu'on ne trouve plus trace de lui ni de plusieurs de ses collègues. Cette incertitude est bien pénible et nous laisse supposer beaucoup de choses »* (lettre du 7 octobre 1914).

[2] Le ministère de la guerre a demandé au Général JOFFRE, fin février 1915, de veiller à ce que la procédure officielle soit strictement suivie à savoir que les annonces de décès soient centralisées par le bureau des archives du ministère de la Guerre et que les notifications par les supérieurs ne se produisent plus.

Comme on le voit, les camarades de tranchées font tout pour atténuer la souffrance et préparer les familles à la cruelle disparition.

A la réception de la triste nouvelle, les familles cherchent alors à en obtenir confirmation. En effet, les annonces officieuses arrivent bien souvent avant l'avis officiel de décès. Ainsi le chef du bureau de la comptabilité du 141e Régiment d'Infanterie sollicité très certainement par l'oncle Marius lui répond :

> *« Le corps n'a pas connaissance que le soldat Roubin Abel ait été tué. La famille sera avisée immédiatement si des renseignements nous parvenaient au sujet de ce militaire »* (Réponse du 8 octobre 1914)[3].

L'avis de décès parviendra au corps le 10 octobre 1914. Toutefois, à la date du 30 décembre 1914, la mère d'Abel qui ne semble pas avoir encore accepté le deuil de son fils, s'adresse au commandant du 141e de Ligne dans un courrier pathétique écrit par une tierce personne :

> *« Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner quelques renseignements concernant mon fils Roubin Abel (...) Sa dernière lettre date du 16 septembre 1914* [Voir annexe]. *Depuis nous n'avons reçu aucune nouvelle, aussi permettez-moi de faire appel à votre bonté pour nous donner quelques nouvelles pour lesquelles je vous remercie avec effusion ».*

Les familles entament alors un long et progressif travail de deuil rendu bien difficile par l'absence du corps et le manque de détails sur la disparition. Généralement des faire-part de décès sont établis et une cérémonie funèbre (messe) organisée :

> *« Vous me dites que vous êtes allés à la messe du pauvre Roubin et qu'il y avait tout le pays, ça ne m'étonne pas c'était un brave garçon, nous étions ici comme deux frères (…) j'aurai voulu assister à sa messe »* (lettre de CRESPIN à sa famille du 31 octobre 1914).

L'avis officiel de décès n'apportant aucune précision sur les circonstances du décès, les familles cherchent à obtenir des détails supplémentaires sur la façon dont leur soldat a été tué. Les camarades d'escouade et les témoins de la disparition connaissant les attentes des familles et

[3] L'avis officiel de décès est établi par le bureau des archives d'après l'acte de décès et l'état des pertes. C'est le service général des pensions qui est chargé de le rédiger et de l'adresser au dépôt du militaire défunt pour transmission à la municipalité chargée de le remettre en main propre à la famille.

souhaitant apaiser leur douleur travestissent souvent la réalité, n'écrivent pas toujours la vérité et attestent souvent que le défunt est *« mort sur le coup »* et « *sans souffrir »* :

> *« Abel est mort sur le coup et il n'a pas souffert » (lettre de Charles COMBASTEL en date du 28/10/1914 à l'oncle Marius).*
>
> *« Il a été tué sur le coup à Cumières, par un éclat d'obus. Nous l'avons immédiatement transporté au village où les soins dévoués de notre commandant major restèrent hélas inutiles »* (lettre de CRESPIN aux parents d'Abel du 19 décembre 1914).
>
> *« Le pauvre ami Abel, votre frère est mort sur le coup, la blessure qu'il a terriblement reçue derrière la tête a été mortelle, je puis vous dire avec sincérité qu'il n'a absolument pas souffert »* (lettre de CRESPIN à la sœur d'Abel datée du 14 janvier 1915).
>
> *« (...) ce pauvre jeune homme s'il a survécu quelques minutes ne souffrait plus et était dans le coma quand on l'a ramené sur un brancard. La mort l'a pour ainsi dire foudroyé »* (lettre du chef de musique datée du 14 janvier 1915 aux parents ou à l'oncle).

Tout est ainsi fait pour rassurer la famille. On a pourtant appris que ce sont deux obus allemands - dont on ignore le calibre - qui « [leur] *sont tombés dessus »* (lettre du 20 septembre 1914 de l'oncle Marius). Il est donc fort possible que dans la réalité les corps aient été déchiquetés, voire se soient volatilisés à l'impact des obus et que ce ne soit pas un simple éclat qui ait provoqué la mort d'Abel. Charles COMBASTEL apporte par ailleurs la précision que l'abri où se trouvaient les cinq victimes n'était qu'une simple cabane de branchages construite pour se protéger de la pluie et non résistante aux bombardements. Cela expliquerait la remarque sibylline de Marius prévenant son frère : « *il paraît qu'on ne trouve plus trace de lui ni de plusieurs de ses collègues. Cette incertitude est bien pénible et nous laisse supposer beaucoup de choses »* (lettre du 7 octobre 1914) et le fait que les précisions sur le lieu d'inhumation restent vagues. Toutefois, l'état du corps a permis la récupération des objets personnels ce qui plaide pour une simple blessure comme annoncé. Le fait qu'Abel soit couché a pu atténuer les effets de l'explosion et du reste CRESPIN, couché entre deux victimes, n'a miraculeusement pas été touché.

Les familles cherchent à connaître le lieu d'inhumation pour compenser l'absence de corps. La localisation de la tombe d'Abel pose difficulté. Si Marius déclare initialement aux parents que le corps « *repose dans un coin du cimetière de Cumières* » (lettre du 4 novembre 1914), ses camarades sont par la suite moins certains du lieu d'inhumation :

> « *Ce matin je suis allé au cimetière* [de Cumières] *pour voir où il a été inhumé, ce qu'il paraît qu'on ne l'a pas transporté ici, d'après le dire du maire, il serait inhumé à côté du cimetière, nous avons de nouveau fait des recherches qui ont été infructueuses* » (lettre de CRESPIN à ses parents du 31 octobre 1914).

> « *L'inhumation eut bien lieu dans un petit pré aux alentours du village. Je repassais quelques temps après à Cumières, je ne voulais point en partir sans accomplir un pieu pèlerinage à la tombe de mon camarade, mais lorsque je fus sur l'emplacement de celle-ci je ne trouvais plus ni croix ni tombe. Je remarquais également que celles des malheureux camarades qui reposaient près de lui avaient subi le même sort* » (lettre de CRESPIN aux parents d'Abel datée du 19 décembre 1914).
>
> « *Quant à savoir l'endroit précis où il est inhumé cela est impossible je crois* » (lettre du chef de musique datée du 14 janvier 1915 aux parents ou à l'oncle).

Dans l'objectif de repérer la tombe d'Abel[4], la famille s'adresse directement au Maire de Cumières le 31 décembre 1914 :

> « *C'est une mère éplorée qui vous adresse cette supplique (...) D'après certaines indications il serait inhumé seul*[5] *au cimetière de votre localité ou tout*

[4] Des familles s'adressent aussi aux autorités (Maire, Préfet) pour demander la restitution des corps pendant la guerre. En novembre 1914, le généralissime JOFFRE demande que dorénavant les autorisations ne soient plus données aux familles pour exhumer et transporter les corps. Malgré l'interdiction il y a eu des violations de sépultures militaires qui parfois eurent pour effet de saccager par manque de précaution d'autres tombes ou de rendre difficilement identifiable d'autres sépultures par destruction ou déplacement de marques de reconnaissance.

[5] Si au début du conflit l'inhumation dans des fosses communes était une pratique courante pour les soldats du rang, du moins, au fur et à mesure du déroulement du conflit et notamment avec la stabilisation du front, l'exigence de tombes individuelles est apparue comme plus conforme aux pratiques funéraires coutumières et à une garantie de marque de respect et d'identité aux militaires « *morts au champ d'honneur* ».

au moins sur le territoire de la commune de Cumières. Je viens vous prier de vouloir bien faire les recherches nécessaires et m'en faire connaître le résultat ».

Le Maire fait de son mieux et sa réponse ne tarde pas. En date du 7 janvier 1915, les informations suivantes sont communiquées :

« Je voudrai pouvoir répondre à votre honorée du 31 décembre dernier en vous donnant espoir, hélas ! Je ne le puis. Malgré mes recherches au cimetière de notre commune je n'ai pu découvrir la tombe de votre fils. Sûrement il n'y est pas inhumé. Un ouvrier à qui j'en ai parlé m'affirme avoir enterré un musicien de ce nom. Il ne sait pas au juste l'endroit ; ne pouvant aller de ce côté vu la défense faite par l'autorité militaire[6] je ne pourrai donc vous donner aucun renseignement avant la fin des hostilités ».

Le deuil n'étant pas facile, voire parfois inachevé, faute de corps, les objets ayant appartenu au soldat défunt sont recherchés par la famille pour constituer parfois de véritables « *reliques* ».

« *Etant le mieux placé pour cela, j'ai retiré ce qu'il avait de plus précieux sur lui : ses lettres, son livret militaire individuel et sa médaille religieuse qu'il avait au moment de son départ. Seul le porte-monnaie et l'argent ont été remis à un officier ; quant au reste j'ai cru qu'il était plus prudent de ne pas m'en défaire et je le porte sur moi »* (Crespin lettre du 19 décembre 1914).

« Puisque vous désirez les souvenirs qu'il possédait, je m'empresse à vous satisfaire. M'étant renseigné pour les envois, ça m'a été impossible de vous faire un simple paquet, alors j'ai réfléchi de vous envoyer dans plusieurs lettres les quelques souvenirs et les cartes-lettres qu'il avait sur lui. L'argent qu'il avait, il m'est impossible de pouvoir vous l'expédier » (Crespin à Léa, sœur d'Abel en date du 10 janvier 1915).

« *Comme vous me demandez de vous envoyer le porte-monnaie et autres souvenirs de votre pauvre frère, j'ai fait tout mon possible pour vous satisfaire ;*

[6] La zone des combats était interdite aux civils. La zone des armées comprenait la zone de l'avant placée sous l'autorité des généraux commandant d'armée et la zone des étapes placée sous l'autorité des généraux commandant de groupes d'armée. La zone de l'arrière était placée sous l'autorité du général en chef. Le Maire de Cumières craint peut-être que s'en suivront une demande d'exhumation et de transfert du corps ce qui dans un souci d'égalité des familles en deuil est interdit depuis le 19 novembre 1914.

je suis allé voir le commandant de compagnie hors rang et je lui ai demandé si ce ne serait pas possible d'expédier un paquet. (...) nous allons faire parvenir à l'ambulance et de là au dépôt et ce dernier vous le fera parvenir directement. (...) Voici ce que contiendra le paquet : son porte-monnaie et 14 francs en espèce, deux pièces allemandes, une clef, son livret militaire, une boîte comprenant des tampons et anches pour clarinettes. Les mandats-poste dont vous me parlez, rien n'est parvenu ici, sauf le paquet que vous aviez adressé est arrivé un mois après la mort de votre pauvre frère mon ami. Ce paquet a été envoyé à l'ambulance » (lettre de Crespin adressée à Léa le 7 février 1915).

Abel ROUBIN est devenu au fil des mois un combattant disparu post mortem. Il est fort probable que sa sépulture et les marques ornementales, du fait de la proximité de la zone des combats, aient été détruites par la violence des bombardements. Les animaux ou simplement les intempéries ont pu faire disparaître la tombe et des marques qui se voulaient durables si le corps a été inhumé sommairement en raison des circonstances. Le secteur de Cumières a été l'objet de nombreux combats dès 1915. Lors de la bataille de Verdun le village a été pris par les Allemands le 29 mai 1916. Il ne sera repris que le 27 août 1917 mais complètement dévasté par le pilonnage de l'artillerie des deux camps. Cumières fait partie des neufs villages totalement détruits, non reconstruits et classés en zone rouge.

Faute de connaître l'emplacement exact de la dépouille de leur enfant, les parents d'Abel n'auront pas la possibilité, en 1920, de réclamer gratuitement le rapatriement du corps de leur fils pour l'enterrer dans le caveau familial ou au cimetière communal. Cette dépouille ne semble pas avoir été découverte ou identifiée à l'occasion de l'aménagement des cimetières nationaux. La recherche sur le site internet *« Mémoire des Hommes - Sépultures de Guerre »* ne donne aucun résultat en ce qui concerne Abel ROUBIN. Ainsi, ce soldat fait-il partie des quelques 300 000 disparus *« morts pour la France »*. La mauvaise gestion administrative du champ de bataille semble être la cause de cette disparition.

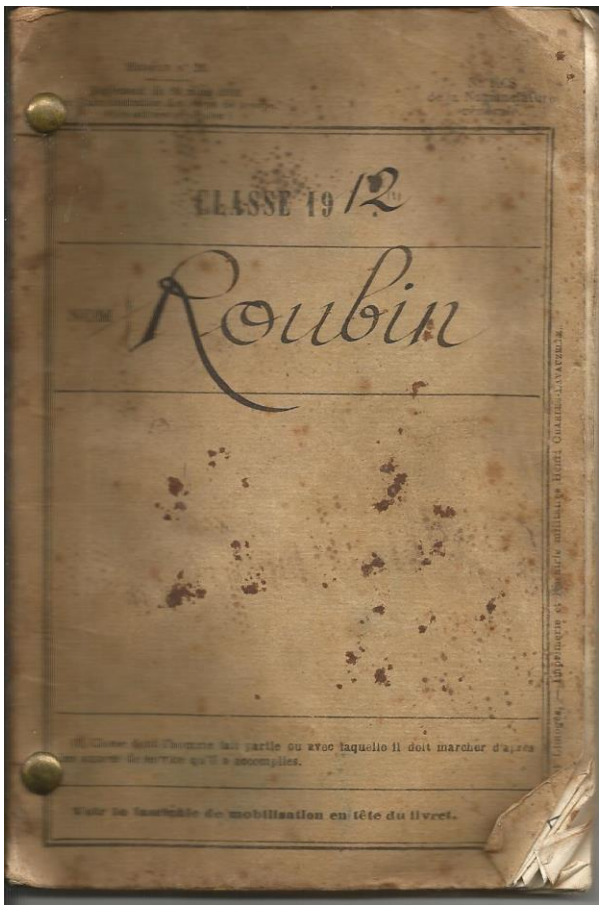

Livret militaire d'Abel ROUBIN

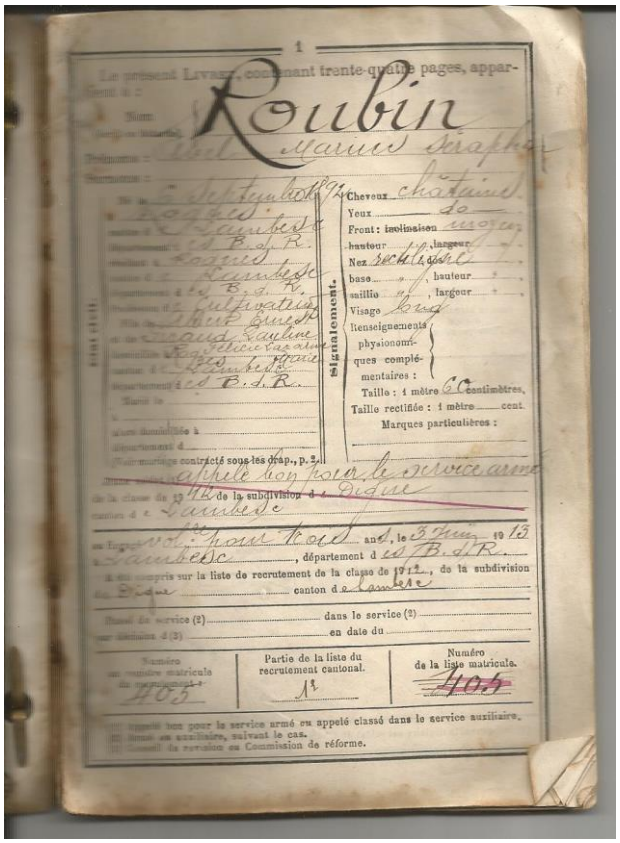

ANNEXE

Dernière lettre d'Abel ROUBIN portant le numéro 10 et datée du 16 septembre 1914 (Lettre ne cachant pas la dure réalité du front malgré la constante méfiance d'Abel pour la censure).

« Chers parents.

Je viens un peu vous raconter notre vie qui commence d'être assez rude. Pluie presque tous les jours et elle commence de devenir froide. Encore dire que bientôt ce sera la neige. Il faut voir tous ces pauvres soldats grelottant du froid les vêtements trempés et dire qu'il faut rester comme cela pendant des journées entières, être dans les tranchées à la belle étoile. Le canon qui ne s'arrête pas seulement 1 minute en effet depuis le jour que j'ai commencé de l'entendre, je ne me rappelle pas être resté 5 minutes sans l'entendre. Il y a un mois et demi, depuis le jour que nous sommes partis que je n'ai plus enlevé les souliers, toujours couché complètement habillé. On n'est pas rasé, je me rappelle m'être lavé la figure une fois pendant tout ce temps là.

Aujourd'hui que je vous écris je suis au poste de police dans un village où j'assure la liaison avec la compagnie hors rang. Il pleut à verse. Les terrains sont complètement détrempés aussi ce matin en allant communiquer un ordre j'ai pu voir quelques canons allemands que leurs chevaux n'ont pu démarrer tellement c'est détrempé. Seulement les Alboches sont cachés 200 mètres en arrière dans un bois et à mesure que l'on approche pour les prendre la fusillade et les obus se mettent de la partie ça fait qu'on est obligé d'attendre encore un peu. Les nouvelles deviennent bonnes depuis trois ou quatre jours.

Si vous voyez où les Allemands passent c'est terrible le mal que font ces barbares-là, ils brûlent des villages entiers, ils bombardent tous les monuments historiques. Alors qu'il y a un traité entre tous les soldats qui oblige en temps de guerre à respecter tous ces monuments anciens qui sont considérés comme sacrés.

Aussi sur les routes vous ne rencontrez que jeunes enfants, femmes et vieillards qui sont sans abri et qui s'en vont ayant une

mauvaise charrette et un vieux cheval, quelques frusques, chercher un abri dans un village assez éloigné où ils ont espoir de ne plus voir arriver derrière eux les hordes allemandes. Vous êtes des rois dans le Midi de ne pas voir toutes ces choses-là. Vous parliez d'un tremblement de terre mais ce n'est rien à côté de cela car ça amène la ruine le désastre et la famine pour des années et des années. Maintenant nous sommes obligés de faire bouillir l'eau car l'ennemi laisse derrière lui des cadavres de chevaux dans les sources et les rivières. Heureusement qu'on a espoir un jour de le lui rendre. J'oubliais de vous dire qu'hier un régiment a tombé un aviateur allemand qui avait eu le culot de venir voler un peu trop bas au-dessus de nos troupes inutile de vous dire que je suis allé voir où il était tombé, nous n'avons vu plus que la tête et les médailles de deux officiers Alboches carbonisés. 5 minutes après, la compagnie hors rang du 141ème avons tiré sur un autre mais sans résultat. Ecrivez-moi à la réponse. Abel Roubin 29e division ».

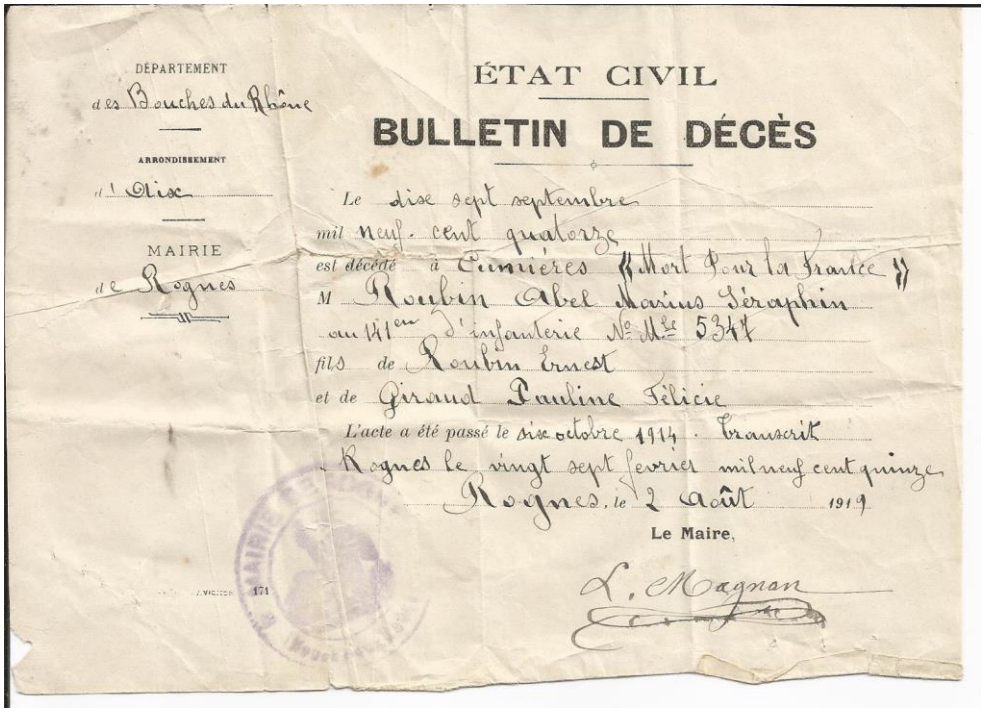

DÉPARTEMENT
des Bouches du Rhône

ARRONDISSEMENT
d'Aix

MAIRIE
de Rognes

ÉTAT CIVIL

BULLETIN DE DÉCÈS

Le dix sept septembre
mil neuf cent quatorze
est décédé à Cumières « Mort pour la France »
M Roubin Abel Marius Séraphin
au 141en d'infanterie N° Mle 5347
fils de Roubin Ernest
et de Girard Pauline Félicie
L'acte a été passé le six octobre 1914 . transcrit
à Rognes le vingt sept février mil neuf cent quinze
Rognes, le 2 août 1919

Le Maire,

L. Magnan

Bulletin de décès de la mairie de Rognes, daté du 2 août 1919

SOUVENIRS DE MONSIEUR ROBERT CASTINEL

Les conscrits

✝ Robert CASTINEL

Vingt ans ! C'était l'âge où l'on était appelé sous les drapeaux, que l'on passait devant le conseil de révision, pour savoir si, moralement et physiquement, on était apte à être incorporé dans l'armée, faire son service militaire.

Ce jour-là, les jeunes gens de tout le canton déclarés « bons pour le service » se réunissaient dans chaque village en joyeuse et bruyante sarabande, pour fêter cet événement, affublés de colifichets dorés sur leur couvre-chef et sur leurs habits, formant une farandole effrénée dans une cacophonie de clairons, tambours et grosses caisses. Je me souviens très bien – étant très jeune alors, je devais avoir sept ou huit ans, vers 1930 – qu'un groupe de ces jeunes conscrits, la plupart originaires de Lambesc, étaient entrés dans notre maison pour trinquer avec mes parents eux aussi originaires de Lambesc, le chef-lieu du canton qu'ils avaient dû quitter quelques années avant, pour venir habiter à Rognes.

Mes parents connaissaient très bien la famille de ces jeunes gens et étaient très heureux d'avoir de leurs nouvelles, d'évoquer quelques bons souvenirs.

Ce qui est resté gravé dans ma mémoire c'est que cette année-là, parmi ces jeunes gens pleins de fougue et d'entrain, il y avait un cul-de-jatte ! J'étais à la fois stupéfait et horrifié de voir ce jeune homme sans jambes, se dépliant à la seule force de ses bras, à petits bonds, les jambières de son pantalon repliées et serrées à sa ceinture, cachant les moignons de ses jambes. Je le revois encore, se plaçant devant une chaise, dans la cuisine, se soulevant à la force de ses bras, et d'un mouvement de balancier venir s'asseoir tranquillement, tout naturellement sur la chaise. Admiratif et plein de compassion je ne quittais pas des yeux ce malheureux, joyeux, trinquer avec mes parents et ses amis et au moment de repartir, sauter sur le plancher, se diriger vers la porte d'entrée, descendre les trois escaliers pour arriver dans la rue où était garé un engin rudimentaire formé d'un caisson, d'un châssis, montés sur quatre roues à rayons, qu'il poussait avec ses mains afin de pouvoir se déplacer avec ses amis dans les rues du village, en chantant en langue provençale qui en ce temps-là était parlée par tous les Provençaux « sian de[1] la classo, s'en foutènt pas mau[2] dóu mestié, sian de la classo, sian de la classo, s'en foutènt pas mau » ce qui, traduit en français veut dire « nous sommes de la classe on s'en fout pas mal du métier, nous sommes de la classe, nous sommes de la classe, on s'en fout pas mal » !

[1] Prononcez « dé »
[2] Prononcez « maou »

SOMMAIRE

Andrée LAMBERT	Editorial	1
	Nécrologie - Dons	2
Andrée LAMBERT	Les activités de l'association en 2018	3
Thérèse BONNABAUD & Claire PHILIP	Budget prévisionnel et compte de résultat	7
Corinne RENAUX	Sortie dans les Cévennes	9
Claude PELLEGRIN	Regards sur le hameau de Caïre (suite)	15
Jacky JOURDAN	Petite histoire du bombyx du mûrier blanc	21
Annie BELLON & Marie-Paule PECOUT	L'imprimerie scolaire de Monsieur BRIOLE de 1947 à 1952	25
Paule DUBUIS	Déploration	31
Michel BARBIER	Saint Denis, patron de Rognes	35
Jean-Luc CROIZIER	Contrat de mégerie entre Pierre d'ORAISON, seigneur de Beaulieu et Jacques BLANC en 1700	43
Danièle FALIP	Antoine JOUVE (1706-1781), exemple d'une migration au XVIIIe siècle	48
Georgette POUCEL	Les morts pour la France en 1918	62
Rédacteurs divers	Centenaire de l'armistice 1918	64
Jean-Marie FALIP	La recherche des corps en 14-18, le cas du musicien Abel ROUBIN	82
† Robert CASTINEL	Souvenirs ; Les conscrits	93

Prix de vente au numéro : 10 €